

REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE 2024

Résultats financiers
pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2024



AVIS AU LECTEUR

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars.

L'arrondissement des données au million de dollars peut faire en sorte que l'addition des montants diffèrent des montants totaux présentés.

Par ailleurs, les dépenses du budget 2024 ont été reclassées en ce qui a trait à la rémunération, compte tenu de l'avancement des discussions sur les conventions collectives.

Table des matières

Résultats 2024 En bref.....	11
Sommaire des résultats de fonctionnement 2024	17
Résultats financiers – Fonctionnement	20
Réalizations	21
Développement durable	25
Plan de transition et d'action climatique	25
Plan d'action solidaire	26
Résultats financiers – Investissements	28
Principaux investissements	30
Bilan économique.....	33
Bilan économique 2024	35
Économie et marché du travail	35
Permis de construction résidentiels et non résidentiels.....	37
Construction résidentielle	37
Marché locatif.....	38
Marché résidentiel de la revente.....	38
Taux d'inoccupation des immeubles de bureaux	40
Secteur touristique	40
Statistiques économiques	41
Résultats 2024 Fonctionnement	43
Sommaire des résultats de fonctionnement 2024	45
Analyse des revenus	47
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	48
Quotes-parts	52
Transferts.....	52
Services rendus	54
Imposition de droits.....	55
Amendes et pénalités	57
Intérêts	58
Autres revenus.....	59
Affectations	60
Sommaire des dépenses.....	61
Dépenses des unités administratives	62
Direction générale.....	67
Citoyen et vitalité urbaine	77

Services de proximité.....	89
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	99
Infrastructures durables	107
Dépenses de financement et autres dépenses	115
Dépenses de financement	117
Autres dépenses	121
Analyses complémentaires liées aux dépenses	125
Dépenses par objet	127
Rémunération globale	128
Rémunération	128
Charges de l'employeur	130
Effectif.....	132
Éléments extrabudgétaires.....	135
Analyse des excédents de fonctionnement.....	135
Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	135
Excédent de fonctionnement non affecté	138
Résultats selon les compétences.....	139
Conciliation des résultats Ville – rapport financier vs reddition de comptes financière	142
Investissements et dette	143
Investissements en immobilisations	145
Réalisation des investissements.....	146
Principaux investissements 2024	149
Cadre financier, politiques financières et dette	151
Cadre financier.....	152
Plan de gestion de la dette	154
Notation de crédit.....	154
Dette.....	154
Poids de la dette	155
Annexes	157
Historique des résultats financiers	159
Glossaire.....	161
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations.....	165

Index des tableaux

Tableau 1 – Indicateurs économiques – 2019-2024.....	36
Tableau 2 – Nombre et variation des mises en chantier par marché visé – Ville de Québec.....	38
Tableau 3 – Prix médian des maisons unifamiliales vendues en 2024 selon l'APCIQ – Villes de 50 000 habitants et plus.....	39
Tableau 4 – Activité touristique – 2019-2024.....	41
Tableau 5 – Statistiques économiques du mois de décembre.....	41
Tableau 6 – Sommaire des résultats.....	45
Tableau 7 – Revenus.....	47
Tableau 8 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	48
Tableau 9 – Quotes-parts.....	52
Tableau 10 – Transferts.....	52
Tableau 11 – Services rendus.....	54
Tableau 12 – Imposition de droits.....	55
Tableau 13 – Amendes et pénalités.....	57
Tableau 14 – Intérêts.....	58
Tableau 15 – Autres revenus.....	59
Tableau 16 – Affectations.....	60
Tableau 17 – Dépenses.....	61
Tableau 18 – Dépenses des unités administratives.....	62
Tableau 19 – Direction générale.....	73
Tableau 20 – Dépenses par objet de la Direction générale.....	73
Tableau 21 – Citoyen et vitalité urbaine.....	83
Tableau 22 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et à la vitalité urbaine.....	83
Tableau 23 – Sommaire des résultats d'ExpoCité.....	85
Tableau 24 – Résultats du contrat de gestion de la Ville de Québec pour le Centre Vidéotron.....	85
Tableau 25 – Portrait des arrondissements.....	91
Tableau 26 – Services de proximité.....	94
Tableau 27 – Dépenses par objet de la DGA aux services de proximité.....	94
Tableau 28 – Services de proximité : activités de déneigement et entretien des voies de circulation.....	94
Tableau 29 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine.....	103
Tableau 30 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine ...	103
Tableau 31 – Infrastructures durables.....	112
Tableau 32 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables.....	112
Tableau 33 – Énergie.....	113

Tableau 34 – Service de la dette nette	117
Tableau 35 – Paiement comptant d’immobilisations et réserve d’infrastructures pour changements climatiques	119
Tableau 36 – Contributions aux organismes	121
Tableau 37 – Autres frais	122
Tableau 38 – Dépenses par objet	127
Tableau 39 – Rémunération globale	128
Tableau 40 – Régimes de retraite	131
Tableau 41 – Effectif	132
Tableau 42 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	137
Tableau 43 – Excédent de fonctionnement non affecté	138
Tableau 44 – Sommaire des résultats	139
Tableau 45 – Dépenses des unités administratives	140
Tableau 46 – Conciliation du rapport financier et de la reddition de comptes financière	142
Tableau 47 – Budget d’investissement 2024 (Programme décennal d’immobilisations 2024-2033)	145
Tableau 48 – Réalisation des investissements	146
Tableau 49 – Réalisation des investissements des unités administratives	148
Tableau 50 – Cadre financier	152
Tableau 51 – Dette	155

Index des graphiques

Graphique 1 – Valeurs et variations des permis de construction et rénovations – Ville de Québec	37
Graphique 2 – Variation annuelle des prix médians de la revente – Ville de Québec	38
Graphique 3 – Inventaire et délais de vente	39
Graphique 4 – Taux d'inoccupation et variation du loyer moyen des immeubles de bureaux de 20 000 pi ² et plus – Région de Québec	40
Graphique 5 – Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires)	47
Graphique 6 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec	50
Graphique 7 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec	51
Graphique 8 – Droits sur mutations immobilières	56
Graphique 9 – Amendes et pénalités	57
Graphique 10 – Répartition des dépenses	61
Graphique 11 – Précipitations de neige	95
Graphique 12 – Prix unitaire annuel moyen du carburant	113
Graphique 13 – Quantités annuelles de carburant utilisé	113
Graphique 14 – Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement	118
Graphique 15 – PCI et réserves financières	120
Graphique 16 – Dépenses par objet (avant éléments extrabudgétaires) (en M\$)	127
Graphique 17 – Évolution de l'effectif	132
Graphique 18 – Répartition de l'effectif	133
Graphique 19 – Mesure de rendement de l'effectif* (productivité)	134
Graphique 20 – Composition des investissements totaux	147
Graphique 21 – Composition des investissements en infrastructures municipales	147
Graphique 22 – Dette nette	155
Graphique 23 – Dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés ²	156
Graphique 24 – Dette nette consolidée ² par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec	156

Résultats 2024

En bref



Reddition de comptes financière

La reddition de comptes fait état des activités financières de fonctionnement, d'investissement et de financement de la Ville de Québec pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024.

Elle présente l'adéquation entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers. Elle est complémentaire au rapport financier annuel. Elle explique les résultats détaillés de l'administration municipale selon la structure organisationnelle, soit par unités administratives (services et arrondissements), par activités ou par postes budgétaires.

La reddition de comptes répond à l'impératif de communication d'une information qui permet de comprendre facilement comment l'administration dispose des fonds municipaux. Elle renforce la valeur de transparence au sein de l'administration et dans les relations avec les parties prenantes.

PRINCIPAUX RÉSULTATS 2024



EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

98,3 M\$

REVENUS

1 981,5 M\$

Écart favorable de 77,4 M\$ (4,1 %) avec le budget adopté de 1 904,1 M\$
En hausse de 9,0 % par rapport à 2023



DÉPENSES

1 884,8 M\$

Écart favorable de 19,3 M\$ (1,0 %) avec le budget adopté de 1 904,1 M\$
En hausse de 6,3 % par rapport à 2023



INVESTISSEMENTS 2024

754,5 M\$

En baisse de 2,9 % par rapport à 2023

**DETTE NETTE
CONSOLIDÉE PAR
RAPPORT AUX
REVENUS DE
FONCTIONNEMENT
CONSOLIDÉS**

78,7 %

DETTE NETTE

1 523,7 M\$

En baisse de 10,9 M\$ par rapport à 2023

**SERVICE DE LA
DETTE NETTE PAR
RAPPORT AUX
REVENUS DE
FONCTIONNEMENT**

13,2 %

RESPECT DU CADRE FINANCIER À 100 %



Sommaire des excédents des revenus sur les dépenses de 98,3 M\$

Les résultats financiers de l'année 2024 présentent un excédent de fonctionnement de 98,3 M\$, incluant une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté de 25,0 M\$.

Ce résultat s'explique par des revenus supplémentaires de 77,4 M\$. Stimulé par les diminutions successives de taux d'intérêt, le marché immobilier a affiché de nombreuses transactions se traduisant par des revenus d'imposition de droits surpassant le budget de 43,4 M\$. La vente d'actifs détenus par la Ville, notamment des terrains et les équipements du centre de tri, a généré des revenus additionnels de 18,3 M\$. Les revenus d'intérêts plus élevés qu'anticipés expliquent un écart favorable de 6,5 M\$. Par ailleurs, une utilisation du fonds de prévoyance de 6,0 M\$ a été effectuée en cours d'année.

Du côté des dépenses, les efforts d'optimisation ont contribué à générer des économies atteignant globalement 39,3 M\$. Entre autres, les dépenses relatives au déneigement, les coûts d'énergie et les charges de l'employeur ont eu un impact favorable sur le niveau des dépenses. En contrepartie, 20,0 M\$ supplémentaires de paiements comptant d'immobilisations ont été consacrés en fin d'année pour le financement des projets d'investissement.

Sommaire des principaux écarts revenus et dépenses (en M\$)

Revenus :

Imposition de droits	43,4
Ventes d'actifs immobiliers et d'équipements	18,3
Intérêts	6,5
Affectation du fonds de prévoyance	6,0
Autres revenus	3,2
Total des revenus supplémentaires	77,4

Dépenses :

Unités administratives :	
Déneigement	9,9
Énergie	5,8
Autres dépenses des unités administratives	<u>0,8</u>
Total des unités administratives	16,5
Charges de l'employeur	20,4
Autres	2,4
Sous-total	39,3
PCI additionnels	-20,0
Total des économies de dépenses	19,3
Éléments extrabudgétaires	1,6
Total des principaux écarts revenus et dépenses	98,3

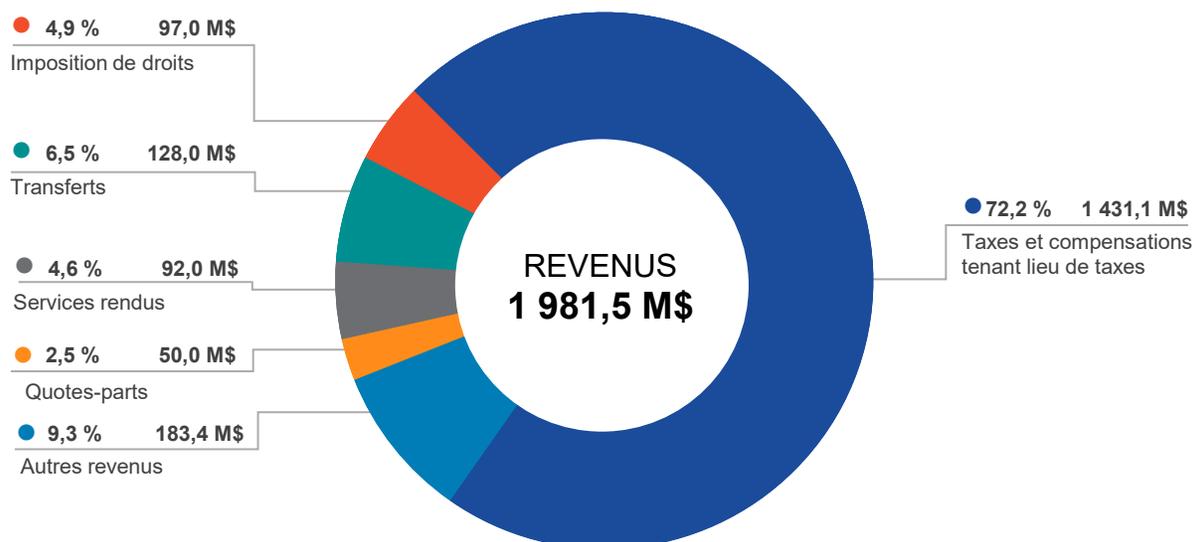
SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2024

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en M\$) pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 305,6	1 364,3	1 431,1	1 441,0	-9,9	-0,7 %
Quotes-parts	41,1	43,8	50,0	50,0	-	-
Transferts	82,2	87,2	128,0	119,3	8,7	7,3 %
Services rendus	74,1	84,8	92,0	87,0	5,0	5,7 %
Imposition de droits	75,9	66,3	97,0	53,6	43,4	81,0 %
Amendes et pénalités	19,5	20,3	19,3	23,8	-4,5	-18,9 %
Intérêts	31,6	49,1	42,1	35,6	6,5	18,3 %
Autres revenus	11,7	14,0	30,1	7,3	22,8	312,3 %
Affectations	85,1	87,5	91,9	86,5	5,4	6,2 %
Total revenus	1 726,8	1 817,3	1 981,5	1 904,1	77,4	4,1 %
DÉPENSES						
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	80,0	84,1	93,1	99,1	6,0	6,0 %
Citoyen et vitalité urbaine	187,1	195,6	212,8	230,6	17,8	7,7 %
Services de proximité	288,5	325,4	333,8	330,1	-3,7	-1,1 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	237,6	247,6	266,9	257,0	-9,9	-3,9 %
Infrastructures durables	<u>224,4</u>	<u>247,4</u>	<u>255,9</u>	<u>262,3</u>	<u>6,4</u>	<u>2,4 %</u>
Total dépenses des unités administratives	1 017,6	1 100,1	1 162,5	1 179,0	16,5	1,4 %
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	21,6	-4,3	-18,4	2,0	20,4	
Contributions aux organismes	144,1	152,2	164,1	166,8	2,7	
Autres frais	<u>22,8</u>	<u>39,6</u>	<u>49,9</u>	<u>50,6</u>	<u>0,7</u>	
Total autres dépenses	188,5	187,5	195,6	219,4	23,8	10,8 %
Total dépenses avant dépenses de financement	1 206,1	1 287,6	1 358,1	1 398,4	40,3	2,9 %
Service de la dette	297,8	306,4	319,0	318,0	-1,0	-0,3 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	158,0	163,5	177,7	157,7	-20,0	-12,7 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	-	15,4	30,0	30,0	-	-
Total dépenses	1 661,9	1 772,9	1 884,8	1 904,1	19,3	1,0 %
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	64,9	44,4	96,7	-		
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES						
Revenus	36,0	21,9	14,2	n/d		
Dépenses	<u>35,2</u>	<u>20,1</u>	<u>12,6</u>	<u>n/d</u>		
Écart des revenus sur les dépenses	0,8	1,8	1,6	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	65,7	46,2	98,3	-		

Sommaire des revenus et des dépenses

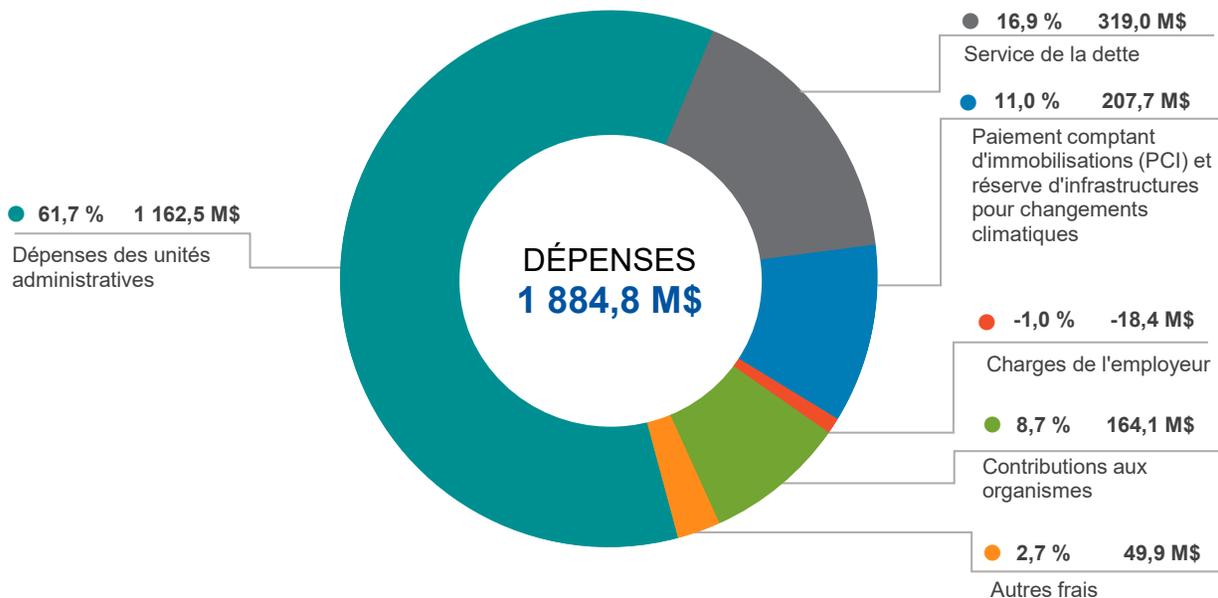
Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires)

(en M\$)

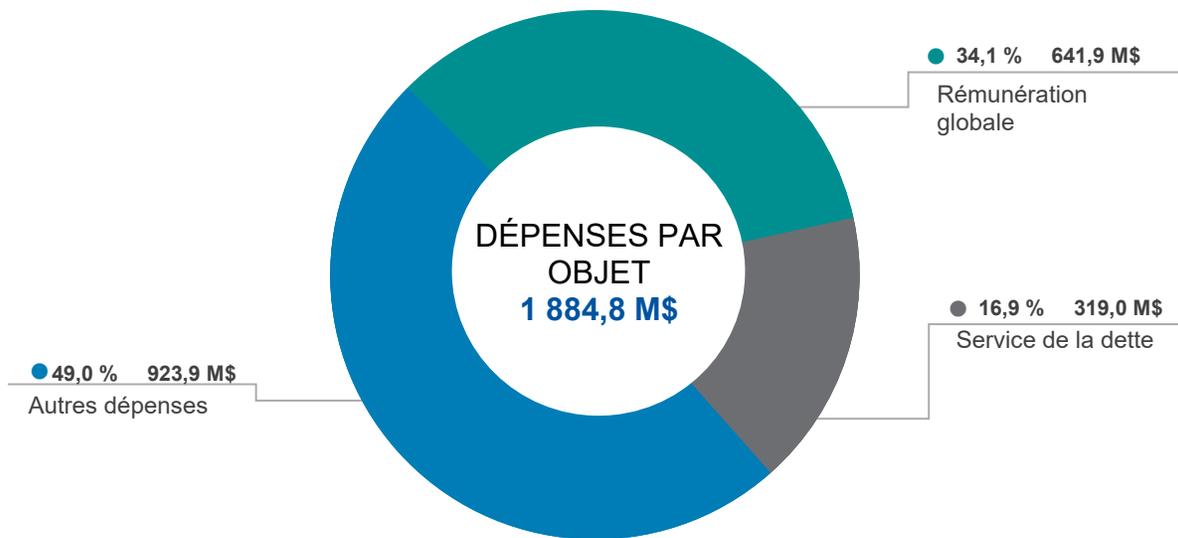


Provenance des dépenses (avant éléments extrabudgétaires)

(en M\$)

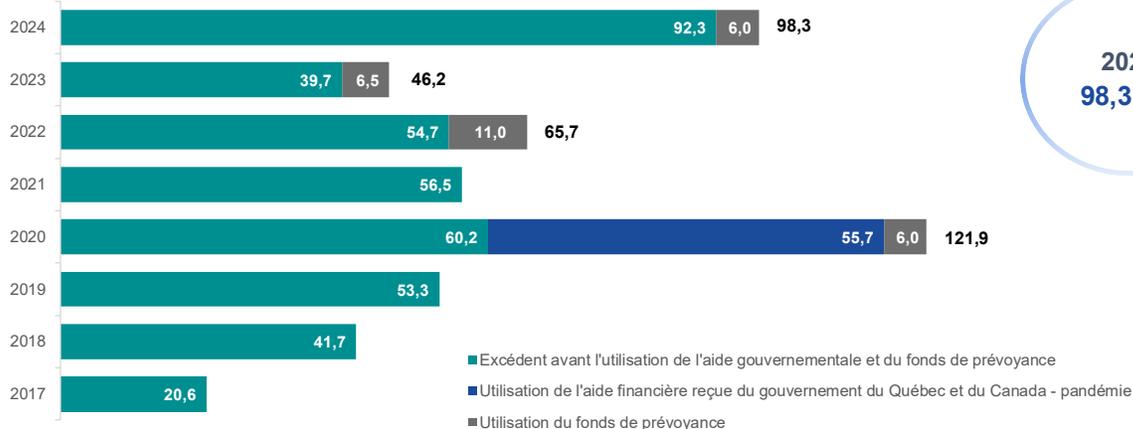


Dépenses par objet (avant éléments extrabudgétaires)
(en M\$)



RÉSULTATS FINANCIERS – FONCTIONNEMENT

Excédent de l'exercice (en M\$)



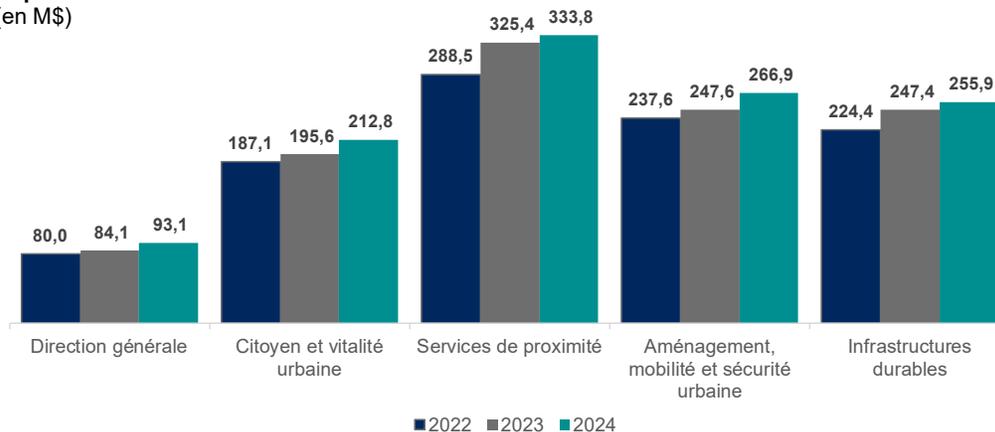
2024
98,3 M\$

Revenus (excluant éléments extrabudgétaires) (en M\$)



2024
1 981,5 M\$

Dépenses des unités administratives (en M\$)



2024
1 162,5 M\$

RÉALISATIONS

DISTINCTIONS

	Obtention de la cote A- dans le rapport de l'étude du classement de 32 grandes villes canadiennes publié par l'institut C.D. Howe au regard de la présentation de l'information financière des budgets et des rapports financiers. La Ville se classe au premier rang des villes québécoises et parmi les quatre meilleures villes canadiennes
	Distinction obtenue lors du gala des prix des bibliothèques publiques du Québec : Prix Denis-Vaugeois pour la rénovation et la modernisation de la bibliothèque Gabrielle-Roy
	Obtention de prix pour la place de l'Hôtel-de-Ville : <ul style="list-style-type: none">• Grand Prix du Design• Grand prix du génie-conseil québécois• Prix LOOP Design Award
	Obtention de prix et mentions pour le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec : <ul style="list-style-type: none">• Americana 2025, Distinction Pierre-Dansereau – secteur Air, Changements climatiques et Énergie• National Waste & Recycling Association, Recycling Award – catégorie Organics Management Facility of the Year Award, Prix de reconnaissance
	Première association touristique régionale au Québec à obtenir la certification Biosphere en tourisme durable proposant un programme de certification reconnu au niveau international pour les membres
	Gagnant du prix Habitat, logement, équité et diversité dans le cadre du Mérite Ovation municipale pour le projet Dans ma lentille

INITIATIVES

	Élaboration et dépôt du Plan d'action en itinérance 2024-2026
	Dépôt et adoption de la Vision de l'immigration 2024-2030 et du Plan d'action municipal de l'immigration 2024-2026 Conclusion d'une entente de plus de 5,0 M\$, sur trois ans, avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
	Lancement de la Politique culturelle 2025-2030
	Réalisation d'une programmation culturelle estivale avec plus de 260 activités extérieures réparties sur l'ensemble du territoire

	Déploiement de la nouvelle vision événementielle avec 59 grands événements soutenus financièrement
	Adoption du plan directeur du plein air urbain et du plan directeur des bâtiments de loisir communautaire
	Nouvelle stratégie visant à renforcer la sécurité et à lutter contre la violence urbaine pour le territoire de Québec
	Déploiement d'une nouvelle solution technologique pour la gestion du stationnement tarifé et de la nouvelle application mobile de paiement Copilote+
	Début du déploiement de la collecte des résidus alimentaires dans le secteur des Institutions, commerces et industries (ICI)
	Réalisation de la programmation du 100 ^e anniversaire des archives de la Ville de Québec
	Modification aux règles concernant la tenue des séances du conseil municipal permettant la participation à distance et l'ajout de dispositions relatives au respect et à la civilité
	Lancement du Plan de décarbonation pour bâtiments non municipaux
	Adoption de la Politique d'approvisionnement durable axée sur l'achat local

RÉALISATIONS

	Inauguration de la nouvelle centrale de police
	Inauguration de la bibliothèque Gabrielle-Roy
	Ouverture de la nouvelle patinoire réfrigérée BLEU BLANC BOUGE au parc Victoria en collaboration avec la Fondation des Canadiens pour l'enfance

	<p>Aménagement d'infrastructures de proximité, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quatre aires de jeux : parcs du Millénaire, de Cadix, Notre-Dame-de-Grâce et Couillard • Deux aires de planche à roulettes : parcs Bardy et de La Chanterelle • Deux sites dédiés au pickleball • Jeux d'eau au parc Saint-Raphaël • Terrain de baseball synthétique au parc Réal-Cloutier • Quatre surfaces synthétiques : parc de La Chanterelle, polyvalente de Neufchâtel, parc des Primevères et école des Sentiers • Deux sites de volleyball de plage : parcs Karim-Ouellet et Dollard-des-Ormeaux • Terrain de tennis au parc Saint-Michel • Parcs Durocher, Champigny, de la Pointe-aux-Lièvres, des Pékans et Sainte-Anne • Les placettes des Gros-Becs et Monseigneur-Gauvreau
	<p>Ouverture du centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy</p>
	<p>Réouverture de la piscine Bardy et réfections majeures des piscines Maria-Goretti, Saint-Benoît et Sylvie-Bernier</p>
	<p>Renouvellement de l'Entente de développement culturel 2024-2027 avec le ministère de la Culture et des Communications pour un montant de 73,1 M\$</p>
	<p>Acquisition de l'église Saint-Jean-Baptiste</p>
	<p>Plan de mise en œuvre accélérée 2023-2026 de la Vision de l'habitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 900 logements sociaux mis en chantier
	<p>Atteinte de la cible de plantation d'arbres établie à 14 500 pour 2024</p>
	<p>Réalisation de 300 chantiers, dont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfection des berges du fleuve Saint-Laurent • Début des murs anti-crues de la rivière Lorette • Réfection du mur de la côte de la Montagne • Réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest
	<p>Finalisation du projet d'agrandissement de la réserve d'eau potable à l'usine de traitement de l'eau potable de Québec</p>
	<p>Déploiement de la télémétrie pour les opérations de déneigement grâce à un investissement de 3,2 M\$</p>



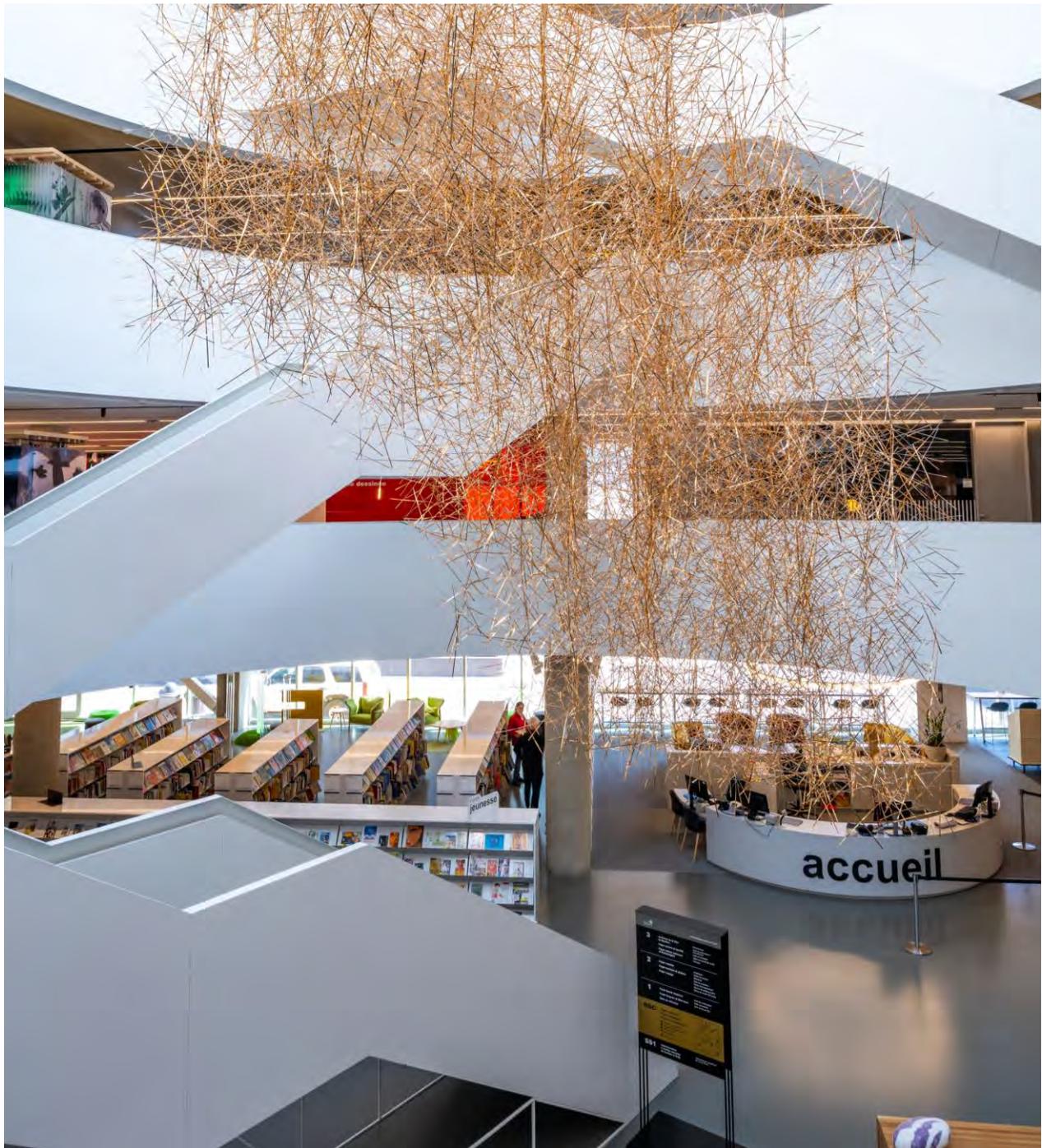
Première année d'injection de gaz naturel renouvelable dans le réseau d'Énergir par le centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) pour une quantité totale injectée de près de 4 millions de m³ et une production de plus de 25 000 tonnes de digestat



Conditionnement et valorisation de plus de 24 000 tonnes métriques de surplus de sols d'excavation récupérés sur différents chantiers



Renouvellement confirmé des investissements gouvernementaux provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale jusqu'en 2029



DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Stratégie de développement durable, basée sur les cinq défis collectifs que sont la cohésion sociale, la santé globale, la décarbonation, la résilience et la transition, s'est concrétisée en 2024 par de nombreuses actions dont quelques-unes sont présentées ci-dessous. Chacune d'elles a été réalisée dans le cadre du Plan de transition et d'action climatique (PTAC) et du Plan d'action solidaire (PAS).

À noter que le bilan de la Stratégie de développement durable présentera une liste exhaustive des actions effectuées en 2024.

PLAN DE TRANSITION ET D'ACTION CLIMATIQUE

TRANSITION

Le défi de transition se définit comme toute action ou initiative permettant de créer un cadre favorable à l'engagement de la collectivité dans les transformations sociales, économiques et écologiques, et ce, pour créer un monde plus juste et en harmonie avec les capacités écologiques de la planète. Voici des exemples de projets réalisés :

- **Création de Québec Capitale Climat** : soutenue par la Ville, Québec Capitale Climat est une initiative ayant pour mission de mobiliser dans l'action les forces économiques, philanthropiques, institutionnelles et communautaires de la Ville pour accélérer la transition écologique. Cet effort de mobilisation est essentiel pour atteindre les objectifs que la Ville s'est fixés dans le cadre du Plan de transition et d'action climatique. Le lancement de l'initiative a eu lieu en 2024, et se poursuivra en 2025.
- **Plan d'action triennal Tourisme durable 2022-2024** : ce plan a pour objectif de placer la région de Québec comme une destination de référence pour le tourisme durable. Au total, environ 1,5 M\$ ont été investis pour soutenir l'implantation d'un programme d'aide à la certification durable, la création d'un pôle d'innovation en tourisme durable, la création de la communauté entrepreneuriale montagnes et nature et la mise en place de promotions pour encourager le transport collectif auprès des visiteurs.
- **Redevance sur les rejets industriels** : élaborée et adoptée en 2024, la redevance en vigueur depuis janvier 2025 s'applique à toutes les industries sur le territoire de l'agglomération qui dépassent un seuil permis de rejet de certains polluants dans les eaux usées. Les sommes recueillies seront utilisées pour maintenir et bonifier les pratiques en matière d'assainissement des eaux, ce qui contribuera à accroître la résilience de la population face aux changements climatiques. La redevance incitera également les acteurs du milieu industriel à adopter des pratiques plus écoresponsables.

DÉCARBONATION

Le défi de décarbonation consiste à réduire toute forme d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Cela inclut à la fois la réduction à la source ainsi que la captation et le stockage du carbone. Afin de relever le défi, en 2024, la Ville a maintenu les orientations stratégiques en matière de décarbonation. Voici des exemples de projets réalisés :

Transport

- **Bornes de recharge publiques pour véhicules électriques** : ajout de 152 ports de recharge pour véhicules électriques à la disposition des résidents dans les parcs de stationnement de la ville. Une attention particulière est portée à l'accessibilité des bornes de recharge pour les citoyens n'ayant pas accès à un stationnement privé.

Bâtiment

- Décarbonation des bâtiments non municipaux : en 2024, la Ville a lancé un appel à projets afin de soutenir l'élaboration de plans de décarbonation pour les bâtiments de la collectivité. Il cible les organismes à but non lucratif, les coopératives, les fabriques, les propriétaires de bâtiments patrimoniaux et les syndicats de copropriété dans le but de les aider dans la planification de leurs actions visant à éviter ou à diminuer les émissions de gaz à effet de serre relatives à leur immeuble.

Énergie

- Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec : inauguré en 2024, le centre a déjà injecté plus de 3,9 millions de mètres cubes de gaz naturel renouvelable dans le réseau d'Énergir et 40 000 tonnes de digestat ont été valorisées. L'expertise de l'équipe de projet en ingénierie et l'esprit d'innovation qui ont guidé sa conception et sa construction ont par ailleurs été reconnus par l'Association des firmes de génie-conseil du Québec qui lui a décerné un prix d'excellence aux Grands Prix du génie-conseil québécois.

RÉSILIENCE

La résilience est la capacité de réduire les risques et les vulnérabilités qui menacent les infrastructures essentielles, les humains et les écosystèmes naturels pour pouvoir mieux faire face aux différents types de bouleversements dans le futur, notamment les aléas climatiques et ceux reliés à la dégradation de l'environnement. Voici quelques exemples d'actions réalisées :

- Taxes sur les surfaces imperméables : élaborée et adoptée en 2024, la taxe sur les grandes surfaces imperméables est une mesure écofiscale visant à favoriser la densification urbaine et à réduire les coûts liés à la gestion des eaux pluviales. Elle s'applique aux stationnements extérieurs d'une superficie de plus de 1 000 mètres carrés faisant partie d'un immeuble non résidentiel, dans certaines zones de la ville.
- Analyse de risques climatiques : la Ville de Québec a réalisé en 2024 une analyse de risques climatiques à l'échelle de l'agglomération. Les aléas climatiques étudiés incluent notamment l'augmentation des températures moyennes, les épisodes de chaleur accablante, les inondations et les événements météorologiques extrêmes. Cette analyse permettra de mieux connaître les vulnérabilités sur le territoire et de prioriser les interventions à mettre en place afin d'augmenter la résilience.
- Cartographie des zones affectées par les vagues de chaleur : livrée par l'Université Laval en 2024, cette étude vise à développer un réseau d'environ 80 capteurs sur le territoire de l'agglomération de Québec. Les cartographies et constats obtenus seront utiles pour identifier des zones prioritaires pour la réalisation de travaux de déminéralisation et de verdissement.

PLAN D'ACTION SOLIDAIRE

COHÉSION SOCIALE

La cohésion sociale désigne l'état d'une communauté dans laquelle les citoyens font preuve de solidarité, partagent des valeurs communes et éprouvent un fort sentiment d'appartenance. Les disparités sociales et économiques y sont réduites. Voici trois exemples d'actions réalisées :

- Dépôt du Plan d'action en itinérance : ce plan assure la mise en œuvre des stratégies identifiées dans sa Vision en matière d'itinérance 2024-2030. Les 58 actions inscrites au plan visent la

prévention, l'intervention d'urgence, le soutien à la sortie de rue. En 2024, un budget de plus de 4 M\$ a été accordé pour l'itinérance.

- Programme d'approvisionnement social : ce programme s'adresse aux fournisseurs de biens, de services ou de travaux de construction qui peuvent démontrer leur engagement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap et de réinsertion sociale. Il a pour objectif d'inclure des entreprises engagées socialement dans sa chaîne d'approvisionnement.
- Soutien à la réalisation de nouveaux logements sociaux : dix projets ont été mis en chantier en 2024 totalisant plus de 900 logements, dont 18 % seront adaptés pour des personnes ayant une incapacité.

SANTÉ GLOBALE

La santé globale englobe autant la santé physique que la santé psychologique, individuelle et collective. Elle implique la création de milieux de vie propices au développement et au maintien de saines habitudes de vie, qui permettent le plein épanouissement de chaque individu et qui favorisent l'harmonie avec soi-même et avec les autres. Voici trois exemples d'actions réalisées :

- Activités sportives libres et gratuites : l'amplitude des heures disponibles en gratuité la semaine a augmenté dans cinq arénas. Au total, 300 heures supplémentaires ont été ajoutées au bénéfice des citoyens. De plus, les terrains de baseball, soccer et pétanque sont accessibles à tous lorsqu'il n'y a pas d'activités tenues par des associations.
- Accès à la culture pour les personnes handicapées : ajout de signalisation et formation du personnel d'accueil pour améliorer l'expérience dans les zones réservées aux personnes handicapées lors des spectacles estivaux présentés au parc Roland-Beaudin et à la Maison O'Neil.
- Accès à la culture pour les personnes âgées : lancement du projet En route vers la culture! Ce projet offre la possibilité aux aînés des résidences privées pour aînés (RPA) de se déplacer gratuitement pour voir des spectacles au Théâtre le Trident et au Palais Montcalm, d'aller dans leur bibliothèque de quartier et de participer à des activités culturelles dans leur RPA. Les déplacements et l'accompagnement nécessaires à ces sorties sont gratuits pour les usagers.

TRANSITION

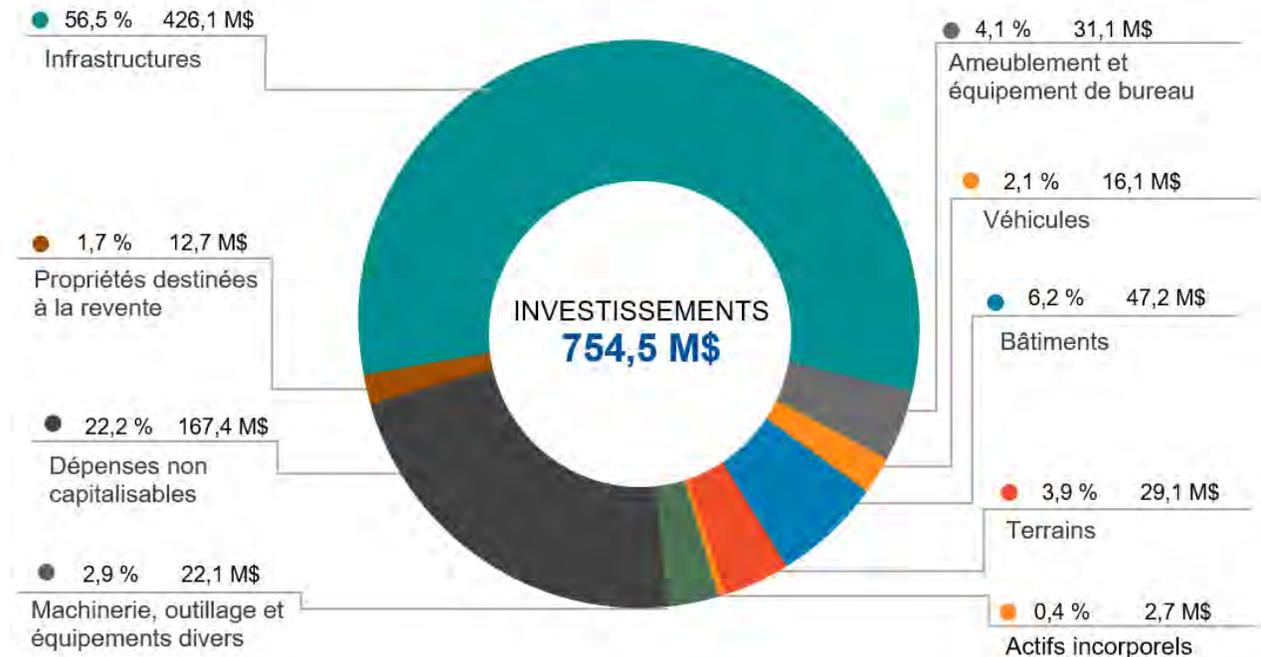
La transition se définit comme toute action et toute initiative permettant de créer un cadre favorable à l'engagement de la collectivité dans les transformations sociales, économiques et écologiques, et ce, pour créer un monde plus juste et en harmonie avec les capacités écologiques de la planète. Voici un exemple d'action réalisée en ce sens :

- Soutien à la Remise culturelle : cet organisme, dont la boutique en ligne a attiré 10 000 visiteurs, a pour mission de favoriser la réutilisation des décors, des matériaux et costumes artistiques, dans le but de revaloriser ces matières. La Remise culturelle a ainsi détourné des écocentres et autres sites d'enfouissement 40 tonnes de matières.

RÉSULTATS FINANCIERS – INVESTISSEMENTS

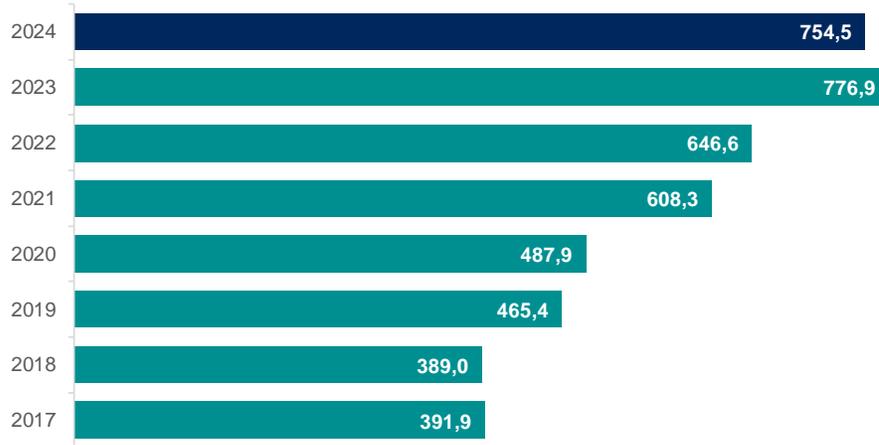
En 2024, les sommes investies par la Ville (excluant le RTC) atteignent 754,5 M\$.

Composition des investissements (excluant le Réseau de transport de la Capitale)
(en M\$)



Investissements réalisés (excluant le RTC)

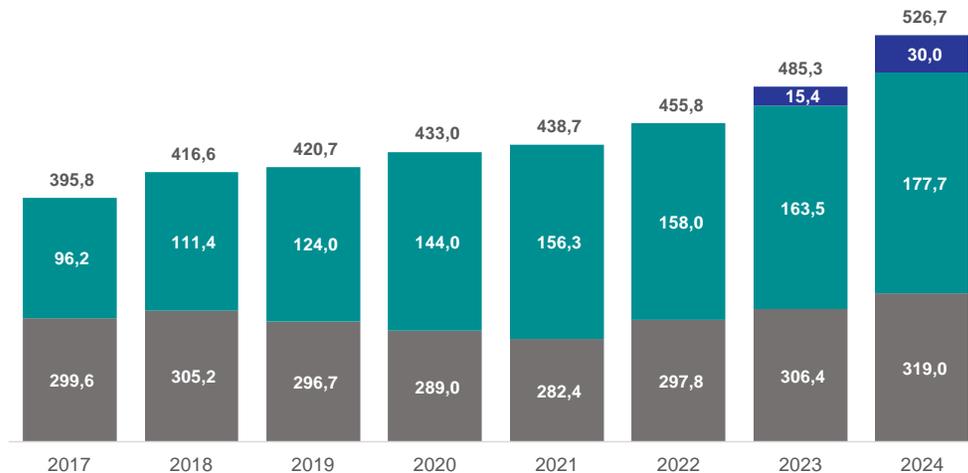
(en M\$)



2024
754,5 M\$

Dépenses de financement

(en M\$)

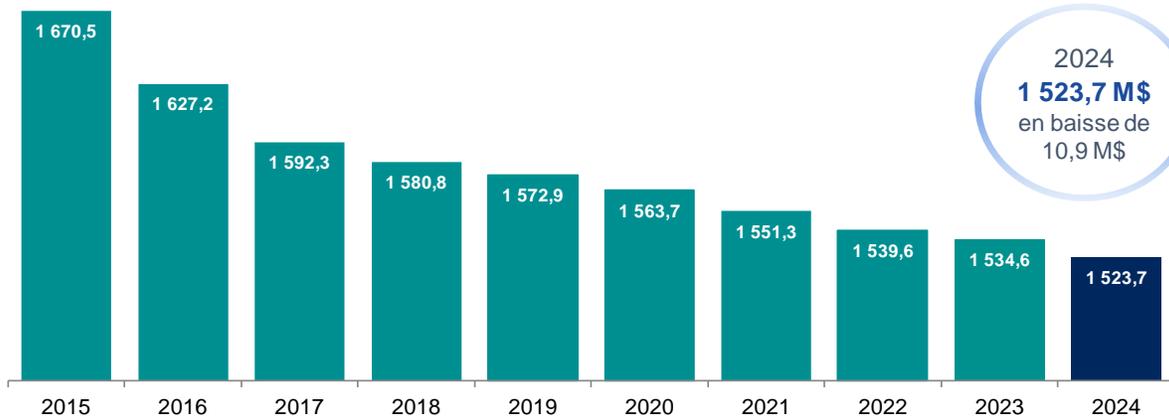


2024
526,7 M\$
budget de
505,7 M\$

- Service de la dette
- Païement comptant d'immobilisations
- Réserve d'infrastructures pour changements climatiques

Dettes nettes

(en M\$)



2024
1 523,7 M\$
en baisse de
10,9 M\$

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

148,6 M\$		Projets d'INGÉNIERIE, notamment la réhabilitation et la réparation de chaussées, la réparation et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
60,1 M\$		Développement de LOGEMENTS SOCIAUX (44,2 M\$) et d'HABITATIONS ABORDABLES (8,5 M\$), programme RÉNOVATION QUÉBEC (5,7 M\$), programme ACCÈS FAMILLE (1,7 M\$)
58,7 M\$		Tramway de Québec
32,7 M\$		Gestion de l'eau : OUVRAGES et ÉQUIPEMENTS (13,2 M\$), USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy (9,2 M\$), augmentation de la réserve d'eau potable de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec (7,0 M\$) et protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles (3,3 M\$)
28,8 M\$		Mise en œuvre de la Vision de la MOBILITÉ ACTIVE 2023-2027
25,4 M\$		Projets liés à l'Entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville (24,0 M\$) et VISIONS CULTURELLES (1,4 M\$)
18,9 M\$		Acquisitions et remplacements de divers véhicules, incluant les véhicules électriques et les bornes de recharge
18,6 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
18,2 M\$		PLAN DE TRANSITION et D'ACTION CLIMATIQUE
17,9 M\$		Travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE (14,6 M\$) et travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES (3,3 M\$)
14,5 M\$		Mise à niveau des équipements récréatifs, sportifs et de plein air, notamment les aires de PLANCHE À ROULETTES, les terrains de TENNIS et de PICKLEBALL, les terrains de BASKETBALL, les terrains de BASEBALL, les terrains de VOLLEYBALL DE PLAGE, les surfaces MULTISPORTS et les terrains de surfaces synthétiques de SOCCER
13,7 M\$		Travaux au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec
13,0 M\$		Réfection du pont d'ÉTAGEMENT de la 18 ^e Rue
10,3 M\$		Travaux d'aménagement aux DÉPÔTS À NEIGE
9,6 M\$		Bassins aquatiques et JEUX D'EAU
9,2 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE

6,6 M\$		Plantation d'ARBRES et autres végétaux
5,9 M\$		Patinoire BLEU BLANC BOUGE
5,6 M\$		Acquisitions et remplacements de VÉHICULES au Service de la protection contre les incendies (5,4 M\$) et au Service de police (0,2 M\$)
5,6 M\$		Acquisition de terrains pour des projets de LOGEMENTS SOCIAUX
5,4 M\$		Réfection de la bibliothèque GABRIELLE-ROY
5,1 M\$		Développement de l'ÉCOQUARTIER de la Pointe-aux-Lièvres (4,0 M\$) et D'Estimauville (1,1 M\$)
4,4 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS, AIRES DE JEUX et PARCS-ÉCOLES
4,1 M\$		Réfection du STATIONNEMENT souterrain place Jacques-Cartier et de celui de l'hôtel de ville, réalisation de stationnements rue Prince-Édouard
3,2 M\$		Mise en œuvre du PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PMGMR)
3,0 M\$		Pôle d'innovation de l'Est
3,0 M\$		Réaménagement routier - AVENUE DES HÔTELS
2,2 M\$		Programme de remplacement des lignes de SERVICE EN PLOMB
2,0 M\$		Programme de COMPENSATION aux entreprises
1,7 M\$		Centre MULTIFONCTIONNEL de curling
1,5 M\$		Réfection du STADE CANAC
1,3 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES et de LOISIRS, notamment Pointe-de-Sainte-Foy
1,2 M\$		Relocalisation de la COUR MUNICIPALE (édifice F.-X.-Drolet)
194,3 M\$		Autres projets 2024 au Programme décennal d'immobilisations
754,5 M\$	INVESTISSEMENTS TOTAUX 2024	

Bilan économique



BILAN ÉCONOMIQUE 2024

En 2024, l'économie de la région de Québec a profité des baisses graduelles de l'inflation et des taux d'intérêt. Le marché de l'emploi a continué de bien se porter alors que la région de Québec affiche un des plus faibles taux de chômage parmi les grandes régions métropolitaines du Canada. La croissance de l'emploi a été modeste, reflétant la prudence des entreprises. Les hausses sont venues du secteur des services aux entreprises, du secteur du transport et de l'entreposage et du secteur public.

Le marché de la revente immobilière a bénéficié de la baisse des taux d'intérêt, alors que le nombre de transactions est demeuré élevé. Les prix de vente ont, quant à eux, affiché une forte croissance, reflétant un marché où la demande excède l'offre. Malgré la rareté, le marché de la région de Québec demeure très compétitif par rapport aux autres grandes villes du Québec.

ÉCONOMIE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Selon l'estimation d'Oxford Economics, l'activité économique de la région de Québec a progressé de 2,9 % en 2024. Durant la même période, l'économie du Québec a présenté une croissance de 1,4 %. La baisse graduelle de l'inflation et des taux d'intérêt en 2024 a soutenu la confiance des consommateurs et des entreprises. Certains secteurs en ont davantage bénéficié, notamment le commerce de gros et de détail, les services aux entreprises et les secteurs liés au tourisme. En contrepartie, l'activité économique était toujours au ralenti, notamment dans le secteur manufacturier.

L'emploi a progressé moins rapidement que l'économie, reflétant ainsi la prudence des entreprises. En 2024, 2 800 emplois ont été créés, soit une hausse de 0,6 %. Les industries liées au tourisme ainsi que le commerce de détail, qui avaient embauché massivement en 2023, ont employé 7 100 travailleurs de moins en 2024. Pour une seconde année, l'emploi dans le secteur finances, assurances et services immobiliers a diminué de 5 500 emplois, soit de 12,9 %. En contrepartie, il y a eu création de 3 600 emplois dans le secteur public et parapublic, 5 300 emplois dans les services aux entreprises et les services professionnels et 2 000 emplois dans les services de transport et entreposage.



Tableau 1 – Indicateurs économiques – 2019-2024

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Croissance du produit intérieur brut réel¹						
Québec ²	2,8 %	-4,7 %	7,3 %	3,4 %	0,6 %	1,4 %
RMR de Québec ³	1,5 %	-4,7 %	5,9 %	3,8 %	2,4 %	2,9 %
Inflation⁴						
Québec	2,1 %	0,8 %	3,8 %	6,7 %	4,5 %	2,3 %
RMR de Québec	1,5 %	0,8 %	3,5 %	6,3 %	4,8 %	2,3 %
Croissance du PIB réel par habitant						
RMR de Québec ⁵	0,4 %	-5,6 %	5,3 %	2,1 %	0,1 %	0,3 %
Marché du travail - RMR de Québec						
Emplois ⁶ (000)	459,3	424,9	440,0	451,0	472,2	475,0
Variation (%)	1,2 %	-7,5 %	3,6 %	2,5 %	4,7 %	0,6 %
Taux de chômage ⁶ (%)	3,1 %	6,8 %	4,1 %	2,9 %	2,7 %	3,9 %
Taux de participation (%)	69,2 %	65,9 %	65,9 %	65,8 %	67,4 %	66,8 %
Taux de postes vacants au 2 ^e trimestre ⁷	4,5 %	nd	6,3 %	7,6 %	6,1 %	3,4 %
Marché immobilier résidentiel						
Croissance de la population⁸						
Québec	1,1 %	0,8 %	0,2 %	1,2 %	2,0 %	2,4 %
RMR de Québec	1,0 %	0,9 %	0,5 %	1,6 %	2,3 %	2,5 %
Ville de Québec	1,1 %	0,7 %	-0,1 %	1,6 %	2,6 %	2,9 %
Construction neuve⁹						
Mises en chantier - RMR de Québec (n)	6 203	6 713	9 389	8 290	5 009	6 905
Mises en chantier - Ville de Québec (n)	4 407	4 002	6 065	4 476	2 981	3 174
Revente résidentielle¹⁰						
Ventes - Ville de Québec (n)	5 387	6 775	6 667	5 807	5 412	6 195
Prix de vente médian des unifamiliales - Ville de Québec (\$)	260 000	270 000	310 000	340 000	350 000	385 000
Marché locatif¹¹						
Taux d'inoccupation des logements, Ville de Québec (%)	2,2 %	2,8 %	2,8 %	1,6 %	0,9 %	0,8 %
Loyer moyen, Ville de Québec (\$ / mois)	838 \$	876 \$	914 \$	946 \$	1 000 \$	1 121 \$
Activité touristique						
Secteur hôtelier¹² - Agglomération de Québec						
Taux d'occupation des hôtels						
Février	66,5 %	67,0 %	21,3 %	41,7 %	64,9 %	60,6 %
Août	93,9 %	56,2 %	72,5 %	86,7 %	83,9 %	88,1 %
Moyenne annuelle	72,3 %	31,2 %	38,7 %	61,6 %	68,1 %	68,5 %
Tarif quotidien moyen des hôtels	161,94 \$	129,26 \$	157,19 \$	194,44 \$	206,11 \$	215,42 \$
Variation (%)		-20,2 %	21,6 %	23,7 %	6,0 %	4,5 %
Passagers embarqués et débarqués¹³ à l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec						
Intérieurs	100,0	24,9	x	63,9	83,2	84,2
Internationaux	100,0	38,3	x	70,7	123,4	128,4
Transfrontalier	100,0	24,4	x	70,5	104,0	114,4
Autres internationaux	100,0	47,3	x	70,8	135,9	137,6
Total	100,0	29,2	18,5	66,1	96,2	98,6
Autres						
Taux d'inoccupation des bureaux au 2 ^e trimestre - RMR de Québec ¹⁴	7,6 %	8,1 %	9,5 %	9,2 %	12,4 %	12,3 %
Taux directeur - Fin d'année ¹⁵	1,75 %	0,25 %	0,25 %	4,25 %	5,00 %	3,25 %

Notes et sources

- Produit intérieur brut réel aux prix du marché - dollars enchaînés (2017)
- 2002-2023 : Statistique Canada, Comptes économiques provinciaux et territoriaux. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. 2024 : Oxford Economics, mars 2025
- 2002-2024 : Oxford Economics
- Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisés
- ISQ : Estimation de la population des régions métropolitaines de recensement (RMR), Québec, 1er juillet 2001 à 2024 (16 janvier 2025)
- 2011-2024 : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Avant 2011, l'estimé est basé sur le taux de croissance publié antérieurement par Statistique Canada
- Le taux de postes vacants est le nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de travail, c'est-à-dire l'ensemble des postes occupés et des postes vacants. Statistique Canada. Tableau 14-10-0441-01 Postes vacants, employés salariés, taux de postes vacants et moyenne du salaire offert selon les provinces et territoires, données trimestrielles non désaisonnalisées. Les données portent sur la région de la Capitale-Nationale
- 2001-2024 : Institut de la statistique du Québec. Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec
- 2002-2024 : SCHL, portail de l'information sur le marché du travail et Perspectives sur le marché de l'habitation
- 2002-2024 : APCIQ. Baromètre du marché résidentiel
- 2002-2024 : SCHL, Rapport sur le marché locatif et Perspectives sur le marché de l'habitation
- Destination Québec cité, bilans annuels. Comprend la Ville de Québec, Wendake, L'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de-Desmaures
- 2008 à 2023 : Statistique Canada, Tableau 23-10-0253-01. Estimation 2024 basé sur les taux de croissance Destination Québec cité dans le Bilan annuel 2024
- Groupe ALTUS
- Banque du Canada

PERMIS DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS

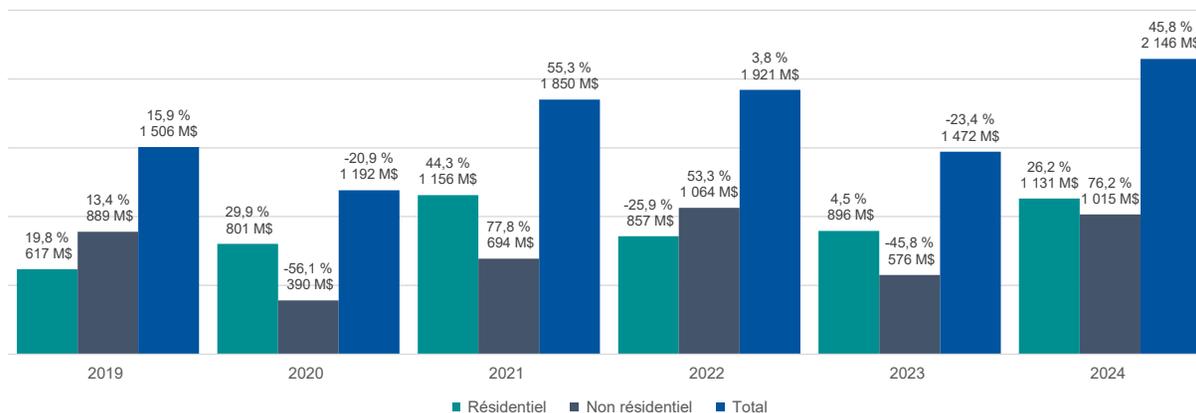


En 2024, la valeur des travaux associée aux permis de construction a atteint le niveau record de 2,1 milliards de dollars, surpassant ainsi les années 2021 et 2022. Il s'agit d'une hausse de 45,8 % par rapport à 2023. La valeur de ces travaux se partage à peu près également entre le secteur résidentiel et non résidentiel.

Le secteur résidentiel présente une hausse de 26,3 %, avec 1 131 M\$ de valeur de permis délivrés. Les projets majeurs, notamment Fleur-de-Lys, Les Jardins du Vallon, Les immeubles Laforest et Le Philippe phase 2, comptent pour 30 % de la valeur de ces permis.

La croissance de 76,2 % du secteur non résidentiel représente une augmentation de 439 M\$. La construction d'infrastructures du RTC, pour 348,8 M\$, et les travaux de 51,8 M\$ pour l'Espace Riopelle du Musée national des beaux-arts du Québec sont deux projets majeurs contribuant à cette hausse.

Graphique 1 – Valeurs et variations des permis de construction et rénovations – Ville de Québec (en M\$)



CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE



La baisse progressive des taux d'intérêt a permis à la construction résidentielle de retrouver le chemin de la croissance en 2024. En effet, 3 174 unités résidentielles ont été mises en chantier, par rapport à 2 981 en 2023, soit une hausse de 6,5 %.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années maintenant, les mises en chantier de logements locatifs accaparent la part du lion avec près de 85 % des mises en chantier. Pour une seconde année consécutive, la part des maisons unifamiliales reste sous la barre des 10 %. Par ailleurs, le marché des condominiums retrouve, en 2024, un niveau d'activité similaire à celui de 2019. Sa part reste relativement faible à 7 % alors qu'elle a oscillé entre 30 % et 40 % entre 2008 et 2014.

Tableau 2 – Nombre et variation des mises en chantier par marché visé – Ville de Québec

Marché visé		2019	2020	2021	2022	2023	2024
Propriété*	nombre	583	635	727	663	287	272
	%	19,2 % ↑	8,9 % ↑	14,5 % ↑	-8,8 % ↓	-56,7 % ↓	-5,2 % ↓
Copropriété	nombre	226	128	160	108	76	229
	%	35,3 % ↑	-43,4 % ↓	25,0 % ↑	-32,5 % ↓	-29,6 % ↓	201,3 % ↑
Locatif	nombre	3 598	3 239	5 178	3 705	2 618	2 673
	%	30,9 % ↑	-10,0 % ↓	59,9 % ↑	-28,4 % ↓	-29,3 % ↓	2,1 % ↑
Total	nombre	4 407	4 002	6 065	4 476	2 981	3 174
	%	29,5 % ↑	-9,2 % ↓	51,5 % ↑	-26,2 % ↓	-33,4 % ↓	6,5 % ↑

Notes et source

Source : SCHL, Portail de l'information sur le marché de l'habitation

* Propriété regroupe les maisons individuelles, jumelées et en rangée

MARCHÉ LOCATIF

L'enquête de la SCHL sur les logements locatifs effectuée en octobre 2024 indique que le marché locatif est demeuré serré dans la ville de Québec en 2024. Malgré une hausse importante de près de 4 800 logements destinés à la location, la demande de logements a continué d'être forte alors que la pression démographique s'est maintenue et que l'accessibilité à la propriété est restée difficile en raison de la rareté de l'offre.

La demande ayant augmenté plus rapidement que l'offre, le taux d'inoccupation a de nouveau diminué pour atteindre 0,8 %. Il s'agit du plus bas taux d'inoccupation depuis 2009. Ce taux est un indicateur de la pression qui existe dans le marché locatif. Plus il est bas, plus la pression est élevée sur le prix des loyers. On considère habituellement qu'un taux d'inoccupation de 3,0 % reflète un marché équilibré.

Le loyer moyen d'un appartement de deux chambres a atteint 1 173 \$ en 2024 alors qu'il était de 1 048 \$ en 2023, soit une hausse de 11,9 %. Cette hausse reflète à la fois les pressions inflationnistes et la valeur plus élevée des nouvelles constructions. Mis à part l'effet des nouveaux logements, la SCHL estime que les prix des logements de deux chambres ont été en hausse de 5,2 % en 2024.

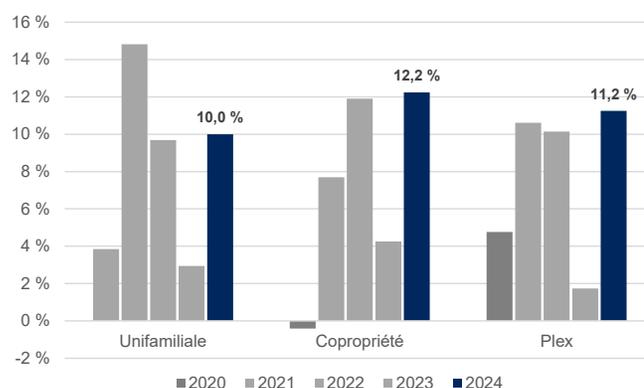
MARCHÉ RÉSIDENTIEL DE LA REVENTE

Le marché de la revente a rebondi après une légère baisse en 2023. En 2024, les transferts de propriétés ont progressé de 14,5 % dans la ville de Québec, alors que 6 195 transactions de vente ont été enregistrées.

Le marché a été nettement favorable aux vendeurs en 2024. L'écoulement de l'inventaire est au plus bas depuis que les données existent. Les délais de ventes ont continué de diminuer pour les résidences unifamiliales et les copropriétés, alors qu'ils sont restés stables pour les multilogements.

Les prix de vente, qui avaient entamé une hausse en 2020 après des années de stabilité, ont augmenté rapidement en 2021 et 2022. En 2023, ils ont poursuivi leur progression, bien qu'à un rythme moins élevé, pour reprendre à nouveau en 2024 (graphique 2). Entre 2023 et 2024, le prix de

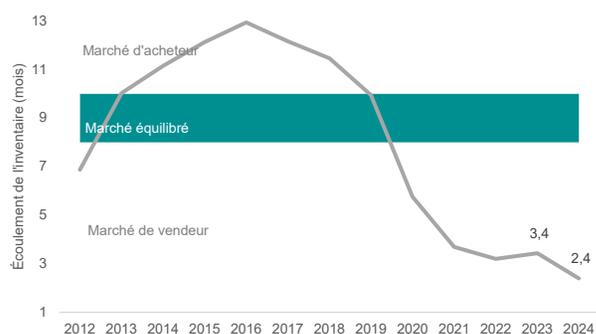
Graphique 2– Variation annuelle des prix médians de la revente – Ville de Québec



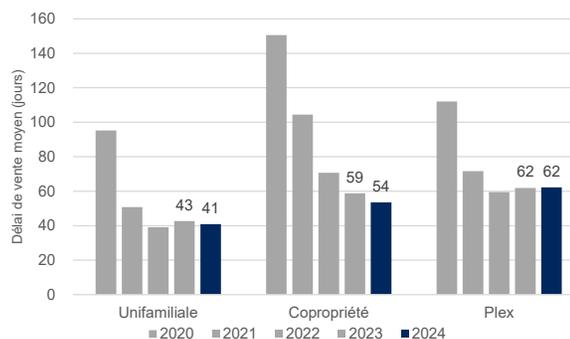
Source : ACPIQ par le système Centris®

vente médian s'est accru de 10,0 % pour les résidences unifamiliales, de 12,2 % pour les copropriétés et de 11,2 % pour les multilogements. En 2024, le prix de vente médian pour une maison se situait à 385 000 \$ comparativement à 350 000 \$ en 2023.

Graphique 3 – Inventaire et délais de vente



Source : ACPIQ par le système Centris®



Source : ACPIQ par le système Centris®

Malgré cette hausse des prix, les immeubles à Québec demeurent abordables en comparaison avec les autres grandes villes du Québec.

Tableau 3 – Prix médian des maisons unifamiliales vendues en 2024 selon l'APCIQ – Villes de 50 000 habitants et plus

Rang population	Rang valeur	Ville	Région APCIQ	Prix médian 2024	Variation 2024	Population 2024
1	1	Montréal	Île de Montréal	749 000 \$	5 %	1 945 359
12	2	Brossard	Rive-Sud - Secteur 42 : Brossard/Saint-	735 000 \$	4 %	97 697
18	3	Blainville	Rive-Nord - Secteur 28 : Blainville	700 000 \$	5 %	61 566
24	4	Dollard-des-Ormeaux	Île de Montréal - Secteur 2 : Ouest-de-l'Île-	690 000 \$	6 %	50 611
3	5	Laval	Laval	575 000 \$	7 %	460 396
17	6	Mirabel	Rive-Nord - Secteur 26 : Mirabel	555 000 \$	2 %	67 564
5	7	Longueuil	Rive-Sud - Secteur 43 : Vieux-Longueuil	543 500 \$	12 %	268 684
20	8	Mascouche	Rive-Nord - Secteur 30 : Mascouche	535 000 \$	5 %	56 173
13	9	Repentigny	Rive-Nord - Secteur 31 : Repentigny	521 428 \$	28 %	90 040
10	10	Terrebonne	Rive-Nord - Secteur 29 : Terrebonne	520 000 \$	6 %	125 278
15	11	Saint-Jérôme	Rive-Nord - Secteur 33 : Saint-Jérôme	485 000 \$	9 %	84 440
21	12	Châteauguay	Rive-Sud - Secteur 39 : Châteauguay	470 000 \$	8 %	53 217
11	13	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Jean-sur-Richelieu - Secteur 50 : Saint-Jean-sur-Richelieu	456 250 \$	8 %	100 558
4	14	Gatineau	Ville de Gatineau	455 000 \$	3 %	305 334
16	15	Granby	Agglomération Granby	450 000 \$	2 %	71 815
19	16	Saint-Hyacinthe	Agglomération Sainte-Hyacinthe	429 000 \$	6 %	60 707
6	17	Sherbrooke	Ville de Sherbrooke	393 820 \$	12 %	184 303
2	18	Québec	Ville de Québec	385 000 \$	10 %	592 884
7	19	Lévis	Rive-Sud de Québec - Secteur 14 : Ancien-	360 000 \$	9 %	159 436
14	20	Drummondville	Ville de Drummondville	360 000 \$	5 %	84 876
9	21	Trois-Rivières	Ville de Trois-Rivières	345 000 \$	0 %	149 208
23	22	Rimouski	Agglomération Rimouski	320 250 \$	6 %	51 764
8	23	Saguenay	Ville de Saguenay	295 000 \$	2 %	152 341
22	24	Shawinigan	Agglomération Shawinigan	262 000 \$	10 %	51 771

Sources : APCIQ, Fenêtre sur le marché immobilier, baromètre résidentiel
Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2025)

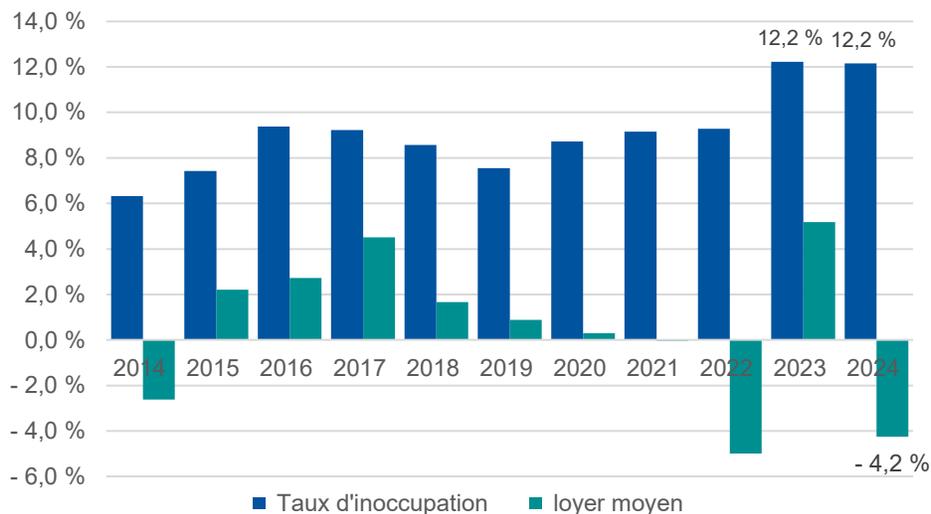
TAUX D'INOCCUPATION DES IMMEUBLES DE BUREAUX



En 2024, le taux d'inoccupation des immeubles de bureaux, qui s'établit à 12,2 %, est stable par rapport à 2023, mais il demeure élevé. Le mode de travail hybride, bien implanté dans plusieurs secteurs d'activités, a pour effet de diminuer la demande d'espaces et les entreprises profitent de l'expiration des baux pour réduire la superficie utilisée.

L'augmentation de la disponibilité des espaces et la timidité de la demande se répercutent sur les loyers, alors que ceux-ci ont diminué de 4,2 % en 2024.

Graphique 4 – Taux d'inoccupation et variation du loyer moyen des immeubles de bureaux de 20 000 pi² et plus – Région de Québec



Source : Groupe ALTUS Québec

SECTEUR TOURISTIQUE

La reprise du tourisme, entamée en 2022, s'est poursuivie en 2023 et en 2024. Le nombre de chambres d'hôtel occupées s'est accru de 2,8 %, permettant aux hôteliers de l'agglomération de Québec d'afficher un taux d'occupation moyen de 68,5 %. Le prix moyen des chambres d'hôtel dans l'agglomération a progressé légèrement plus rapidement que l'inflation, soit de 4,5 %, pour s'établir à 215,42 \$ par nuit en 2024.



La croissance touristique provient de tous les segments, mais découle principalement des voyageurs internationaux. La croissance du nombre de passagers aériens en provenance des destinations internationales a été de 4,1 % en 2024. La croissance provient principalement d'un afflux plus important des voyageurs américains (+10,0 %) alors que les voyageurs des autres destinations internationales affichaient une progression de 1,3 %. La hausse du nombre de passagers sur les vols intérieurs, quant à elle, a été de 1,2 % en 2024.

Tableau 4 – Activité touristique – 2019-2024

	Secteur hôtelier Agglomération de Québec		Indice de l'évolution du nombre de passagers embarqués et débarqués Aéroport international Jean-Lesage de Québec				
	Tarif quotidien (\$ / chambre)	Taux d'occupation (%)	Intérieurs*	Internationaux** (2019 = 100)		Ensemble	
2019	161,94 \$	72,3 %	100,0		100,0		100,0
2020	129,26 \$ ▼	31,2 % ▼	24,9 ▼		38,3 ▼		29,2 ▼
2021	157,19 \$ ▲	38,7 % ▲	x		x		18,5 ▼
2022	194,44 \$ ▲	61,6 % ▲	63,9 ▲		70,7 ▲		66,1 ▲
2023	206,11 \$ ▲	68,1 % ▲	83,2 ▲		123,4 ▲		96,2 ▲
2024	215,42 \$ ▲	68,5 % —	84,2 ▲		128,4 ▲		98,6 ▲

Sources et notes

Destination Québec cité, Aéroport Jean-Lesage et Statistique Canada

* Comprend les voyageurs qui sont soit sur leur départ, ou qui arrivent du Canada (domestique)

** Comprend les voyageurs qui sont soit sur leur départ, ou qui arrivent des États-Unis (transfrontalier) ou de l'extérieur du Canada ou des États-Unis (international)

- ▲ Hausse de plus de 1 %
- ▼ Baisse de plus de 1 %
- Variation entre -1 % et 1 %
- x La donnée de 2021 n'a pas été rendue disponible

STATISTIQUES ÉCONOMIQUES



En 2024, le taux directeur de la Banque du Canada a baissé de 1,75 point de pourcentage par rapport à décembre 2023, pour s'établir à 3,25 % en fin d'année.

Tableau 5 – Statistiques économiques du mois de décembre

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Indice des prix à la consommation, décembre	2002 = 100	130,8	131,8	138,3	147,2	153,1	155,5
Δ en %	%	1,9	0,8	4,9	6,4	4,0	1,6
Taux directeur, décembre	%	1,75	0,25	0,25	4,25	5,00	3,25
Taux hypothécaire variable	%	2,90	1,78	1,30	5,45	6,26	4,51
Taux de change (1 \$ CAN = X \$ US)	cents US	0,76	0,78	0,78	0,74	0,76	0,70
Prix de l'essence régulière, décembre	cents / l	116,4	107,2	149,8	157,4	163,0	154,8
Δ en %	%	7,1	-7,9	39,7	5,1	3,6	-5,0

Sources : Banque du Canada

Statistique Canada, Tableau 18-10-0001-01; Tableau 18-10-0004-01; Tableau 33-10-0036-01

Tout comme le taux directeur, les taux hypothécaires variables ont diminué en 2024. La baisse de 1,75 % entre décembre 2023 et décembre 2024 situe ce taux à 4,51 %.

Le dollar canadien s'est déprécié de 0,06 ¢ US par rapport à la devise américaine entre décembre 2023 et décembre 2024.

L'indice des prix à la consommation (IPC) pour la région de Québec a augmenté de 1,6 % entre décembre 2023 et décembre 2024. Pour la même période, le prix de l'essence ordinaire dans la région a reculé de 5,0 %.

Résultats 2024+ Fonctionnement



Sommaire des résultats de fonctionnement

La Ville a terminé son exercice financier 2024 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 98,3 M\$.

Les résultats financiers, excluant les éléments extrabudgétaires, indiquent des revenus totaux de 1 981,5 M\$, comparativement à des dépenses totales de 1 884,8 M\$.

Le budget initial adopté était de 1 904,1 M\$.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2024

Tableau 6 – Sommaire des résultats
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en M\$) pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 305,6	1 364,3	1 431,1	1 441,0	-9,9	-0,7 %
Quotes-parts	41,1	43,8	50,0	50,0	-	-
Transferts	82,2	87,2	128,0	119,3	8,7	7,3 %
Services rendus	74,1	84,8	92,0	87,0	5,0	5,7 %
Imposition de droits	75,9	66,3	97,0	53,6	43,4	81,0 %
Amendes et pénalités	19,5	20,3	19,3	23,8	-4,5	-18,9 %
Intérêts	31,6	49,1	42,1	35,6	6,5	18,3 %
Autres revenus	11,7	14,0	30,1	7,3	22,8	312,3 %
Affectations	85,1	87,5	91,9	86,5	5,4	6,2 %
Total revenus	1 726,8	1 817,3	1 981,5	1 904,1	77,4	4,1 %
DÉPENSES						
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	80,0	84,1	93,1	99,1	6,0	6,0 %
Citoyen et vitalité urbaine	187,1	195,6	212,8	230,6	17,8	7,7 %
Services de proximité	288,5	325,4	333,8	330,1	-3,7	-1,1 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	237,6	247,6	266,9	257,0	-9,9	-3,9 %
Infrastructures durables	<u>224,4</u>	<u>247,4</u>	<u>255,9</u>	<u>262,3</u>	<u>6,4</u>	<u>2,4 %</u>
Total dépenses des unités administratives	1 017,6	1 100,1	1 162,5	1 179,0	16,5	1,4 %
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	21,6	-4,3	-18,4	2,0	20,4	
Contributions aux organismes	144,1	152,2	164,1	166,8	2,7	
Autres frais	<u>22,8</u>	<u>39,6</u>	<u>49,9</u>	<u>50,6</u>	<u>0,7</u>	
Total autres dépenses	188,5	187,5	195,6	219,4	23,8	10,8 %
Total dépenses avant dépenses de financement	1 206,1	1 287,6	1 358,1	1 398,4	40,3	2,9 %
Service de la dette	297,8	306,4	319,0	318,0	-1,0	-0,3 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	158,0	163,5	177,7	157,7	-20,0	-12,7 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	-	15,4	30,0	30,0	-	-
Total dépenses	1 661,9	1 772,9	1 884,8	1 904,1	19,3	1,0 %
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	64,9	44,4	96,7	-		
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES						
Revenus	36,0	21,9	14,2	n/d		
Dépenses	<u>35,2</u>	<u>20,1</u>	<u>12,6</u>	n/d		
Écart des revenus sur les dépenses	0,8	1,8	1,6	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	65,7	46,2	98,3	-		

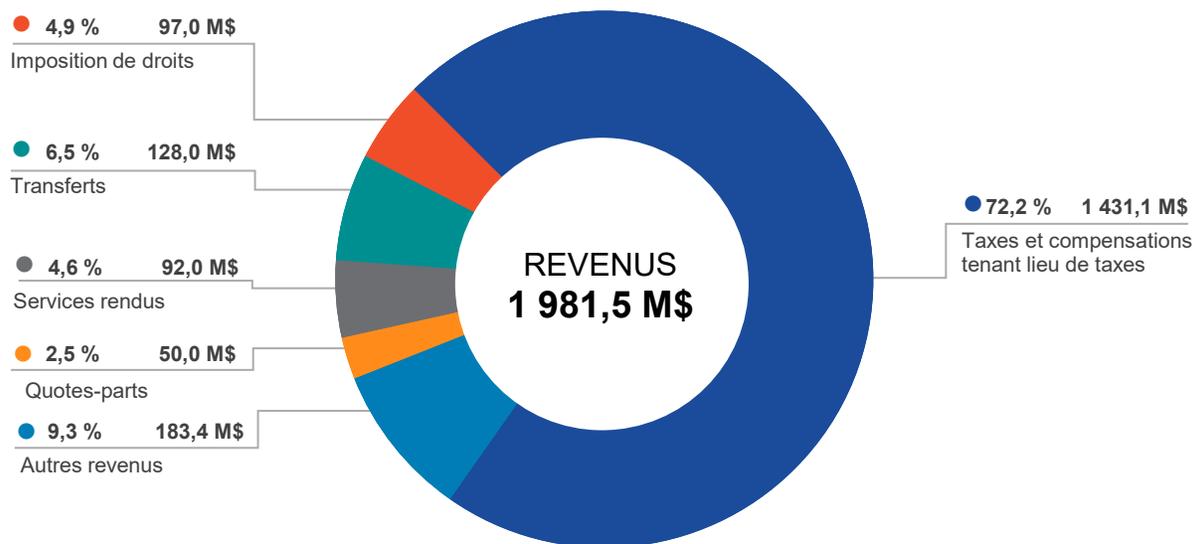
ANALYSE DES REVENUS

Les revenus de 2024 s'élèvent à 1 981,5 M\$ avant éléments extrabudgétaires, soit un écart favorable de 77,4 M\$ (4,1 %), par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 7 – Revenus
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en M\$) pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 305,6	1 364,3	1 431,1	1 441,0	-9,9	-0,7 %
Quotes-parts	41,1	43,8	50,0	50,0	-	-
Transferts	82,2	87,2	128,0	119,3	8,7	7,3 %
Services rendus	74,1	84,8	92,0	87,0	5,0	5,7 %
Imposition de droits	75,9	66,3	97,0	53,6	43,4	81,0 %
Amendes et pénalités	19,5	20,3	19,3	23,8	-4,5	-18,9 %
Intérêts	31,6	49,1	42,1	35,6	6,5	18,3 %
Autres revenus	11,7	14,0	30,1	7,3	22,8	312,3 %
Affectations	85,1	87,5	91,9	86,5	5,4	6,2 %
Total revenus	1 726,8	1 817,3	1 981,5	1 904,1	77,4	4,1 %

Graphique 5 – Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires)
(en M\$)



TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les **taxes municipales** provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification en vigueur. En 2024, des taux de taxes s'appliquent pour quatre catégories distinctes, soit celle des immeubles non résidentiels, celle des terrains vagues desservis, celle des immeubles de six logements et plus et la catégorie résiduelle, qui est principalement composée des immeubles résidentiels d'un à cinq logements. Également, des tarifications fiscales spécifiques sont applicables pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les **compensations tenant lieu de taxes** regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

RÉSULTATS

Les revenus de taxes et compensations tenant lieu de taxes 2024 atteignent 1 431,1 M\$, soit un écart défavorable de -9,9 M\$ (-0,7 %) avec les prévisions budgétaires. Ces revenus représentent 72,2 % des revenus de la Ville.

Tableau 8 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes
(en M\$)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	Budget * 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Taxes et tarifications						
Taxes foncières générales	994,3	1 039,6	1 069,6	1 080,4	-10,8	-1,0 %
Gestion eau potable et eaux usées	117,9	122,1	138,9	138,5	0,4	0,3 %
Gestion des matières résiduelles	71,2	73,9	81,7	80,1	1,6	2,0 %
Compensations tenant lieu de taxes						
Gouv. du Québec et ses entreprises	91,7	96,5	107,3	107,0	0,3	0,3 %
Gouv. du Canada et ses entreprises	22,0	23,3	22,6	23,9	-1,3	-5,4 %
Autres sources de revenus						
Centres d'urgence 9-1-1	3,2	3,1	3,8	3,5	0,3	8,6 %
Autres revenus	5,3	5,8	7,2	7,6	-0,4	-5,3 %
Total taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 305,6	1 364,3	1 431,1	1 441,0	-9,9	-0,7 %

* Reclassement afin de tenir compte des ajustements requis entre les taxes foncières générales et la gestion de l'eau potable et des eaux usées

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-10,8 D	Taxes foncières générales
	-10,8 D Ajouts au rôle d'évaluation pour les nouvelles constructions et rénovations inférieurs à ceux anticipés
2,0 F	Gestion des matières résiduelles et gestion de l'eau potable et des eaux usées
	1,6 F Augmentation des volumes de collecte de matières résiduelles découlant de la hausse des activités du secteur commercial
	0,4 F Consommation d'eau supérieure aux prévisions
0,3 F	Gouvernement du Québec et ses entreprises
	0,3 F Valeurs des immeubles supérieures à ce qui avait été estimé
-1,3 D	Gouvernement du Canada et ses entreprises
	-1,3 D Valeurs des immeubles inférieures à ce qui avait été estimé
-0,1 D	Autres sources de revenus
	-0,1 D Divers éléments
-9,9 D	Taxes et compensations tenant lieu de taxes

* F : écart favorable

D : écart défavorable



COMPARAISON INTERMUNICIPALE DE LA TAXATION

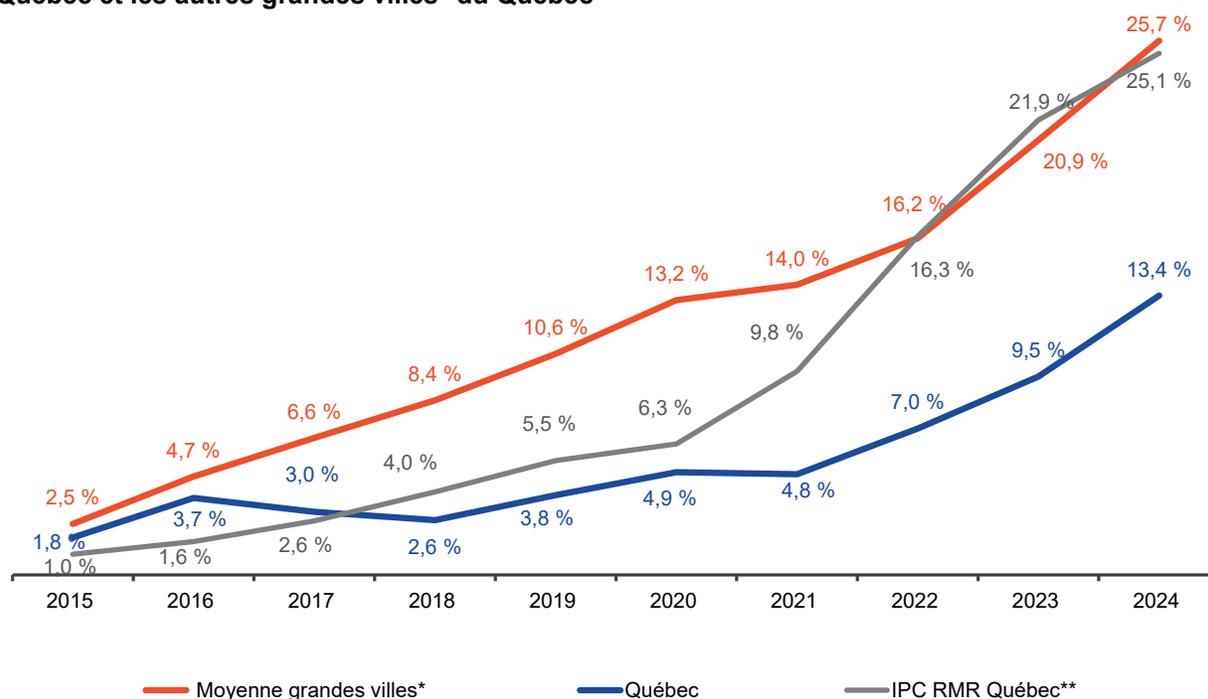
Taxes résidentielles

Le cadre financier de la Ville prévoit que le mode d'indexation des taxes consiste à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec (RMR), selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1^{er} septembre au 31 août précédent l'exercice visé.

Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens. En 2022, l'indexation des taxes était de 2,2 %, soit identique à l'IPC annuel moyen observé. Depuis 2023, la Ville de Québec limite l'indexation des taux de taxes en deçà de l'inflation afin de soutenir les citoyens. L'IPC annuel moyen observé s'élevait à 5,6 % en 2023 et en 2024 alors que la hausse des comptes de taxes a été limitée respectivement à 2,5 % et 3,9 %.

De 2015 à 2024, l'augmentation cumulative des hausses de taxes résidentielles de la Ville de Québec est de 13,4 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises, excluant Québec, est de 25,7 %, soit près du double de celle de la Ville.

Graphique 6 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec



* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke
** Statistique Canada

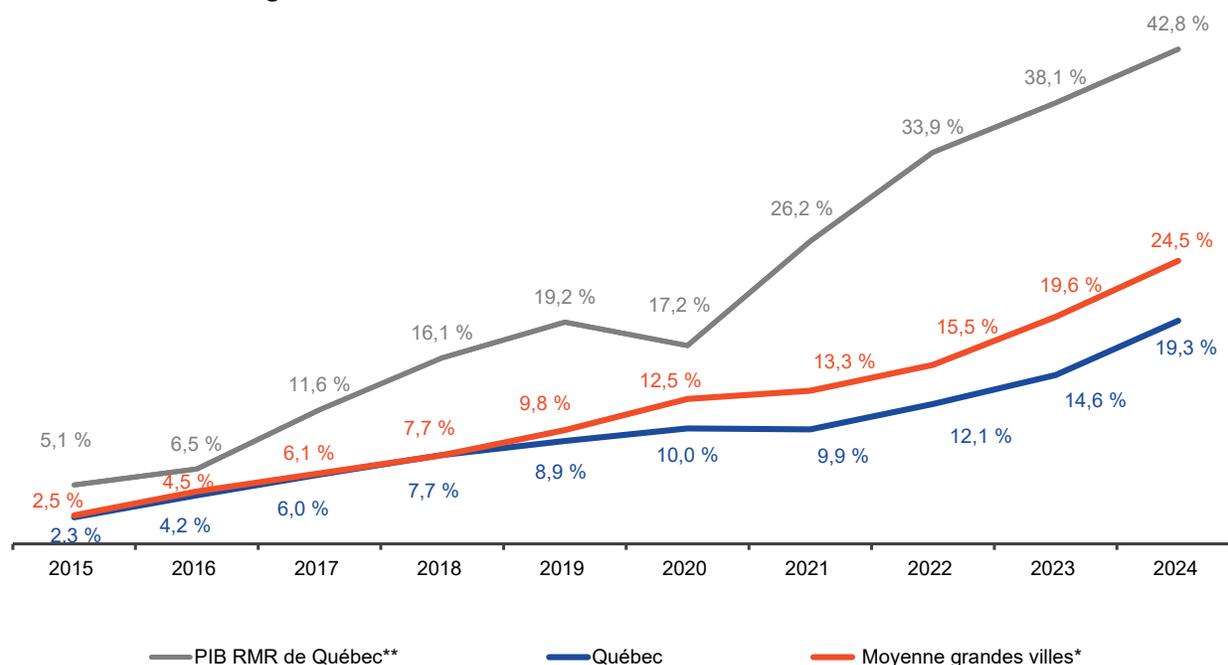
Taxes non résidentielles

Le cadre financier de la Ville prévoit que le mode d'indexation des taxes consiste à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec (RMR), selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1^{er} septembre au 31 août précédent l'exercice visé.

Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens. En 2022, l'indexation des taxes était de 2,2 %, soit identique à l'IPC annuel moyen observé. Depuis 2023, la Ville de Québec limite l'indexation des taux de taxes en deçà de l'inflation afin de soutenir les citoyens. L'IPC annuel moyen observé s'élevait à 5,6 % en 2023 et en 2024 alors que la hausse des comptes de taxes a été limitée respectivement à 2,5 % et 4,7 %.

De 2015 à 2024, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 19,3 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises, excluant Québec, est de 24,5 %, soit 26,9 % supérieure à celle de la Ville.

Graphique 7 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec



* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

** Source : Oxford Economics

QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération de Québec, dont la Ville de Québec est la municipalité centrale. Ces dépenses découlent de la prestation de services destinés à l'ensemble des citoyens de l'agglomération et les quotes-parts assurent une répartition équitable de celles-ci entre chaque municipalité.

RÉSULTATS

Les revenus provenant des quotes-parts atteignent 50,0 M\$, soit un montant équivalent aux prévisions budgétaires.

Tableau 9 – Quotes-parts
(en M\$)

QUOTES-PARTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
L'Ancienne-Lorette	15,0	15,9	17,3	17,3	-	-
Saint-Augustin-de-Desmaures	26,1	27,9	32,7	32,7	-	-
Total quotes-parts	41,1	43,8	50,0	50,0	-	-

TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent les sommes reçues des gouvernements et des organismes qui ne sont pas compensés par des biens ou des services en contrepartie, ou qui n'ont pas à être remboursés ultérieurement.

RÉSULTATS

Les revenus de transferts atteignent 128,0 M\$, soit un écart favorable de 8,7 M\$ (7,3 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 10 – Transferts
(en M\$)

TRANSFERTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Partage de la croissance d'une partie de la taxe de vente du Québec	7,0	8,6	28,4	28,2	0,2	0,7 %
Subvention à titre de Capitale-Nationale	16,2	16,2	16,2	16,2	-	-
Contribution au service de la dette	13,0	13,9	14,1	14,3	-0,2	-1,4 %
Gestion des matières résiduelles	13,5	16,4	31,6	23,4	8,2	35,0 %
Destination Québec cité	25,7	25,2	29,1	29,2	-0,1	-0,3 %
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	4,8	-	-
Autres	2,0	2,1	3,8	3,2	0,6	18,8 %
Total transferts	82,2	87,2	128,0	119,3	8,7	7,3 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,2 F	Partage de la croissance d'une partie de la taxe de vente du Québec
0,2 F	Croissance des revenus de la taxe de vente du Québec supérieure à ce qui était prévu
-0,2 D	Contribution au service de la dette
-0,2 D	Diminution du coût des emprunts à la charge du gouvernement par rapport aux prévisions
8,2 F	Gestion des matières résiduelles
4,8 F	Augmentation des revenus découlant de la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
3,4 F	Augmentation de la compensation des coûts nets pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles
-0,1 D	Destination Québec cité
-3,0 D	Utilisation moins importante qu'anticipé des revenus reportés pour financer des activités étant donné l'augmentation des autres sources de revenus
2,3 F	Revenus découlant principalement de l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2022-2025 et de l'Entente du pôle touristique hivernal plus élevés que ceux anticipés
0,6 F	Augmentation des revenus provenant de la taxe sur l'hébergement
0,6 F	Autres
0,7 F	Revenus additionnels provenant du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage
-0,1 D	Divers éléments
8,7 F	Transferts

* F : écart favorable

D : écart défavorable

SERVICES RENDUS

On retrouve dans cette catégorie les revenus découlant des services que la Ville rend aux citoyens (ex. : loisirs et culture, stationnements), à des organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique) et aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur du complexe de valorisation énergétique).

RÉSULTATS

Les revenus de services rendus se chiffrent à 92,0 M\$, soit un écart favorable de 5,0 M\$ (5,7 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 11 – Services rendus
(en M\$)

SERVICES RENDUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	Budget	Écart 2024	
				2024	Budget-Réel	
Organismes municipaux	4,8	6,2	6,6	5,4	1,2	22,2 %
Destination Québec cité	2,2	2,4	2,1	2,1	-	-
Stationnements	9,8	12,9	11,0	13,3	-2,3	-17,3 %
Vente de vapeur	4,3	4,7	4,5	4,8	-0,3	-6,3 %
ExpoCité	4,2	6,9	8,8	7,6	1,2	15,8 %
Gestion du Centre Vidéotron	4,8	5,4	4,8	5,1	-0,3	-5,9 %
Loisirs et culture	6,1	7,8	8,5	7,4	1,1	14,9 %
Loyers	2,0	2,4	3,3	2,7	0,6	22,2 %
Centre de tri	10,5	7,3	10,1	7,4	2,7	36,5 %
Centre de biométhanisation	-	-	2,2	3,0	-0,8	-26,7 %
Autres	25,4	28,8	30,1	28,2	1,9	6,7 %
Total services rendus	74,1	84,8	92,0	87,0	5,0	5,7 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
1,2 F Organismes municipaux	1,2 F Augmentation provenant principalement de nouvelles ententes intermunicipales pour la gestion des matières résiduelles et organiques
-2,3 D Stationnements	-1,3 D Diminution découlant notamment d'une période de gratuité plus longue que prévue lors du remplacement des bornes de paiement -0,8 D Diminution des permis de stationnement vendus et de l'achalandage dans les parcs de stationnement -0,2 D Divers éléments
-0,3 D Vente de vapeur	-0,3 D Demande de vapeur légèrement inférieure aux prévisions
1,2 F ExpoCité	1,2 F Augmentation découlant principalement de l'accueil de nouveaux événements au Centre de foires
-0,3 D Gestion du Centre Vidéotron	-0,3 D Nombre d'événements moindre qu'anticipé au Centre Vidéotron

Écarts* (en M\$)	Justifications
1,1 F	Loisirs et culture
0,8 F	Reconnaissance des revenus des centres communautaires pris en charge par des organismes. Par ailleurs, des dépenses sont constatées en contrepartie
0,3 F	Augmentation provenant principalement des revenus de location et de diffusion de contenu audiovisuel au Palais Montcalm. Des dépenses additionnelles sont réalisées en contrepartie
0,6 F	Loyers
0,6 F	Revenus de loyers plus importants que ceux anticipés
2,7 F	Centre de tri
2,7 F	Hausse des prix de vente sur le marché des matières recyclées et quantités vendues plus élevées que celles anticipées
-0,8 D	Centre de biométhanisation
-1,8 D	Vente de sulfate d'ammonium moins élevée que prévue
1,0 F	Vente de gaz naturel renouvelable plus importante que prévue
1,9 F	Autres
1,4 F	Hausse des demandes de permis relatifs aux branchements des services d'aqueduc et d'égouts et pour les entrées charretières
-0,9 D	Revenus inférieurs du Service de police découlant principalement de l'entente avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale concernant des ordonnances civiles
0,6 F	Réception des boues par des partenaires externes plus élevée que prévue
0,5 F	Revenus supérieurs provenant notamment de la vente de métaux et des matières des écocentres
0,3 F	Divers éléments
5,0 F	Services rendus

* F : écart favorable

D : écart défavorable

IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

RÉSULTATS

Les revenus d'imposition de droits totalisent 97,0 M\$, soit un écart favorable de 43,4 M\$ (81,0 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 12 – Imposition de droits

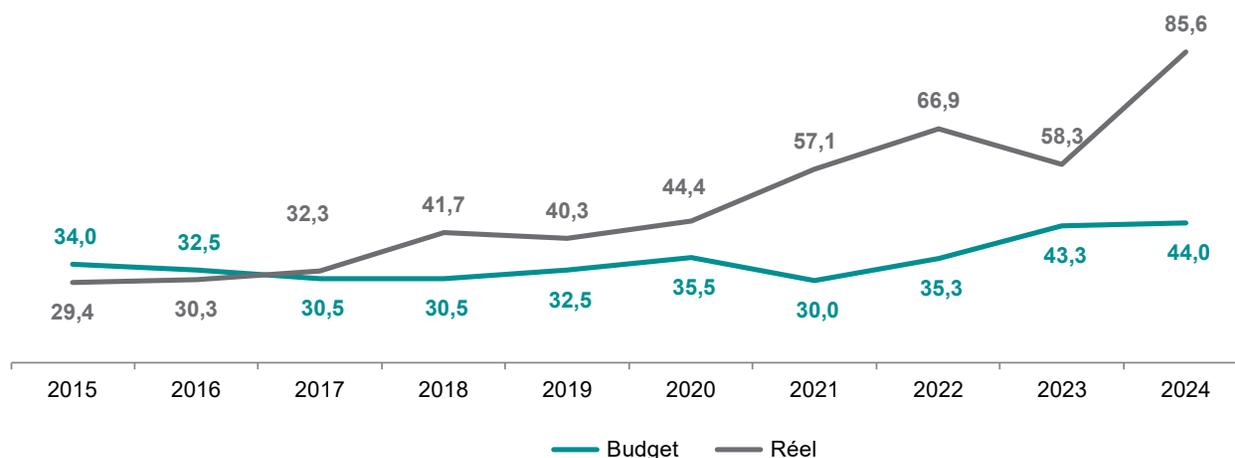
(en M\$)

IMPOSITION DE DROITS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel
Droits sur mutations immobilières	66,9	58,3	85,6	44,0	41,6 94,5 %
Licences et permis	9,0	8,0	11,4	9,6	1,8 18,8 %
Total imposition de droits	75,9	66,3	97,0	53,6	43,4 81,0 %

DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les revenus de droits sur mutations immobilières atteignent 85,6 M\$, soit un écart favorable de 41,6 M\$ (94,5 %) avec les prévisions budgétaires.

Graphique 8 – Droits sur mutations immobilières
(en M\$)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
41,6 F Droits sur mutations immobilières	41,6 F Revenus supérieurs aux prévisions pour les droits sur mutations immobilières s'expliquant principalement par la valeur et le nombre plus élevé de transactions de ventes d'immeubles non résidentiels et multirésidentiels
1,8 F Licences et permis	1,3 F Revenus supérieurs aux prévisions provenant de projets multirésidentiels d'envergure 0,5 F Hausse du nombre de permis de construction émis
43,4 F Imposition de droits	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d'amendes et de pénalités sont générés par l'émission des constats d'infractions, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



RÉSULTATS

Les revenus d'amendes et de pénalités totalisent 19,3 M\$, soit un écart défavorable de -4,5 M\$ (-18,9 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 13 – Amendes et pénalités
(en M\$)

AMENDES ET PÉNALITÉS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Amendes et pénalités	19,5	20,3	19,3	23,8	-4,5	-18,9 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

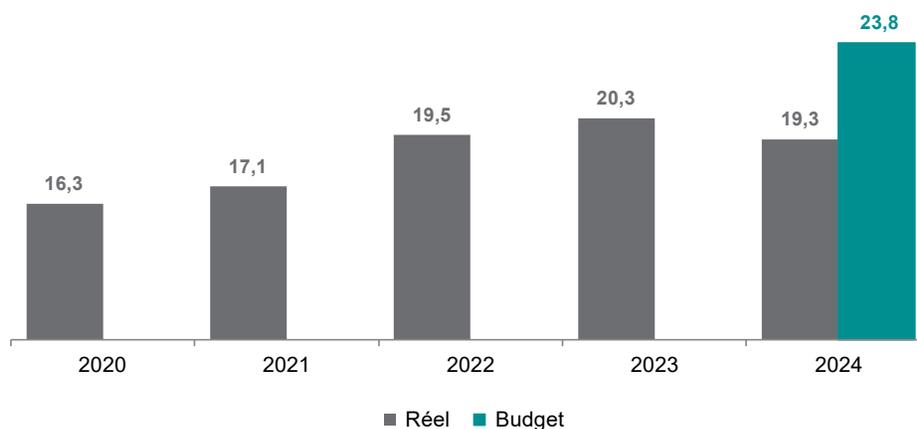
Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-4,5 D Amendes et pénalités	
-7,1 D	Impact découlant de l'application de la nouvelle norme comptable du chapitre SP 3400 qui prévoit que la comptabilisation des revenus d'amendes doit s'effectuer lorsque les créances deviennent exécutoires, plutôt qu'au moment de l'infraction
2,6 F	Hausse découlant principalement du nombre plus élevé des constats d'infraction émis
-4,5 D Amendes et pénalités	

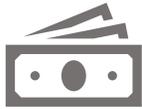
* F : écart favorable

D : écart défavorable

Graphique 9 – Amendes et pénalités
(en M\$)



INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arriérés sur les sommes dues à la Ville.

RÉSULTATS

Les revenus d'intérêts ont atteint 42,1 M\$, soit un écart favorable de 6,5 M\$ (18,3 %) par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 14 – Intérêts

(en M\$)

INTÉRÊTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Intérêts sur placements	24,8	42,8	35,0	30,0	5,0	16,7 %
Intérêts sur débiteurs	6,8	6,3	7,1	5,6	1,5	26,8 %
Total intérêts	31,6	49,1	42,1	35,6	6,5	18,3 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
5,0 F Intérêts sur placements	5,0 F Revenus d'intérêts supérieurs aux prévisions en raison d'une gestion optimale des liquidités
1,5 F Intérêts sur débiteurs	1,5 F Revenus d'intérêts sur les sommes dues à la Ville plus élevés que ceux anticipés
6,5 F Intérêts	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AUTRES REVENUS

Ces revenus proviennent principalement de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville et de ventes à l'encan.



RÉSULTATS

Les autres revenus atteignent 30,1 M\$, soit un écart favorable de 22,8 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Tableau 15 – Autres revenus
(en M\$)

AUTRES REVENUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel
Ventes d'actifs municipaux	6,8	10,4	14,3	6,5	7,8
Autres revenus	4,9	3,6	15,8	0,8	15,0
Total autres revenus	11,7	14,0	30,1	7,3	22,8

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
7,8 F Ventes d'actifs municipaux	7,8 F Revenus nets réalisés sur la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville supérieurs aux prévisions
15,0 F Autres revenus	10,5 F Revenus découlant de la vente d'équipements du centre de tri 1,7 F Augmentation des revenus provenant des remboursements de prêts par des tiers 1,4 F Augmentation des revenus provenant de remboursements de prêts accordés dans le cadre du programme Accès Famille 1,4 F Divers éléments
22,8 F Autres revenus	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

RÉSULTATS

Les revenus d'affectation s'élèvent à 91,9 M\$, soit un écart favorable de 5,4 M\$ (6,2 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 16 – Affectations
(en M\$)

AFFECTATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	20,4	28,3	25,0	25,0	-	-
Réserve financière pour le paiement de la dette	49,9	46,6	53,2	53,1	0,1	0,2 %
Fonds de prévoyance	11,0	6,5	6,0	-	6,0	-
Plan d'action solidaire	-	0,4	5,1	5,8	-0,7	-12,1 %
Politique de viabilité hivernale	-	0,2	0,7	0,7	-	-
Autres affectations	3,8	5,5	1,9	1,9	-	-
Total affectations	85,1	87,5	91,9	86,5	5,4	6,2 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,1 F Réserve financière pour le paiement de la dette	0,1 F Utilisation de la réserve plus élevée que prévu
6,0 F Fonds de prévoyance	6,0 F Utilisation requise du fonds de prévoyance principalement en raison de réparations d'équipements et de transbordement de déchets lors d'arrêts imprévus au complexe de valorisation énergétique
-0,7 D Plan d'action solidaire	-0,7 D Utilisation moindre de l'excédent de fonctionnement affecté pour la réalisation du Plan d'action solidaire étant donné les dépenses réalisées inférieures aux prévisions budgétaires
5,4 F Affectations	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

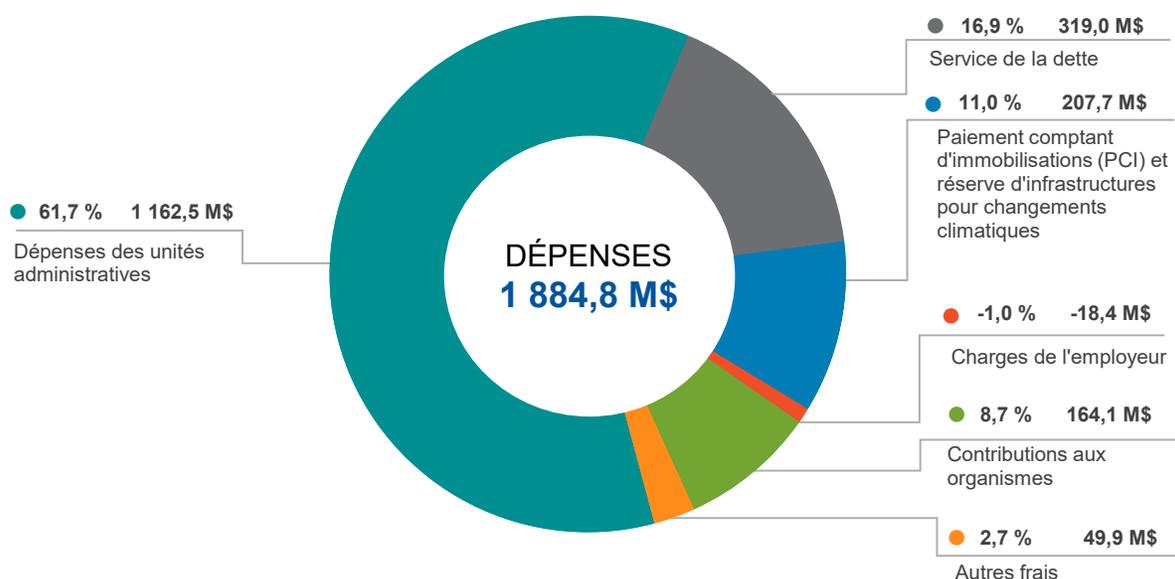
SOMMAIRE DES DÉPENSES

Les dépenses de 2024 s'élèvent à 1 884,8 M\$, soit un écart favorable de 19,3 M\$ (1,0 %) par rapport aux prévisions budgétaires de 1 904,1 M\$. Elles sont en hausse de 111,9 M\$ (6,3 %) par rapport aux dépenses réelles de l'année précédente.

Tableau 17 – Dépenses
(en M\$)

DÉPENSES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	Réel 2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	80,0	84,1	93,1	99,1	6,0	6,0 %
Citoyen et vitalité urbaine	187,1	195,6	212,8	230,6	17,8	7,7 %
Services de proximité	288,5	325,4	333,8	330,1	-3,7	-1,1 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	237,6	247,6	266,9	257,0	-9,9	-3,9 %
Infrastructures durables	<u>224,4</u>	<u>247,4</u>	<u>255,9</u>	<u>262,3</u>	<u>6,4</u>	<u>2,4 %</u>
Total dépenses des unités administratives	1 017,6	1 100,1	1 162,5	1 179,0	16,5	1,4 %
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	21,6	-4,3	-18,4	2,0	20,4	
Contributions aux organismes	144,1	152,2	164,1	166,8	2,7	
Autres frais	<u>22,8</u>	<u>39,6</u>	<u>49,9</u>	<u>50,6</u>	<u>0,7</u>	
Total autres dépenses	188,5	187,5	195,6	219,4	23,8	10,8 %
Total dépenses avant dépenses de financement	1 206,1	1 287,6	1 358,1	1 398,4	40,3	2,9 %
Service de la dette	297,8	306,4	319,0	318,0	-1,0	-0,3 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	158,0	163,5	177,7	157,7	-20,0	-12,7 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	-	15,4	30,0	30,0	-	-
Total dépenses	1 661,9	1 772,9	1 884,8	1 904,1	19,3	1,0 %

Graphique 10 – Répartition des dépenses
(en M\$)



DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les dépenses des unités administratives totalisent 1 162,5 M\$, soit un écart favorable de 16,5 M\$ (1,4 %) avec les prévisions budgétaires. Elles sont en hausse de 62,4 M\$ (5,7 %) par rapport aux dépenses de l'année précédente.

L'écart favorable de 1,4 % s'explique par des économies de dépenses, notamment pour les activités de déneigement et les achats d'énergie et de carburant. Ces diminutions ont été partiellement compensées par des dépenses additionnelles en sécurité publique, soit pour le Service de la protection contre l'incendie et le Service de police.

Les dépenses des unités administratives sont présentées selon la structure administrative en vigueur au 31 décembre 2024.

Tableau 18 – Dépenses des unités administratives
(en M\$)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	Réel 2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Direction générale						
Conseil municipal	5,9	6,1	6,3	6,8	0,5	7,4 %
Direction générale	4,1	3,1	3,2	3,1	-0,1	-1,6 %
Coordination stratégique et relations internationales	2,4	4,7	7,0	9,4	2,4	25,5 %
Vérificateur général	1,7	1,5	1,7	2,4	0,7	29,7 %
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,4	0,4	0,4	-	-
Ressources humaines	16,7	18,1	20,0	20,0	-	-
Finances	10,8	10,9	12,1	13,0	0,9	6,9 %
Affaires juridiques	19,0	18,9	19,5	20,8	1,3	6,2 %
Greffe et archives	4,6	5,1	5,2	5,2	-	-
Développement économique et grands projets	14,5	15,4	17,7	18,0	0,3	1,4 %
TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE	80,0	84,1	93,1	99,1	6,0	6,0 %
Citoyen et vitalité urbaine						
Technologies de l'information	42,7	46,5	54,3	54,8	0,5	0,9 %
Relations citoyennes et communications *	16,1	16,9	17,6	18,2	0,6	3,3 %
Culture et patrimoine **	43,5	44,7	44,1	49,5	5,4	10,9 %
Loisirs, sports et vie communautaire	43,4	46,0	50,3	61,6	11,3	18,4 %
Destination Québec cité	31,8	31,4	35,3	35,4	0,1	0,3 %
ExpoCité	9,7	10,1	11,2	11,1	-0,1	-0,9 %
TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	187,1	195,6	212,8	230,6	17,8	7,7 %

* Incorpore les données financières des services des Communications et de l'Interaction citoyenne

** Incorpore les données financières des services de la Culture et du patrimoine et du Bureau des grands événements

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES				Budget	Écart 2024	
pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	2024	Budget-Réel	
Services de proximité						
Évaluation	9,7	9,8	10,6	11,3	0,7	6,2 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	10,4	11,1	12,0	8,1	-3,9	-48,0 %
Arrondissement des Rivières	5,3	5,6	5,8	3,8	-2,0	-52,5 %
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	4,2	4,4	4,4	3,4	-1,0	-27,8 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,6	4,9	5,4	2,9	-2,5	-86,8 %
Arrondissement de Beauport	3,5	3,5	3,7	2,9	-0,8	-27,4 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,7	4,6	4,9	2,9	-2,0	-70,4 %
Entretien des voies de circulation	123,2	142,4	136,8	143,4	6,6	4,6 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	39,4	40,5	43,7	43,6	-0,1	-0,1 %
Gestion des matières résiduelles	47,5	60,1	64,2	64,7	0,5	0,8 %
Gestion du territoire	14,2	14,7	17,0	16,2	-0,8	-4,9 %
Prévention et qualité du milieu	21,7	23,7	25,3	26,8	1,5	5,6 %
TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ	288,5	325,4	333,8	330,1	-3,7	-1,1 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine						
Protection contre l'incendie	74,1	74,8	79,9	73,8	-6,1	-8,3 %
Police	144,9	152,1	163,9	158,8	-5,1	-3,2 %
Bureau de la sécurité civile	1,9	2,1	2,2	2,3	0,1	4,4 %
Transport et mobilité intelligente	6,3	6,4	7,1	9,0	1,9	21,1 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	10,4	12,2	13,8	13,1	-0,7	-5,4 %
TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	237,6	247,6	266,9	257,0	-9,9	-3,9 %
Infrastructures durables						
Approvisionnements	8,2	9,2	9,6	10,1	0,5	5,1 %
Traitement des eaux	32,4	39,4	41,4	45,4	4,0	8,9 %
Ingénierie	12,9	13,0	14,3	15,4	1,1	7,2 %
Gestion des immeubles	82,3	87,6	91,7	96,2	4,5	4,7 %
Gestion des équipements motorisés	42,5	44,2	44,1	45,7	1,6	3,5 %
Projets industriels et valorisation	46,0	54,0	54,9	49,5	-5,4	-10,9 %
TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES	224,4	247,4	255,9	262,3	6,4	2,4 %
Total dépenses des unités administratives	1 017,6	1 100,1	1 162,5	1 179,0	16,5	1,4 %

Direction générale



DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale assure l'administration générale de la Ville.

La saine gestion des ressources financières et humaines de la Ville est essentielle pour la pérennité et la réputation de la Ville sur les marchés financiers et auprès de la collectivité.

Également, la vitalité économique de la ville passe par sa performance de développement et sa place sur la scène internationale. Pour ce faire, elle doit faire face aux enjeux d'attractivité économique et sociale du territoire et se rendre encore plus compétitive à l'échelle internationale, et ce, avec l'ensemble des partenaires.

CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, détermine la structure organisationnelle de la Ville et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches du directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale, à l'exception du vérificateur général et du Bureau de l'ombudsman.

Six unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service de la coordination stratégique et des relations internationales, le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service du développement économique et des grands projets, le Service du greffe et des archives et le Service des affaires juridiques. La Direction générale est également responsable du Bureau pivot du tramway de Québec.

Elle assure également le lien avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou d'autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services.

COORDINATION STRATÉGIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service assure au sein de la Ville la coordination et le rayonnement de la vision de la Ville, son développement et ses stratégies, en assurant les synergies, leur cohérence et leur efficacité pour répondre aux besoins des citoyens actuels et des générations futures.

Il appuie également le comité de gestion de la Direction générale dans sa gestion courante tout en lui offrant du soutien et des conseils stratégiques.

Il coordonne les relations internationales pour le développement et le rayonnement de la Ville. À travers le protocole, il assure l'organisation et la coordination des événements protocolaires tenus par la Ville,

garantissant des interactions harmonieuses et respectueuses avec nos partenaires locaux, nationaux et internationaux.

Il accompagne les services de la Ville dans le déploiement d'une culture organisationnelle d'amélioration continue et de transformation afin d'offrir aux citoyens des services efficaces.

Enfin, il assure une coordination stratégique afin de répondre aux grands défis du vivre-ensemble, de cohésion sociale et de santé durable.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La *Loi sur les cités et villes* prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat de sept ans, non renouvelable.

Le vérificateur général procède, s'il le juge opportun, à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations reliées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance de la Ville. Il vérifie également, s'il le juge opportun, les comptes et les affaires des organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50 % des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50 % des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité et avec l'accord du conseil municipal.

Le périmètre de vérification du vérificateur général comprend également l'ensemble des organismes assujettis aux règles contractuelles municipales en vertu de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes* qui sont reliés à la municipalité.

Le vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'Administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épuisé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines assure la présence de personnel qualifié, performant et mobilisé dans un environnement de travail sain, sécuritaire et innovant.

Il fournit à ses différentes clientèles les services-conseils, l'expertise et les informations requises en matière de planification de la main-d'œuvre, de développement organisationnel, de relations de travail, de prévention et de gestion de la santé et sécurité. Il voit également à l'administration de la paie et des programmes de régimes de retraite.

FINANCES

Pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le service élabore et met en œuvre des stratégies et des politiques financières et comptables en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

Il assume son rôle par la préparation et le suivi budgétaire, la préparation du rapport financier et de la reddition de comptes financière, le contrôle des dépenses et le paiement des fournisseurs, la facturation, la perception et l'encaissement des revenus ainsi que la gestion de la dette et des liquidités.

Il maintient et développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice de ses activités et dans sa gestion de la performance, notamment par la gestion des systèmes financiers.

Il analyse, vulgarise et communique les informations financières tout en s'assurant qu'elles sont transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

AFFAIRES JURIDIQUES

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire à ses activités et représente ses intérêts devant toutes les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

La cour municipale exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matières civile, pénale et criminelle. À ce titre, le service soutient les activités de la cour municipale pour tous les dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants de l'agglomération de Québec. Il assure la perception des amendes et veille à l'exécution des jugements rendus. La cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité.

Le service coordonne également les programmes de justice adaptée auprès des clientèles vulnérables de la cour municipale.

GREFFE ET ARCHIVES

Le Service du greffe et des archives assume le secrétariat général du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il diffuse leurs décisions, obtient les approbations requises auprès des autorités concernées et publie les avis légaux. Il contribue en outre à harmoniser la rédaction des documents et des procédures relevant des conseils d'arrondissement. De plus, il veille au bon déroulement des référendums et des élections municipales, le greffier agissant à titre de président d'élection.

À l'exception des documents et renseignements détenus par le Service de police, le Service du greffe et des archives rend accessible les documents et renseignements détenus par la Ville, aménage les droits d'accès et en fait la diffusion en application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. En application de cette même loi, il conseille les unités administratives sur la protection des renseignements personnels ou confidentiels, participe à l'établissement des règles de gouvernance des renseignements personnels, offre des formations et effectue des recommandations afin de prévenir ou corriger tout incident de confidentialité.

Le service est aussi responsable de la gestion documentaire et de la conservation des archives historiques de la Ville. À cette fin, il supervise et contrôle le cycle de vie de l'information, de sa création à

sa destruction ou à sa conservation permanente, en vue de garantir la conformité de l'organisation aux exigences légales, opérationnelles et patrimoniales. Il identifie l'information qui a une valeur légale, engageante ou historique et détermine les durées de conservation et la disposition finale appropriée. Il participe à la mise en place de politiques, de directives, de procédures et d'outils pour soutenir les unités administratives dans la gestion de leur information. Enfin, le service acquiert, préserve et met en valeur les archives patrimoniales de la Ville de Québec pour les rendre accessibles aux chercheurs et aux citoyens.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Le Service du développement économique et des grands projets déploie une offre de services favorisant la vitalité économique de l'agglomération de Québec dans un contexte de développement durable. Il a aussi la charge du développement des espaces d'innovation et de l'essor commercial, notamment par le développement de nouveaux espaces dédiés aux activités économiques, l'appui aux regroupements de gens d'affaires et aux initiatives d'animation et de promotion, ainsi que par l'accompagnement des promoteurs et des entreprises désirant investir sur le territoire de l'agglomération. Il a également le mandat de dynamiser et d'accompagner l'entrepreneuriat en coordonnant plusieurs réseaux d'organismes et a la responsabilité des fonds dédiés au développement économique et au financement des entreprises, dont la gestion lui est déléguée par le gouvernement du Québec. Le service a enfin la charge de l'acquisition et de la vente de propriétés et de droits immobiliers, joue un rôle-conseil en acquisition auprès des autres services de la Ville et gère les baux de la Ville.

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC

Le 9 octobre 2024, le gouvernement a mandaté CDPQ Infra pour poursuivre la planification du Plan CITÉ, incluant la maîtrise d'œuvre du projet du tramway de Québec. Pour livrer sa contribution municipale au projet, laquelle a été entendue entre le gouvernement et la Ville en décembre 2024, le bureau de projet a été transformé en un « bureau pivot » avec des effectifs réduits. Ce dernier est responsable de planifier et de coordonner les activités de la Ville et du RTC dans la réalisation du projet TramCITÉ en collaboration avec CDPQ Infra et le gouvernement.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2024 se résument comme suit :

COORDINATION STRATÉGIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Élaboration et dépôt du Plan d'action en itinérance 2024-2026

Dépôt et adoption de la Vision de l'immigration 2024-2030 et du Plan d'action municipal de l'immigration 2024-2026

Conclusion d'une entente de plus de 5,0 M\$, sur trois ans, avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Réalisation de conférences en matière de santé durable et de relations villes-ports

Mise en place du comité Québec, capitale internationale regroupant la Ville de Québec, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, Québec international et l'Université Laval

RESSOURCES HUMAINES

Renouvellement des conventions collectives pour une durée de cinq ans (2024-2028) pour trois groupes d'employés, soit les fonctionnaires, les professionnels et les employés de stationnement d'ExpoCité

Déploiement de la directive de travail hybride équilibrant présence physique et expérience employé tout en maintenant un service de qualité pour nos citoyens

FINANCES

Application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette et excellent profil de liquidité, permettant le maintien de la notation de crédit de la Ville de Québec à Aa2 par Moody's. Obtention du score d'impact de crédit ESG neutre à faible CIS-2, qui reflète la faible exposition de la Ville aux risques environnementaux et sociaux ainsi que de solides pratiques de gouvernance

Obtention de la cote A- dans le rapport de l'étude du classement de 32 grandes villes canadiennes publié par l'institut C.D. Howe au regard de la présentation de l'information financière des budgets et des rapports financiers. La Ville se classe au premier rang des villes québécoises et parmi les quatre meilleures villes canadiennes

Révision du coût de revient pour les tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles

Déploiement de nouvelles mesures écofiscales, soit la taxe sur les grandes surfaces imperméables et la nouvelle redevance sur les rejets d'égouts industriels

Mise en place d'une table des responsables des finances des unités administratives visant le partage d'informations et d'outils de suivi

Participation à différents comités externes, notamment le comité TPS/TVQ de la COMAQ, la table sur la fiscalité municipale, le comité de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable et le groupe de travail sur les administrations municipales de l'Ordre des CPA du Québec

Travaux relatifs aux normes comptables SP 3400 – Revenus et NOSP-8 Actifs incorporels

Statistiques de traitement :

- 2 232 sommaires décisionnels ayant un impact financier
- 128 200 factures payées aux fournisseurs
- 226 288 factures émises en taxes foncières, droits sur mutations immobilières et biens et services
- Obtention d'un taux de satisfaction de 86 % dans le sondage en continu auprès des citoyens qui font affaire avec le Service des finances

GREFFE ET ARCHIVES

Lancement des travaux du Bureau du président d'élection en prévision de l'élection générale du 2 novembre 2025

Modification aux règles concernant la tenue des séances du conseil municipal permettant la participation à distance et l'ajout de dispositions relatives au respect et à la civilité

Adoption de la Politique de confidentialité et de la Politique relative à la protection des renseignements personnels

Réalisation de la programmation du 100^e anniversaire des archives de la ville de Québec

Statistiques de traitement :

- 4 151 résolutions adoptées
- 215 règlements mis en vigueur
- 623 ententes signées
- 405 avis publics et 626 ordonnances publiés

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Renouvellement confirmé des investissements gouvernementaux provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale jusqu'en 2029

Bilan de la Vision entrepreneuriale Québec depuis 2018 :

- 120 M\$ en investissement dans les entreprises, l'écosystème entrepreneurial et les projets structurants, qui ont généré une contribution au produit intérieur brut (PIB) de 1 G\$
- 999 projets
- 11 000 emplois créés et maintenus
- 67 % des entreprises ont dit qu'elles n'auraient pas réalisé leur projet sans ce soutien financier

Poursuite du 3^e plan commerce : 32 activités d'animation pour près de 4,2 M\$

Poursuite de la Vision des parcs et zones industriels

RÉSULTATS

Les dépenses 2024 de la Direction générale sont de 93,1 M\$, soit un écart favorable de 6,0 M\$ (6,0 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 19 – Direction générale
(en M\$)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
	2022	2023	2024			
Conseil municipal	5,9	6,1	6,3	6,8	0,5	7,4 %
Direction générale	4,1	3,1	3,2	3,1	-0,1	-1,6 %
Coordination stratégique et relations internationales	2,4	4,7	7,0	9,4	2,4	25,5 %
Vérificateur général	1,7	1,5	1,7	2,4	0,7	29,7 %
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,4	0,4	0,4	-	-
Ressources humaines	16,7	18,1	20,0	20,0	-	-
Finances	10,8	10,9	12,1	13,0	0,9	6,9 %
Affaires juridiques	19,0	18,9	19,5	20,8	1,3	6,2 %
Greffe et archives	4,6	5,1	5,2	5,2	-	-
Développement économique et grands projets	14,5	15,4	17,7	18,0	0,3	1,4 %
TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE	80,0	84,1	93,1	99,1	6,0	6,0 %

Tableau 20 – Dépenses par objet de la Direction générale
(en M\$)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	65,7	71,0	5,3	7,5 %
Biens et services	25,8	26,5	0,7	2,6 %
Affectations de dépenses	1,6	1,6	-	-
TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE	93,1	99,1	6,0	6,0 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
5,3 F	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,8 F	Coordination stratégique et relations internationales	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,8 F	Ressources humaines	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier et la hausse du volume de travail
0,5 F	Finances	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
2,2 F	Affaires juridiques	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes F Remplacement des salaires des juges par des services facturés par le gouvernement D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
0,8 F	Développement économique et grands projets	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,2 F	Autres unités administratives	F Autres éléments
0,7 F	Biens et services	
1,6 F	Coordination stratégique et relations internationales	F Transferts budgétaires vers d'autres services pour couvrir diverses dépenses, notamment pour des projets en lien avec le Plan d'action en itinérance et le Plan d'action municipal de l'immigration F Révision du nombre d'activités prévues au Bureau des relations internationales
0,7 F	Vérificateur général	F Honoraires professionnels moins élevés que prévu
-0,8 D	Ressources humaines	D Honoraires professionnels supplémentaires, notamment dans le cadre des négociations des conventions collectives
0,4 F	Finances	F Utilisation des budgets de recherche et soutien des conseillers municipaux inférieure aux sommes budgétées
-0,9 D	Affaires juridiques	D Remplacement des salaires des juges par des services facturés par le gouvernement F Transferts budgétaires vers le Service de police pour couvrir des dépenses relatives à la cour municipale
-0,6 D	Développement économique et grands projets	D Dépenses liées à de nouveaux baux
0,3 F	Autres unités administratives	F Autres éléments
6,0 F	DIRECTION GÉNÉRALE	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

Direction générale adjointe
**Citoyen et
vitalité urbaine**



CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE

La direction générale adjointe assume le *leadership* et l'essor des technologies de l'information.

Elle s'assure de la cohérence et de la coordination de l'ensemble des activités de communication de la Ville. Elle est responsable de la réponse citoyenne à la fois par le Centre de relation avec les citoyens (311), par les guichets de services aux citoyens ainsi que par les mécanismes de participation publique.

Dans les domaines des loisirs, des sports, du plein air, de la vie communautaire, de la culture et pour les grands événements, les services administratifs au sein de la direction générale adjointe proposent une programmation d'activités et offrent un soutien aux organismes et partenaires. Elle possède aussi l'expertise en accueil d'événements de marque.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service est responsable des systèmes informatiques, de l'infrastructure technologique, audiovisuelle et de télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville. Également, il accompagne les services clients dans la transformation numérique, la conception de leurs systèmes d'information et les aide à en assurer l'exploitation sécuritaire.

RELATIONS CITOYENNES ET COMMUNICATIONS

Le Service des relations citoyennes et des communications est le porte-étendard de l'image de la Ville. Il est responsable de promouvoir les activités et les réalisations de la Ville et agit pour la faire rayonner.

Il implique, consulte et informe les citoyens et les employés pour favoriser leur participation, leur mobilisation et leur adhésion aux projets de la Ville. Il assure la cohérence, l'accessibilité, la transparence, la simplicité et la fluidité des différents messages de l'organisation en établissant un dialogue constant avec les citoyens et les médias.

À l'écoute, agile et proactif, il développe et propose des outils innovants, des stratégies efficaces et des pratiques exemplaires pour répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens. Il gère et développe les guichets de services aux citoyens et réalise les activités de recherches et de sondages. De plus, il anime les mécanismes de participation publique et de consultations des citoyens, notamment au moyen d'approches innovantes de gestion des relations communautaires.

CULTURE ET PATRIMOINE

Le Service de la culture et du patrimoine est responsable de la Bibliothèque de Québec, de la programmation culturelle, du patrimoine, de l'archéologie, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie, de la commémoration, des grands événements et du Bureau du cinéma et de la télévision de Québec.

Il élabore la politique municipale en matière d'art, de culture et de patrimoine et contribue à la mise en œuvre des initiatives dans ces domaines. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes, des entreprises et des organismes culturels tant professionnels qu'amateurs. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture.

Il assure le développement des connaissances, la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine bâti et archéologique. Il soutient les autres services de la Ville dans la planification de leurs interventions dans ces domaines.

Il est le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements. Enfin, le service est responsable de la coordination du Vieux-Québec, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le service, en collaboration avec ses partenaires, offre des services accessibles, diversifiés et sécuritaires en matière de loisirs, de sports et de vie communautaire contribuant à la vitalité des milieux de vie.

Il met à la disposition des citoyens et de ses partenaires des équipements récréatifs qui contribuent au mieux-être des citoyens tels que les arénes, les bases de plein air, les centres de loisirs communautaires, les parcs, les piscines et les terrains sportifs. Il élabore et met en œuvre des politiques, des programmes, des plans d'action et des services qui contribuent à la qualité de vie et au bien-être des citoyens.

Il soutient les organisations du milieu pour déployer leur offre en matière de loisirs, sports et vie communautaire.

Enfin, il coordonne la mise en œuvre de certains plans d'action municipaux, notamment le Plan d'action en accessibilité universelle.

DESTINATION QUÉBEC CITÉ

Destination Québec cité est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie en favorisant, de façon coordonnée et intégrée, son marketing, sa promotion, tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias, son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

EXPOCITÉ

ExpoCité contribue, en complémentarité avec ses partenaires, à l'essor économique de la région de Québec en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité adaptés aux besoins des clientèles de même que par l'accueil d'activités commerciales et d'événements rassembleurs, au bénéfice des citoyens.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2024 se résument comme suit :

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Contribution à la réalisation de plusieurs projets d'importance tels que :

- Livraison du volet technologique et audiovisuel du réaménagement de la bibliothèque Gabrielle-Roy et de la nouvelle cour municipale
- Remplacement de la solution pour les bornes de stationnement – Copilote+
- Poursuite du déploiement du Wifi ZAP-Québec dans 11 bâtiments de loisirs pour un total de 85 bâtiments à ce jour

Contribution à plusieurs projets en cours par le développement et l'exploitation d'outils technologiques destinés aux opérations de l'ensemble des services municipaux de la Ville, notamment :

- Service 911 de prochaine génération
- Déploiement d'une utilisation sécuritaire de l'intelligence artificielle générative (IAG) dans les outils bureautiques

RELATIONS CITOYENNES ET COMMUNICATIONS

Bureau info-chantier :

- Soutien à 33 chantiers majeurs sur l'ensemble du territoire
- 4 678 interventions auprès des citoyens

Augmentation de la communication numérique et de la présence de la Ville sur diverses plateformes aux moyens de campagnes d'information

Participation publique :

- Augmentation de 12 % du nombre d'activités de participation publique, soit 732 activités
- Poursuite de la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier

CULTURE ET PATRIMOINE

Inauguration de la bibliothèque Gabrielle-Roy

Renouvellement de l'Entente de développement culturel 2024-2027 avec le ministère de la Culture et des Communications pour un montant de 73,1 M\$

Soutien financier de 1,3 M\$ accordé à la restauration de deux églises exceptionnelles

Acquisition de l'église Saint-Jean-Baptiste

Lancement de la Politique culturelle 2025-2030

Trois nouveaux documentaires et plus de 2 500 visionnements pour la série *Québec se souvient* :

- 100^e anniversaire des archives de la Ville de Québec
- 200^e anniversaire de la Société littéraire et historique de Québec
- 350^e anniversaire du diocèse de Québec

15 nouveaux toponymes, dont le pavillon Guy-Lafleur, le centre culturel et communautaire Ralph-Mercier, le parc des Pékans et la rue Huguette-Boulet

Gagnant du prix Habitat, logement, équité et diversité dans le cadre du Mérite Ovation municipale pour le projet *Dans ma lentille*

Distinctions obtenues lors du gala des prix des bibliothèques publiques du Québec :

- Prix Complicité pour l'initiative Remèdes littéraires
- Prix Denis-Vaugeois pour la rénovation et la modernisation de la bibliothèque Gabrielle-Roy

Statistiques relatives à la bibliothèque de Québec :

- 1 923 324 entrées
- 3 040 369 prêts de documents physiques
- 343 051 prêts de livres numériques
- 2 161 activités offertes
- 203 355 abonnements en vigueur

Installation de six œuvres d'art public permanentes dont la sculpture en hommage à l'arbre au *boulet*, quatre œuvres murales, dont celle en hommage aux Afro-Québécois ainsi que cinq œuvres d'art éphémères

31 projets de médiation culturelle dans plus de 20 lieux d'enseignement touchant près de 2 600 jeunes

Soutien financier de 33 projets d'organismes dans les arrondissements dans le cadre du *Programme de médiation culturelle* pour les organismes de loisir, pour un total de 414 000 \$

Soutien financier de six projets d'organismes culturels professionnels dans le cadre du nouvel appel à projets pour les citoyens aînés, pour un total de 99 000 \$

Le projet culturel *Une à une, exposition de perlage et atelier de création* du Musée ambulant a été déployé dans plus de 25 camps de jour auprès de 3 200 enfants

Le programme Guichet Ouvert a permis à la clientèle vulnérable de 25 organismes d'entraide communautaire de réaliser 1 446 sorties culturelles

Réalisation d'une programmation culturelle estivale avec plus de 260 activités extérieures réparties sur l'ensemble du territoire

Déploiement de la première édition du projet *Sortez pour voir!* en collaboration avec six cégeps de la Ville de Québec permettant de remettre près de 1 200 billets de spectacles gratuits à des jeunes

27 interventions archéologiques dans le cadre de projets d'aménagement

Déploiement de la nouvelle vision événementielle avec 59 grands événements soutenus financièrement

Plusieurs projets spéciaux de grande envergure et d'événements sportifs :

- Première édition de Réverbère mettant en vedette les arts de la rue
- 70^e anniversaire du Carnaval de Québec
- 25^e anniversaire du Marathon de Québec
- Grand Défi Pierre Lavoie
- Première édition du Triathlon Challenge CAP Québec
- Rendez-vous Naval de Québec
- Transat Québec Saint-Malo

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Soutien aux organismes reconnus : versement de 530 subventions pour un montant total de 2,6 M\$

Adoption du plan directeur du plein air urbain et du plan directeur des bâtiments de loisir communautaire

Réalisations relatives aux activités aquatiques :

- Le Programme Nager pour survivre a formé plus de 2 000 jeunes, soit le double de 2023
- La brigade aquatique a rejoint près de 4 000 personnes en réalisant différentes activités pour la prévention de la noyade
- Réouverture de la piscine Bardy et réfections majeures des piscines Maria-Goretti, Saint-Benoît et Sylvie-Bernier

Aménagement d'infrastructures de proximité, notamment :

- Quatre aires de jeux : parcs du Millénaire, de Cadix, Notre-Dame-de-Grâce et Couillard
- Deux aires de planche à roulettes : parcs Bardy et de La Chanterelle
- Deux sites dédiés au pickleball
- Jeux d'eau au parc Saint-Raphaël
- Terrain de baseball synthétique au parc Réal-Cloutier
- Quatre surfaces synthétiques : parc de La Chanterelle, polyvalente de Neufchâtel, parc des Primevères et école des Sentiers
- Deux sites de volleyball de plage : parcs Karim-Ouellet et Dollard-des-Ormeaux
- Terrain de tennis au parc Saint-Michel

Ouverture du centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy

Ouverture de la nouvelle patinoire réfrigérée BLEU BLANC BOUGE au parc Victoria en collaboration avec la Fondation des Canadiens pour l'enfance

Accueil de la Coupe du monde ISU de patinage de vitesse 2024 et des Jeux du Canada 55+

Programme été-bouffe dans les camps de jour : 5 392 enfants desservis, 165 466 collations distribuées

Première édition de l'activité de reconnaissance des bénévoles au Centre Vidéotron : 8 000 bénévoles participants

Première programmation d'activités destinée aux familles durant la semaine de relâche

Statistiques :

- 4 148 demandes de réservations de salles et/ou plateaux
- 5 023 appels traités pour les réservations de salles et/ou plateaux
- 18 449 enfants accueillis dans les camps de jour
- 430 événements soutenus
- 46 cinémas en plein air
- 64 fêtes de voisins et rues festives

DESTINATION QUÉBEC CITÉ

L'année 2024 a connu la meilleure performance touristique affichée à Québec en termes d'occupation hôtelière avec une augmentation de 2,8 % par rapport à 2023, surpassant également l'année 2019

Campagnes promotionnelles générant plus de 965 millions d'impressions numériques de publicités sur l'ensemble des plateformes, 325 millions de vues de vidéos des campagnes estivales et hivernales. Plus spécifiquement :

- Intra-Québec : Coups de cœur locaux, Coup de foudre et Saveurs locales et Culture animée
- Canada et États-Unis : Québec City It Will Rock Your World et Québec City Puts On a Show
- France : Coup de foudre

Mise en service d'un agent conversationnel ayant effectué 7 172 actes de renseignement

Première association touristique régionale au Québec à obtenir la certification Biosphere en tourisme durable proposant un programme de certification reconnu au niveau international pour les membres

EXPOCITÉ

Le Pavillon de la jeunesse a été renommé Pavillon Guy-Lafleur en l'honneur de la grande légende du hockey québécois

Statistiques :

- 295 jours avec au minimum une activité
- 2,3 M\$ de visites

Événements d'envergure :

- 100 ans de Prévost,
- Jeux du Canada 55+
- Olympiades canadiennes des métiers et des technologies

Mise en valeur de la dénomination Ville créative de l'UNESCO par la co-production internationale de l'œuvre interactive *Celestia* présentée en première à l'automne

Obtention de la certification Biosphere en tourisme durable et adoption du Plan Climat 2025-2030

RÉSULTATS

Les dépenses 2024 de la Direction générale adjointe au citoyen et à la vitalité urbaine se chiffrent à 212,8 M\$, soit un écart favorable de 17,8 M\$ (7,7 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 21 – Citoyen et vitalité urbaine
(en M\$)

CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
	2022	2023	2024			
Technologies de l'information	42,7	46,5	54,3	54,8	0,5	0,9 %
Relations citoyennes et communications *	16,1	16,9	17,6	18,2	0,6	3,3 %
Culture et patrimoine **	43,5	44,7	44,1	49,5	5,4	10,9 %
Loisirs, sports et vie communautaire	43,4	46,0	50,3	61,6	11,3	18,4 %
Destination Québec cité	31,8	31,4	35,3	35,4	0,1	0,3 %
ExpoCité	9,7	10,1	11,2	11,1	-0,1	-0,9 %
TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	187,1	195,6	212,8	230,6	17,8	7,7 %

* Incorpore les données financières des services des Communications et de l'Interaction citoyenne

** Incorpore les données financières des services de la Culture et du patrimoine et du Bureau des grands événements

Tableau 22 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et à la vitalité urbaine
(en M\$)

CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	100,4	98,6	-1,8	-1,8 %
Biens et services	112,4	132,0	19,6	14,9 %
TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	212,8	230,6	17,8	7,7 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
-1,8 D	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,8 F	Technologies de l'information	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
-2,6 D	Loisirs, sports et vie communautaire	D Besoins supplémentaires de ressources occasionnelles pour répondre à la programmation, à l'ouverture des équipements de loisirs et au remplacement d'employés réguliers F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
19,6 F	Biens et services	
5,3 F	Culture et patrimoine	F Ajustement du contrat de gestion avec l'Institut canadien de Québec F Transferts budgétaires vers les unités administratives responsables de la réalisation de différents événements en services municipaux
13,9 F	Loisirs, sports et vie communautaire	F Transferts budgétaires vers les arrondissements en cours d'année pour la réalisation du Programme Vacances-Été F Transferts budgétaires vers les arrondissements de dépenses pour le soutien aux organismes communautaires
0,4 F	Autres unités administratives	F Autres éléments
17,8 F	CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

RÉSULTATS D'EXPOCITÉ

Les résultats d'ExpoCité présentent un excédent des revenus sur les dépenses de 2,4 M\$, soit 0,8 M\$ de mieux que prévus. Les revenus totalisent 13,6 M\$, soit un écart favorable de 0,9 M\$ (7,1 %) avec les prévisions budgétaires. Les dépenses se chiffrent à 11,2 M\$, soit un écart défavorable de -0,1 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Tableau 23 – Sommaire des résultats d'ExpoCité
(en M\$)

EXPOCITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Revenus	13,6	12,7	0,9	7,1 %
Dépenses	11,2	11,1	-0,1	-0,9 %
Surplus de l'exercice *	2,4	1,6		

* Les résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron sont inclus dans les résultats d'ExpoCité

Résultats du contrat de gestion de la Ville de Québec pour le Centre Vidéotron

En 2024, QMI Spectacles inc. a versé un loyer à la Ville de Québec d'un montant de 2,8 M\$. Comme prévue à l'entente, la contribution aux charges attribuables aux déficits d'exploitation de QMI Spectacles inc. s'élève à un montant de 2,8 M\$.

Tableau 24 – Résultats du contrat de gestion de la Ville de Québec pour le Centre Vidéotron
(en M\$)

CONTRAT DE GESTION POUR LE CENTRE VIDÉOTRON pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Revenus				
Loyer	2,8	2,8	-	-
Charges contractuelles (redevances sur billets)	1,0	1,2	-0,2	-16,5 %
Revenus recouvrables (principalement opérations des stationnements)	1,0	1,1	-0,1	-8,9 %
Total revenus	4,8	5,1	-0,3	-5,9 %
Dépenses - ExpoCité				
Salaires et avantages sociaux	0,7	0,8	0,1	6,3 %
Charges attribuables aux déficits d'exploitation de QMI Spectacles inc.	2,8	2,8	-	-
Services techniques	0,1	0,1	-	-
Total dépenses - ExpoCité	3,6	3,7	0,1	1,4 %
Dépenses - Autres unités administratives*	0,1	0,4	0,3	70,8 %
Total dépenses	3,7	4,1	0,4	8,6 %
Surplus de l'exercice **	1,1	1,0		

* Non incluses dans les résultats d'ExpoCité

** Les résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron sont inclus dans les résultats d'ExpoCité

Direction générale adjointe
**Services
de proximité**



SERVICES DE PROXIMITÉ

La Direction générale adjointe des services de proximité s'assure du bon fonctionnement démocratique des arrondissements, de la libre circulation des personnes et des biens, tout en veillant à offrir un environnement écoresponsable et sain à tous les citoyens de Québec.

Elle est ainsi responsable du déneigement, de l'entretien des différentes voies de circulation, de la collecte et de la valorisation des matières résiduelles ainsi que de la gestion des écocentres. Elle s'assure aussi du maintien de l'accès aux services d'aqueduc et d'égout. Elle intervient sur le plan de la gestion du territoire dans le domaine de l'urbanisme, de la délivrance des permis et des certificats ainsi que de l'inspection du territoire. Elle a la responsabilité de la prévention et de la qualité du milieu, notamment en ce qui a trait à la foresterie urbaine, à la prévention et au contrôle environnemental, à la gestion animalière ainsi qu'à la brigade scolaire. Enfin, elle est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec.

ÉVALUATION

Le service est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec. Il a pour mandat de confectionner et mettre à jour les rôles d'évaluation foncière, traiter les demandes de révision, administrer les recours devant les tribunaux et offrir aux citoyens l'information pertinente à sa compréhension du processus d'évaluation foncière.

ARRONDISSEMENTS

La ville de Québec est constituée de six arrondissements :

LA CITÉ-LIMOILOU

DES RIVIÈRES

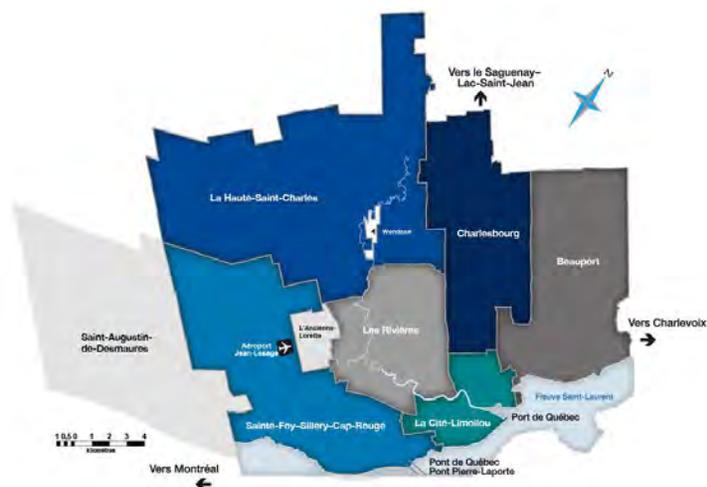
SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

CHARLESBOURG

BEAUPORT

LA HAUTE-SAINT-CHARLES

Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Ils se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population.



La structure administrative reflète celle de l'année 2024. Les arrondissements se partagent les responsabilités de la façon suivante :

Entretien des voies de circulation



La direction de l'**arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge** est responsable des services dispensés par les équipes opérationnelles de l'entretien des voies de circulation sur tout le territoire de la ville, soit :

- le déneigement
- la réparation et l'entretien des chaussées, des trottoirs et des pistes cyclables
- la signalisation et le marquage sur le réseau routier
- le nettoyage des rues
- le soutien aux événements spéciaux
- la tonte et le fauchage



Matières résiduelles



La direction de l'**arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge** est responsable de la gestion des matières résiduelles pour toute la ville, soit :

- la collecte des matières résiduelles pour les citoyens ainsi que pour les institutions, les commerces et les industries
- le traitement de certaines matières résiduelles
- l'opération des écocentres
- la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles



Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout



La direction des **arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles** est responsable de la coordination des manipulations sur les réseaux d'aqueduc pour garantir aux citoyens une alimentation continue en eau potable durant la réalisation des projets techniques de pérennité sur les infrastructures ainsi que de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sur tout le territoire de la ville, soit :

- l'entretien préventif
- l'entretien des réseaux principaux et locaux

Gestion du territoire



La direction de l'**arrondissement de La Cité-Limoilou** est responsable de la gestion du territoire pour toute la ville, soit :

- l'émission des permis et certificats ainsi que leur tarification
- l'urbanisme
- les inspections liées à la délivrance des permis, le suivi des requêtes citoyennes, l'application du règlement sur l'entretien et la salubrité des bâtiments ainsi que le règlement sur les nuisances. Elle gère également les différents programmes de subvention liés à l'habitation.

Prévention et qualité du milieu

La direction des **arrondissements de Charlesbourg** et de **Beauport** est responsable de la prévention et de la qualité du milieu dans toute la ville, soit :

- la gestion de la brigade scolaire
- la prévention et le contrôle environnemental :
 - la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement et du milieu de vie des citoyens
 - le suivi et contrôle environnemental des équipements et des activités municipales
 - l'application de la réglementation en matière d'environnement
 - la promotion des bonnes pratiques environnementales
- la foresterie urbaine et l'horticulture :
 - la plantation et l'entretien des arbres et des aménagements floraux
 - la lutte aux ravageurs forestiers et aux plantes exotiques envahissantes
 - l'aménagement et l'entretien de divers milieux naturels
- la gestion animalière :
 - la gestion et le suivi du contrat du centre animalier et du refuge municipal
 - la planification des espaces canins
 - le contrôle des animaux domestiques via :
 - l'application de la réglementation sur les animaux domestiques
 - la gestion de l'enregistrement des animaux domestiques
 - les enquêtes de dangerosité canine
 - l'organisation de cliniques de micropuçage
 - l'information, la sensibilisation et les communications aux citoyens



Tableau 25 – Portrait des arrondissements

ARRONDISSEMENTS	La Cité Limoilou	Des Rivières	Sainte-Foy Sillery Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute St-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) ¹	111 820	82 148	117 904	85 605	85 400	91 605	574 482
Superficie (km ²) ¹	22,2	48,6	95,0	66,8	74,3	148,4	455,3
Parcs et espaces verts (nb.) ²	120	68	143	48	73	84	536
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condominium) (\$) ³	470 367	406 257	538 098	371 244	364 678	361 845	411 621
Valeur moyenne d'un logement en condominium (\$) ³	359 072	268 306	323 019	228 257	239 931	254 918	296 569

¹ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Décret de population 2024

² Ville de Québec, septembre 2024

³ Ville de Québec, Service de l'évaluation, septembre 2024

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2024 se résument comme suit :

ÉVALUATION

Dépôt des rôles d'évaluation triennaux 2025-2027 de l'agglomération de Québec

Augmentation de près de 1,4 G\$ de valeurs portées au rôle d'évaluation de la Ville provenant de nouvelles constructions et de rénovations d'immeubles, incluant l'ajout de 4 047 nouveaux logements

ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION

Déploiement de la télémétrie pour les opérations de déneigement grâce à un investissement de 3,2 M\$. Cette technologie permettra de :

- Passer d'un mode d'enregistrement manuel des données à un système 100 % automatisé
- Disposer de données d'une grande fiabilité afin d'améliorer le contrôle de la qualité, d'optimiser des parcours et de s'assurer du respect d'obligation réglementaires (loi 430 par exemple)

ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Détection préventive de fuites souterraines permettant d'éviter des bris d'aqueduc et de réduire le gaspillage de l'eau potable

Conditionnement et valorisation de plus de 24 000 tonnes métriques de surplus de sols d'excavation récupérés sur différents chantiers

Gestion d'une situation d'exception : remplacement d'une section d'une conduite principale d'alimentation en eau potable de la ville

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Début du déploiement de la collecte des résidus alimentaires dans le secteur des Institutions, commerces et industries (ICI)

Record historique d'achalandage dans les 5 écocentres : 382 000 visites, soit une augmentation de 67 % depuis 2018

Début de la collecte des déchets aux deux semaines pour le porte en porte en période hivernale dans cinq arrondissements

Entente de partenariat avec Éco Entreprises Québec (EEQ) en lien avec la *Loi sur la modernisation de la collecte sélective* du gouvernement du Québec

GESTION DU TERRITOIRE

Statistiques :

- 10 325 demandes de permis
- Valeur de plus de 2,1 G\$ en permis, dont 1,1 G\$ résidentiels et 1,0 G\$ non résidentiels
- Le nombre de demandes de subventions pour l'ensemble des programmes a augmenté de 56 % par rapport à l'année précédente, soit 2 800 demandes dont :
 - 596 demandes en application du Programme de subvention favorisant le retrait ou le remplacement d'appareils à combustibles solides non certifiés ou certifiés de première génération
 - 262 demandes en application des programmes de subvention visant à soutenir la restauration des bâtiments patrimoniaux et à valeur patrimoniale
 - 457 demandes en application du Programme de subvention pour soutenir la mise aux normes des installations septiques autonomes pour les territoires des villes de Québec, du Lac-Delage et des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury

- 620 demandes traitées en application du programme de soutien à l'abattage et à la disposition des frênes

PRÉVENTION ET QUALITÉ DU MILIEU

Poursuite du déploiement du plan d'action pour une saine qualité de l'air extérieur

Première année d'application du règlement sur les pesticides :

- 55 entreprises enregistrées
- 7 182 adresses distinctes ayant eu un permis temporaire

Atteinte de la cible de plantation d'arbres établie à 14 500 pour 2024

Réalisations relatives à la gestion animalière :

- Signature d'une entente de deux ans avec la Société protectrice des animaux de Québec pour assurer la continuité de l'offre de services de centre animalier et de refuge municipal
- Réalisation de 175 enquêtes de dangerosité de chiens
- 1 084 chats ou chiens micropucés dans le cadre des cliniques de micropuçage
- 9 811 chats enregistrés

Brigade scolaire :

- 100 % des intersections maintenues en fonction pendant l'année scolaire
- Le nombre d'adhérents à l'outil de communication aux parents a doublé en 2024 avec 2711 inscriptions

RÉSULTATS

Les dépenses 2024 de la Direction générale adjointe aux services de proximité se chiffrent à 333,8 M\$, soit un écart défavorable de -3,7 M\$ (-1,1 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 26 – Services de proximité
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
	2022	2023	2024			
Évaluation	9,7	9,8	10,6	11,3	0,7	6,2 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	10,4	11,1	12,0	8,1	-3,9	-48,0 %
Arrondissement des Rivières	5,3	5,6	5,8	3,8	-2,0	-52,5 %
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	4,2	4,4	4,4	3,4	-1,0	-27,8 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,6	4,9	5,4	2,9	-2,5	-86,8 %
Arrondissement de Beauport	3,5	3,5	3,7	2,9	-0,8	-27,4 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,7	4,6	4,9	2,9	-2,0	-70,4 %
Entretien des voies de circulation	123,2	142,4	136,8	143,4	6,6	4,6 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	39,4	40,5	43,7	43,6	-0,1	-0,1 %
Gestion des matières résiduelles	47,5	60,1	64,2	64,7	0,5	0,8 %
Gestion du territoire	14,2	14,7	17,0	16,2	-0,8	-4,9 %
Prévention et qualité du milieu	21,7	23,7	25,3	26,8	1,5	5,6 %
TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ	288,5	325,4	333,8	330,1	-3,7	-1,1 %

Tableau 27 – Dépenses par objet de la DGA aux services de proximité
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	125,3	121,9	-3,4	-2,8 %
Biens et services	208,5	208,2	-0,3	-0,1 %
TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ	333,8	330,1	-3,7	-1,1 %

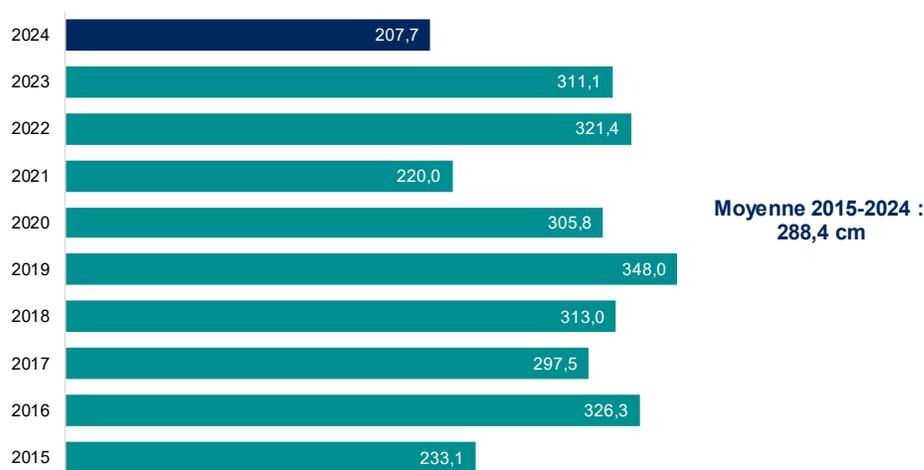
Tableau 28 – Services de proximité : activités de déneigement et entretien des voies de circulation
(en M\$)

ACTIVITÉ DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Déneigement	82,3	92,2	9,9	10,7 %
Entretien des voies de circulation	38,2	34,4	-3,8	-11,1 %
Autres activités de déneigement et d'entretien des voies de circulation	15,1	15,7	0,6	3,8 %
TOTAL ACTIVITÉS DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION	135,6	142,3	6,7	4,7 %

Précipitations de neige

Graphique 11 – Précipitations de neige

(en cm; du 1^{er} janvier au 31 décembre)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
-3,4 D	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,5 F	Évaluation	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
-2,2 D	Entretien des voies de circulation	D Dépenses de rémunération supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien et d'interventions accordé à différentes activités, notamment pour les travaux de réparations de trottoirs et de bordures de rues D Dépenses supplémentaires pour l'installation et l'entretien de la signalisation permanente D Ressources requises dans le cadre de l'organisation d'événements spéciaux, dont le Grand défi Pierre Lavoie, le Festival d'été de Québec, le Marathon Bénéva et le Grand Prix Cycliste de Québec
-0,6 D	Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	D Dépenses de rémunération supérieures suivant le volume de soutien et d'interventions sur les réseaux d'aqueduc et d'égout
-0,9 D	Gestion du territoire	D Transfert de responsabilité de la Section des subventions aux bâtiments du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
-0,2 D	Autres unités administratives	D Autres éléments

* F : écart favorable

D : écart défavorable

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
-0,3	D Biens et services	
-12,3	D Ensemble des arrondissements	<p>D Dépenses relatives au Programme Vacances-Été dont le budget est centralisé au Service des loisirs, sports et vie communautaire</p> <p>D Dépenses pour le soutien aux organismes communautaires dont le budget est centralisé au Service des loisirs, sports et vie communautaire</p> <p>D Dépenses supplémentaires constatées en contrepartie de la reconnaissance des revenus des centres communautaires pris en charge par des organismes</p> <p>F Économies sur l'ensemble des autres biens et services</p>
8,8	F Entretien des voies de circulation	<p>F Économies au niveau des contrats de déneigement, du transport et du traitement de la neige dans les dépôts à neige en raison des précipitations reçues en 2024 inférieures à la moyenne</p> <p>D Dépenses liées à la hausse des coûts de contrats de marquage ainsi que des interventions additionnelles sur la chaussée</p>
0,6	F Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	<p>F Réduction des coûts grâce à l'utilisation de matériaux recyclés plutôt que de matériaux granulaires neufs pour l'entretien des branchements de services, des réseaux d'aqueduc et d'égout</p> <p>F Économies liées à la mise en place d'un processus de récupération et de restauration de pièces usagées pour les bornes d'incendie</p>
1,1	F Gestion des matières résiduelles	<p>F Économies en lien avec la distribution des sacs nécessaires au tri des résidus alimentaires</p> <p>D Augmentation des quantités de matières résiduelles à collecter sur le territoire, notamment les encombrants</p> <p>F Économies dues au report de livraison de la modernisation de l'écocentre Jean-Talon</p>
1,4	F Prévention et qualité du milieu	<p>F Transferts budgétaires vers le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement pour certains programmes de subventions aux citoyens</p> <p>F Dépenses de services techniques moins élevées que prévu, notamment en lien avec les activités d'horticulture et la conservation des milieux naturels</p>
0,1	F Autres unités administratives	F Autres éléments
-3,7	D SERVICES DE PROXIMITÉ	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

Direction générale adjointe
**Aménagement,
mobilité et sécurité
urbaine**



AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE

La Direction générale adjointe à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement et le développement de la mobilité globale.

De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété.

Elle regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes, des biens et de l'environnement lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par tout autre risque. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Conformément à l'article 43 de la *Loi sur la sécurité incendie*, le service détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies.

S'il y a lieu, à la suite d'analyses incorporant, entre autres, le portrait démographique, les orientations stratégiques, les changements de toute nature, il présente toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les incendies et tout autre risque sur le territoire desservi par la Ville.

POLICE

Conformément à la *Loi sur la police* qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens des citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants) (L. Q. ch. 59, section G). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services de qualité, en partenariat avec la communauté, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

En adoptant les meilleures pratiques, le Bureau de la sécurité civile soutient et coordonne les actions des partenaires ainsi que des intervenants et sensibilise les citoyens afin que tous réagissent de manière appropriée en cas de sinistres ou de situations d'exception.

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

La mission du service consiste à développer et à gérer un ensemble d'infrastructures de mobilité sécuritaire, fonctionnel et adapté aux différents milieux de vie permettant au citoyen de se déplacer selon ses besoins.

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le service élabore la vision d'aménagement du territoire, d'environnement, d'habitation et de mobilité durable du territoire de la ville. Il coordonne la mise en œuvre de projets majeurs urbains, dont les projets d'ouvertures de rues et de logement social, ainsi que les projets de développement durable et les projets d'aménagement des espaces publics. Il est également responsable de la réglementation en matière d'urbanisme de la Ville et soutient les unités administratives pour l'acquisition et le traitement d'information sur le territoire en matière d'aménagement et d'environnement.



FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2024 se résument comme suit :

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Interventions pour 14 039 appels, dont 987 de type première alarme-incendie

Déploiements de trois nouveaux véhicules en lien avec le Schéma de couverture de risques

Prévention des risques auprès des citoyens :

- 2 306 inspections systématiques
- 4 636 réponses à des requêtes citoyennes
- Rencontre avec 35 759 personnes dans le cadre du Programme d'éducation du public cible
- 741 enquêtes sur des incendies survenus sur le territoire desservi par la Ville de Québec

Réalisation de 18 activités de sensibilisation auprès des jeunes dans le cadre de la Virée des pompiers

POLICE

Inauguration de la nouvelle centrale de police

Nouvelle signature visuelle pour les véhicules de service

Nouvelle stratégie visant à renforcer la sécurité et à lutter contre la violence urbaine pour le territoire de Québec

Statistiques :

- Appels 911 (incluant les déplacements de policiers) : 46 863 appels, soit une hausse de 4,1 %
- Interventions policières : 142 913, soit une hausse de 7,6 %
- Contrats d'infractions : 64 943, soit une hausse de 4,0 %

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Prévention et préparation en sécurité civile :

- Réalisation d'activités de formation pour :
 - 82 chargés en continuité de services municipaux
 - 15 intervenants d'urgence
 - 14 560 citoyens sensibilisés par la participation à des événements de proximité et à la tenue de conférences dans les écoles primaires
 - Contribution à la coordination de 139 incidents et de situations d'urgence sur l'ensemble du territoire

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Poursuite des actions de la Stratégie de sécurité routière

Réaménagement du tronçon de l'avenue Lapierre et de la rue Élisabeth-II compris entre le boulevard Bastien et la rue des Sommeliers

Déploiement d'une nouvelle solution technologique pour la gestion du stationnement tarifé et de la nouvelle application mobile de paiement Copilote+

Poursuite de la mise en œuvre du cadre de gestion des entraves et des occupations de chaussée dans trois secteurs. En 2024, 3 092 permis d'occupation délivrés dont 1 415 pour des chantiers privés

Près de 23 100 interventions en temps réel visant à prévenir ou à atténuer les épisodes de congestion ont été effectuées au Centre de gestion de la mobilité intelligente

Traitement de 11 952 requêtes de citoyens

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Protection des milieux naturels, de la biodiversité et de l'environnement :

- Engagement pour la préservation de la biodiversité dans le cadre de l'atteinte des cibles du cadre mondial de la biodiversité et de l'annonce du Plan Nature 2030 du gouvernement du Québec
- Lancement du Plan de décarbonation pour bâtiments non municipaux et soutien financier associé aux projets
- Appels de projets de verdissement et de déminéralisation de terrains non municipaux et soutien financier associés aux projets
- Soutien financier au Collectif Canopée pour la plantation intensive sur les terrains non municipaux
- Programmes de subvention pour la mise aux normes des installations septiques autonomes pour soutenir la qualité des milieux naturels
- Adoption du règlement pour interdire l'usage de pesticides afin de protéger la biodiversité et la santé

Réalisations en aménagement du territoire :

- Démarche de mobilisation et de réflexion citoyenne pour le Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM)
- Poursuite des démarches d'élaboration des plans particuliers d'urbanisme pour les secteurs Chauveau et sud de l'aéroport

Projets d'aménagements d'espaces publics :

- Prix et distinctions :
 - Place de l'Hôtel-de-Ville
 - Grand Prix du Design
 - Grand prix du génie-conseil québécois
 - Prix LOOP Design Award
- Aménagements du parc Durocher et du parc des Pékans
- Projet pilote Verdir Vanier qui favorise des initiatives pour la lutte aux changements climatiques
- Participation à plus de 60 projets de rues et de rues partagées qui se démarquent par un rééquilibrage de la place des piétons et par l'ajout de verdissement

Réalisation des actions prévues au Plan de mise en œuvre accélérée 2023-2026 de la Vision de l'habitation :

- Plus de 900 logements sociaux mis en chantier
- Soutien au premier projet privé de logements à loyers abordables à Québec
- Mise en place d'un incitatif financier pour encourager l'inclusion de logements admissibles au Programme de suppléments au loyer dans les nouveaux projets résidentiels privés
- Mise en place du Fonds pour soutenir les projets novateurs en habitation
- Soutien à la réalisation de projets immobiliers majeurs
 - 48 projets en démarrage (± 8000 logements)
 - 86 projets en planification (± 21 000 logements)
 - 40 projets en réalisation (± 3 740 logements)
- Poursuite du développement des écoquartiers de la Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville

Réalisations en mobilité active :

- Développement de 9,8 km et mise à niveau de 10,7 km du réseau cyclable existant
- Ajout de 14 km au réseau cyclable 4-Saisons
- Bonification de 7,1 km aux cheminements piétonniers
- Réalisation de 9 projets totalisant 12,8 km de Corridors VivaCité

RÉSULTATS

Les dépenses 2024 de la Direction générale adjointe à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine se chiffrent à 266,9 M\$, soit un écart défavorable de -9,9 M\$ (-3,9 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 29 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine
(en M\$)

AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
	2022	2023	2024			
Protection contre l'incendie	74,1	74,8	79,9	73,8	-6,1	-8,3 %
Police	144,9	152,1	163,9	158,8	-5,1	-3,2 %
Bureau de la sécurité civile	1,9	2,1	2,2	2,3	0,1	4,4 %
Transport et mobilité intelligente	6,3	6,4	7,1	9,0	1,9	21,1 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	10,4	12,2	13,8	13,1	-0,7	-5,4 %
TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	237,6	247,6	266,9	257,0	-9,9	-3,9 %

Tableau 30 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine
(en M\$)

AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	Réal 2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	249,9	239,6	-10,3	-4,3 %
Biens et services	17,0	17,4	0,4	2,3 %
TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	266,9	257,0	-9,9	-3,9 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
-10,3	D Rémunération (incluant avantages sociaux)	
-6,3	D Protection contre l'incendie	D Heures supplémentaires requises pour l'application du Schéma de couverture de risques nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps, pour des situations d'exception et pour le remplacement de diverses absences D Primes octroyées selon la convention collective
-6,1	D Police	D Ressources supplémentaires requises, notamment pour les opérations policières et les événements spéciaux F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Primes octroyées selon la convention collective
1,1	F Transport et mobilité intelligente	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,9	F Planification de l'aménagement et de l'environnement	F Transfert de responsabilité de la Section des subventions aux bâtiments vers la Gestion du territoire F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
0,1	F Autres unités administratives	F Autres éléments
0,4	F Biens et services	
1,0	F Police	F Dépenses pour l'acquisition d'équipements moins élevées que prévu F Dépenses pour des agents de sécurité et pour le bertillonnage à des fins civiles moins élevées que prévues
0,8	F Transport et mobilité intelligente	F Dépenses relatives à la campagne publicitaire de la Stratégie de sécurité routière moins élevées que prévu F Économies liées à l'exploitation et à l'entretien du système de préemption pour les autobus
-1,6	D Planification de l'aménagement et de l'environnement	D Versements liés à certains programmes de subventions aux citoyens initialement budgétés à la Prévention et qualité du milieu D Bonification du programme ÉquiMobilité
0,2	F Autres unités administratives	F Autres éléments
-9,9	D AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

Direction générale adjointe
**Infrastructures
durables**



INFRASTRUCTURES DURABLES

La Direction générale adjointe aux infrastructures durables est responsable des opérations, de l'entretien, des investissements et d'une saine gestion durable des actifs des infrastructures municipales, du traitement des eaux usées et potables, des immeubles, du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec (CVÉ) et des équipements motorisés.

Elle est aussi responsable des approvisionnements pour l'ensemble de la Ville.

APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour l'ensemble des activités de la Ville dans le respect des règles d'approvisionnement établies. Il assure aussi la gestion des inventaires, des magasins et du centre de distribution. De plus, il est responsable de la cueillette et de la livraison du courrier interne et de la mise à la poste.

TRAITEMENT DES EAUX

Le service assure l'exploitation et la gestion d'actifs des équipements industriels, comprenant quatre usines de production d'eau potable, deux stations d'épuration des eaux usées, un centre de biométhanisation des matières organiques et un laboratoire d'analyse agréé. Il est responsable de l'opération et de l'entretien de sept usines et de 1 170 ouvrages d'envergure du réseau de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées de l'agglomération de Québec ainsi que de la mise en œuvre du Programme d'élimination du plomb dans l'eau potable.

Il est en charge du traitement et de la distribution de l'eau potable de la Ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales en vigueur pour répondre aux besoins des citoyens. Il assure également, par le biais de son laboratoire agréé, le contrôle de la qualité de l'eau potable, le suivi de la performance de l'assainissement des eaux usées ainsi que la caractérisation physicochimique et microbiologique d'échantillons d'eau, de sols et d'air.

Dans un souci de performance et d'amélioration des pratiques, il participe activement à différents programmes d'excellence en gestion des eaux.

INGÉNIERIE

Le service identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage des rues. Il élabore les bonnes pratiques en matière d'ingénierie et le support à l'exploitation des infrastructures. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelles sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il effectue également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable d'exploiter et d'entretenir les bâtiments et les équipements municipaux comme les terrains et structures de jeux, les monuments, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage de rue. Il accomplit une gestion rigoureuse des actifs, afin de maintenir un indice de vétusté des installations, de bon à excellent.

Le service planifie et réalise également les projets de construction, de rénovation et de réfection relatifs aux bâtiments, places publiques et parcs. Il assure l'élaboration des bonnes pratiques en développement

durable et en modélisation des données du bâtiment (BIM) pour obtenir des installations de qualité et performantes.

Il a aussi mis en place une politique de gestion des espaces qui permet une transformation graduelle et optimisée des espaces à bureaux et un aménagement selon les principes du *LEAN-Management* des ateliers et des garages dans le but d'augmenter la productivité des employés.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement.

Il est également responsable de la formation des opérateurs sur les différents véhicules motorisés.

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Le service gère le fonctionnement et l'entretien du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec comprenant l'incinérateur et le centre de récupération des matières organiques. Il est aussi responsable du site d'enfouissement où sont acheminés les résidus ultimes.

Il gère le contrat d'exploitation du centre de tri des matières recyclables et les ententes sur la gestion des matières résiduelles avec les municipalités de la communauté métropolitaine. Il assure la valorisation de l'énergie et des résidus des procédés de traitement des matières résiduelles.

Il planifie et réalise des projets d'ingénierie industrielle pour les infrastructures municipales sous sa responsabilité. Il est responsable de l'opération du réseau linéaire de vapeur fournissant de l'énergie à des entreprises.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2024 se résument comme suit :

APPROVISIONNEMENTS

Adoption de la Politique d'approvisionnement durable axée sur l'achat local

Modification du règlement sur la délégation de dépenser des fonctionnaires qui a permis de réduire les délais de paiement et d'adjudication des contrats

Statistiques d'approvisionnement :

- Près de 1 000 appels d'offres
- Émission de près de 63 900 bons de commande pour une valeur de 840,0 M\$

TRAITEMENT DES EAUX

Production par les usines de 87,8 millions de m³ d'eau potable, soit une augmentation de 4,6 %

Diminution du nombre de surverses d'eaux usées passant de 2 303 en 2023 à 1 689, soit une diminution de 26,7 %

Première année d'injection de gaz naturel renouvelable dans le réseau d'Énergir par le centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) pour une quantité totale injectée de près de 4 millions de m³ et une production de plus de 25 000 tonnes de digestat

Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

- Obtention du prix d'excellence au Grand Prix du Génie-conseil québécois pour la conception et la construction

Augmentation de 4 % du nombre d'analyses de laboratoire pour mesurer la qualité de l'eau potable, notamment en ce qui concerne le suivi de la qualité des eaux et la caractérisation des prises d'eau potable

Réalisation 2 425 dépistages par prélèvement et identification de 119 branchements non conformes dans le cadre du Programme de remplacement des lignes de service en plomb

Finalisation du projet d'agrandissement de la réserve d'eau potable à l'usine de traitement de l'eau potable de Québec

INGÉNIERIE

Réalisation de 300 chantiers, dont les suivants :

- Réfection des berges du fleuve Saint-Laurent
- Construction du poste de pompage Wilfrid-Hamel et début des murs anti-crues de la rivière Lorette
- Réfection du mur de la côte de la Montagne
- Séparation des réseaux de la rue Monseigneur-Plessis
- Construction du collecteur pluvial D'Estimauville
- Relocalisation des réseaux de la 4^e Avenue vers le boulevard des Capucins
- Réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest
- Réalisation de plusieurs interventions de réfection ou de réhabilitation d'infrastructures souterraines

GESTION DES IMMEUBLES

Prix et mentions :

Bibliothèque Monique-Corriveau

- Participation à l'émission Bien bâti | Télé-Québec
- Quand les bibliothèques deviennent des bijoux d'architecture | La Presse+

Parc Chauveau, secteur Michel-Labadie – sentiers et skateparc/pumptrack

- Grand Prix du Design, discipline : Paysage & Territoire 2024
 - Certification Or 2024 | Catégories : Architecture de paysage / Architecture de paysage sur le domaine public
 - Certification Or 2024 | Catégorie Prix spéciaux : Paysage + Eau
 - Certification Argent 2024 | Catégorie Prix spéciaux : Paysage + Intégration de l'art
 - Certification Or 2024 | Catégorie Prix spéciaux : Projets à caractère environnemental
 - Lauréat platine 2024 | Catégorie Paysage + Eau

Bibliothèque Gabrielle-Roy

- Gala des bibliothèques publiques du Québec, Prix Denis-Vaugeois 2024

Grand prix de la CNESST

- Finaliste régional | Procédure de travail pour la réparation des actifs de la Ville, localisés sous les lignes électriques à haute tension

Finalisation d'importants projets d'investissements, notamment la piscine du Parc Bardy, le centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy, le parc Durocher, le parc Bardy, le parc Champigny, le parc de la Pointe-aux-Lièvres, le parc Victoria, le parc des Pékans, le parc Réal-Cloutier, le parc Sainte-Anne et Saint-Raphaël, le parc de La Chanterelle, la placette des Gros-Becs et la placette Monseigneur-Gauvreau

Mise en place d'une stratégie afin de faire face aux enjeux associés à la gestion immobilière et à ses éléments connexes :

- Plan directeur volet espace administratif – comité sur le travail de demain
- Plan directeur volet espace culture et loisirs

Réalisation et participation à des projets d'optimisation de l'utilisation de l'énergie tels que :

- Mise en œuvre du plan de décarbonation
- Ajout de quatre bornes supplémentaires et mise en service du projet pilote de bornes de recharge corporatives à l'édifice René-Bédard
- Installation de 21 bornes de recharge corporatives
- Installation de bornes de recharge hors-rue sur 13 sites

Déploiement de la signalisation lumineuse pour les pistes cyclables des corridors VivaCité

Participation aux enjeux sur l'itinérance par divers travaux pour aménager des espaces et organisation de la sécurité en lien avec l'itinérance, notamment au sous-sol de l'église Saint-Roch, au répit du 399, Saint-Joseph, au Carré-Lépine, au jardin Jean-Paul-L'Allier, à la Maison de la littérature et au centre communautaire Lucien-Borne

Réalisation de projets pour améliorer le service aux citoyens tels que :

- Réfection complète des quais flottants du parc nautique de Cap-Rouge
- Réfection des douches à la piscine Michel-Labadie
- Réfection des locaux dans la salle des Chevaliers de Colomb (Haute-St-Charles)
- Travaux de réfection du pont Johnny-Parent
- Sécurisation de l'escalier du Faubourg
- Rénovations de salles de toilettes dans divers bâtiments (parc du Musée, gare d'autobus, pavillon de service D'Youville)
- Réfection majeure du compresseur pour l'aréna Gaétan-Duchesne

Planification et réalisation de travaux de pérennité et de mises aux normes sur plus de 45 bâtiments municipaux

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Poursuite de la stratégie d'électrification du parc véhiculaire. Acquisition des premiers véhicules légers 100 % électriques

Projet pilote pour tester un balai aspirateur pour les rues entièrement électrique

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Mise en service de la cellule no. 6 au lieu d'enfouissement technique de la Ville à Saint-Tite-des-Caps

Finalisation du projet de construction de la nouvelle salle des analyseurs au complexe de valorisation énergétique

Amélioration des systèmes de contrôle de la combustion au complexe de valorisation énergétique

Prix et mentions :

Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

- Americana 2025, Distinction Pierre-Dansereau – secteur Air, Changements climatiques et Énergie
- National Waste & Recycling Association, Recycling Award – catégorie Organics Management Facility of the Year Award, Prix de reconnaissance

Adaptation du convoyeur de retour des rejets du CRMO à la fosse à déchets du CVÉ afin de diminuer les blocages et d'optimiser les capacités de la fosse

RÉSULTATS

Les dépenses 2024 de la Direction générale adjointe aux infrastructures durables totalisent 255,9 M\$, soit un écart favorable de 6,4 M\$ (2,4 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 31 – Infrastructures durables
(en M\$)

INFRASTRUCTURES DURABLES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
	2022	2023	2024			
Approvisionnements	8,2	9,2	9,6	10,1	0,5	5,1 %
Traitement des eaux	32,4	39,4	41,4	45,4	4,0	8,9 %
Ingénierie	12,9	13,0	14,3	15,4	1,1	7,2 %
Gestion des immeubles	82,3	87,6	91,7	96,2	4,5	4,7 %
Gestion des équipements motorisés	42,5	44,2	44,1	45,7	1,6	3,5 %
Projets industriels et valorisation	46,0	54,0	54,9	49,5	-5,4	-10,9 %
TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES	224,4	247,4	255,9	262,3	6,4	2,4 %

Tableau 32 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables
(en M\$)

INFRASTRUCTURES DURABLES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal 2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	103,4	105,6	2,2	2,1 %
Énergie	43,1	48,9	5,8	11,9 %
Biens et services	109,4	107,8	-1,6	-1,4 %
TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES	255,9	262,3	6,4	2,4 %

Énergie



Les dépenses d'énergie incluent l'électricité, le gaz, le mazout et le carburant. L'électricité, le gaz et le mazout sont administrés par le Service de la gestion des immeubles tandis que la gestion du carburant est effectuée par le Service de la gestion des équipements motorisés.



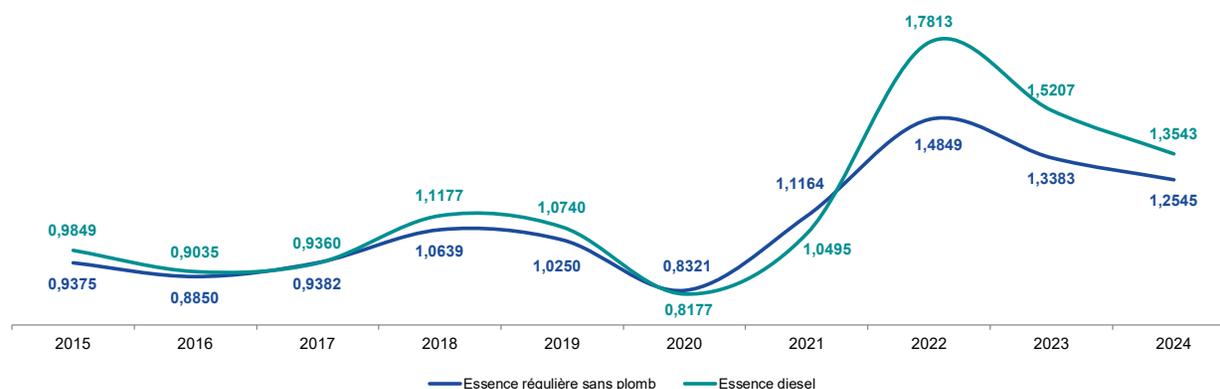
Tableau 33 – Énergie
(en M\$)

ÉNERGIE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	Réel 2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Carburant	13,7	12,4	10,7	13,1	2,4	18,3 %
Électricité	24,6	27,9	28,7	31,1	2,4	7,7 %
Gaz	7,3	5,6	3,7	4,7	1,0	21,3 %
Total énergie	45,6	45,9	43,1	48,9	5,8	11,9 %

Carburant

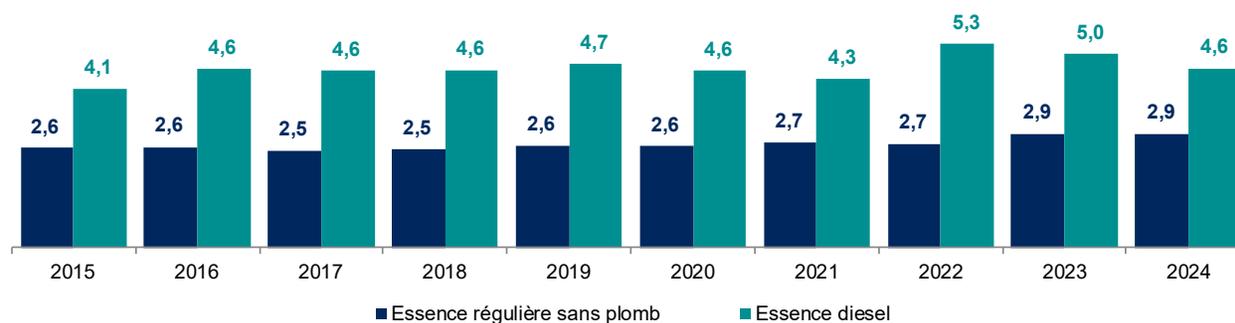
Le prix unitaire moyen payé par la Ville en 2024 pour l'essence régulière sans plomb s'est établi à 1,25 \$/litre, soit une baisse de -6,3 % par rapport à l'année précédente. Il en va de même pour l'essence diesel qui a diminué à 1,35 \$/litre, soit une baisse de -10,9 % par rapport à l'année précédente.

Graphique 12 – Prix unitaire annuel moyen du carburant
(en \$)



La consommation d'essence régulière sans plomb a diminué de -0,2 % alors que celle pour le diesel a diminué de -7,1 % par rapport à l'année précédente.

Graphique 13 – Quantités annuelles de carburant utilisé
(en millions de litres)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

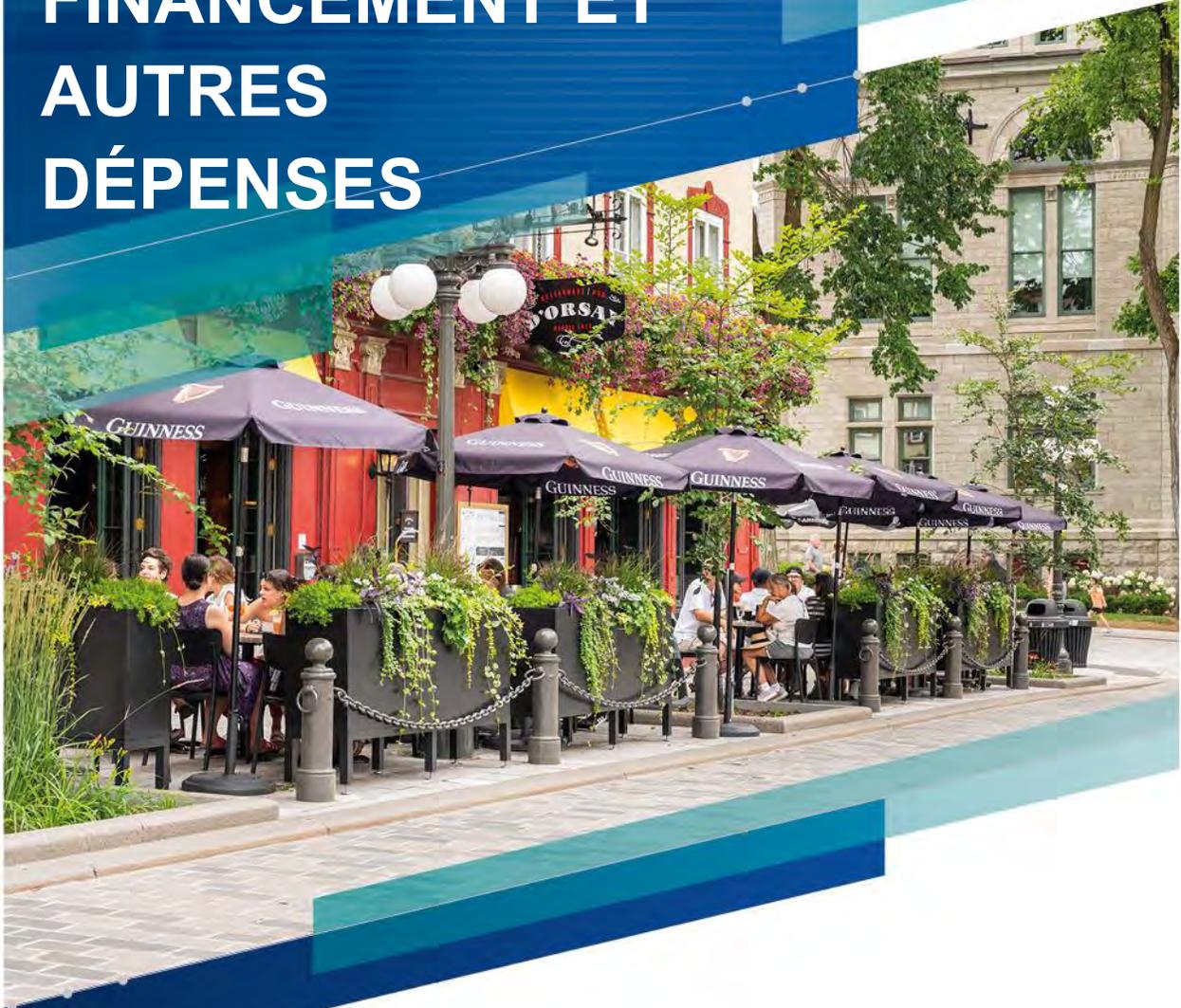
Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
2,2 F	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,5 F	Approvisionnements	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
1,0 F	Ingénierie	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
1,2 F	Gestion des équipements motorisés	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-0,7 D	Projets industriels et valorisation	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Salaires supplémentaires nécessaires suivant les remplacements requis à l'opération du centre de valorisation énergétique et des réparations en urgence hors des horaires réguliers D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le remplacement de personnel régulier
0,2 F	Autres unités administratives	F Autres éléments
5,8 F	Énergie	
2,4 F	Électricité	F Consommation moins importante d'électricité dans les bâtiments municipaux en raison du début d'année plus doux
2,4 F	Carburant	F Diminution de la consommation de carburant diesel liée au déneigement en raison de l'hiver 2024 plus clément
1,0 F	Gaz	F Consommation moins importante de gaz au CVÉ découlant de l'optimisation des processus
-1,6 D	Biens et services	
3,9 F	Traitement des eaux	F Économies sur les opérations du centre de biométhanisation des matières organiques, notamment pour les produits chimiques utilisés
0,7 F	Gestion des immeubles	F Économies sur l'entretien et les réparations des toitures des bâtiments F Dépenses inférieures aux prévisions en lien avec l'occupation de la nouvelle centrale de police
-1,6 D	Gestion des équipements motorisés	D Dépenses de réparation de véhicules plus élevées en raison de l'augmentation des travaux confiés à des fournisseurs externes spécialisés
-4,7 D	Projets industriels et valorisation	D Dépenses supplémentaires liées au transport et au traitement des matières résiduelles découlant d'arrêts non planifiés au CVÉ D Hausse des coûts du contrat pour l'opération du centre de tri. Des revenus sont constatés en contrepartie D Augmentation des réparations requises au CVÉ
0,1 F	Autres unités administratives	F Autres éléments
6,4 F	INFRASTRUCTURES DURABLES	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

DÉPENSES DE FINANCEMENT ET AUTRES DÉPENSES



DÉPENSES DE FINANCEMENT

SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission d'obligations municipales au cours de l'exercice financier. Il inclut notamment les affectations à la réserve financière pour le paiement de la dette.

RÉSULTATS

Le service de la dette nette a atteint 249,8 M\$ en 2024, soit un écart défavorable de -1,1 M\$ (-0,5 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 34 – Service de la dette nette
(en M\$)

SERVICE DE LA DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réal	
	2022	2023	2024			
Remboursement de capital	194,8	197,6	206,5	201,2	-5,3	-2,6 %
Frais de financement	53,0	58,8	62,5	66,8	4,3	6,4 %
Affectations (réserve financière pour le paiement de la dette)	50,0	50,0	50,0	50,0	-	-
Service de la dette	297,8	306,4	319,0	318,0	-1,0	-0,3 %
Moins : Revenus associés au service de la dette *	65,6	62,5	69,2	69,3	-0,1	-0,1 %
Service de la dette nette	232,2	243,9	249,8	248,7	-1,1	-0,5 %

*Sommes remboursées par des tiers et utilisation des sommes accumulées à la réserve financière pour le paiement de la dette



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-5,3 D	Remboursement de capital
	-2,7 D Effet de la synchronisation des remboursements de capital à la charge de tiers
	-2,6 D Remboursement de la dette en lien avec les équipements du centre de tri
4,3 F	Frais de financement
	4,3 F Taux d'emprunts moindres que ceux prévus au budget
-0,1 D	Revenus associés au service de la dette
	-0,1 D Divers éléments
-1,1 D	Service de la dette nette

* F : écart favorable

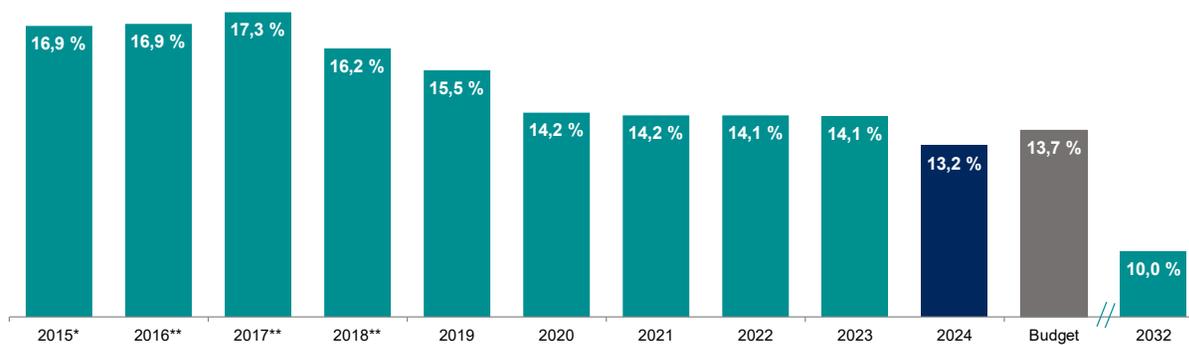
D : écart défavorable

SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT

La Politique de gestion de la dette nette, qui fait partie du cadre financier de la Ville, fixe une cible de 10 % en 2032 pour le ratio du service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement. Ce ratio est souvent utilisé par les municipalités comme outil à des fins de comparaison. Plusieurs investisseurs institutionnels considèrent ce ratio comme critère d'achat pour les obligations municipales.

En 2024, ce ratio se situe à 13,2 %, soit en deçà du niveau budgété de 13,7 %. Depuis 2015, ce ratio est en constante diminution passant de 16,9 % à 13,2 % soit une baisse de 3,7 %.

Graphique 14 – Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement



* Redressé afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$

** Redressé suivant l'harmonisation du service de la dette

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes servent au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de contribuer à la diminution de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements génèrera également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette au budget de fonctionnement. La réserve est incluse dans le service de la dette nette et la dotation 2024 est de 50,0 M\$, et ce, conformément au cadre financier.

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement. La réserve d'infrastructures pour changements climatiques est une réserve financière qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

Pour la gestion de la dette, la Ville prévoit le recours au paiement comptant d'immobilisations et à la réserve d'infrastructures pour changements climatiques. Ces mesures visent à réduire la pression sur la dette et sur le service de la dette. La Ville peut ainsi réaliser des travaux pour ses immobilisations sans augmenter la dette.

RÉSULTATS

En 2024, le paiement comptant d'immobilisations a atteint 177,7 M\$ et la réserve d'infrastructures pour changements climatiques 30,0 M\$, pour un total de 207,7 M\$. Cela représente un écart de -20,0 M\$ (-10,7 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 35 – Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques
(en M\$)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réal	
	2022	2023	2024			
Paiement comptant d'immobilisations	158,0	163,5	177,7	157,7	-20,0	-12,7 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	-	15,4	30,0	30,0	-	-
Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques	158,0	178,9	207,7	187,7	-20,0	-10,7 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-20,0 D	Paiement comptant d'immobilisations Appropriation supplémentaire de PCI pour des projets au PDI
-20,0 D	Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques

* F : écart favorable

D : écart défavorable

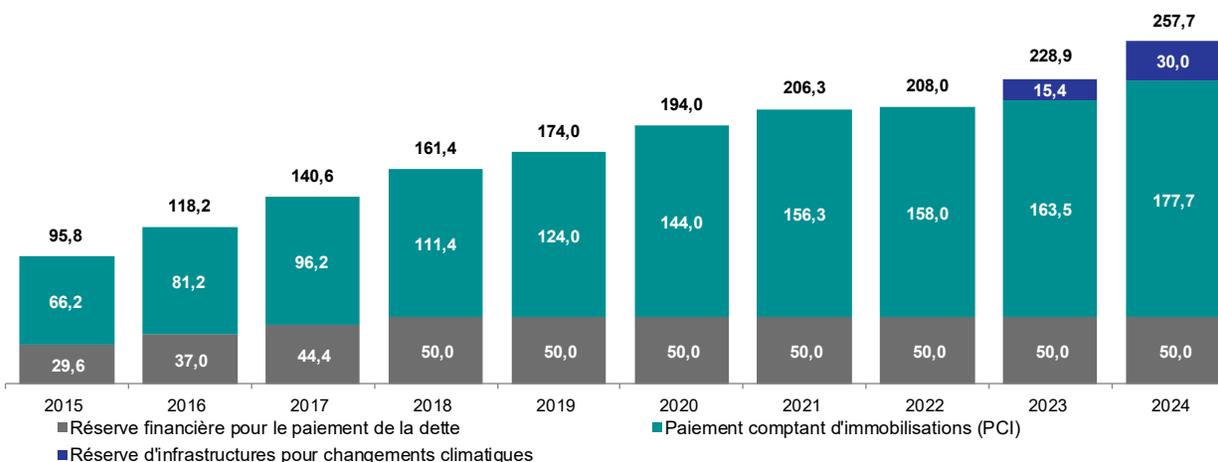
PCI ET RÉSERVES FINANCIÈRES

Les efforts consacrés aux immobilisations (PCI + réserve d'infrastructures pour changements climatiques) se répercutent dans les dépenses de fonctionnement.

Les paiements comptant d'immobilisations, combinés à la réserve financière pour le paiement de la dette et à la réserve d'infrastructures pour changements climatiques représentent 257,7 M\$, soit 13,7 % des dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'efforts importants qui visent à limiter le recours à l'emprunt.

Ces outils permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle. Dans l'opinion de crédit publiée en septembre 2024, la firme de notation Moody's souligne une fois de plus le cadre robuste de gouvernance de la Ville et l'application de politiques financières rigoureuses en matière de gestion de la dette.

Graphique 15 – PCI et réserves financières
(en M\$)



AUTRES DÉPENSES

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales reliés aux salaires des élus et des employés de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite, les autres charges et les autres cotisations.

RÉSULTATS

Les charges de l'employeur s'établissent à -18,4 M\$ en 2024, soit un écart favorable de 20,4 M\$ avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, gouvernementaux et autres.

La dépense liée au transport en commun est une contribution aux coûts des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC).

RÉSULTATS

Les contributions aux organismes ont atteint 164,1 M\$ en 2024, soit un écart favorable de 2,7 M\$ (1,6 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 36 – Contributions aux organismes
(en M\$)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
	2022	2023	2024			
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	135,3	143,1	154,0	154,0	-	-
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	5,2	5,3	6,0	8,7	2,7	31,1 %
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,3	3,5	3,7	3,7	-	-
Autres organismes	0,3	0,3	0,4	0,4	-	-
Total contributions aux organismes	144,1	152,2	164,1	166,8	2,7	1,6 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
2,7 F Contributions aux organismes	2,7 F Ajustement de la contribution de la Ville selon les résultats financiers de l'OMHQ, notamment en raison de délais de réalisations des travaux dans le cadre du Programme de rénovation des habitations à loyer modique
2,7 F Contributions aux organismes	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités) alors que les créances douteuses sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes et invalidités). Différentes provisions font aussi partie de ces dépenses (ex. : litiges, salaires, sites d'enfouissement, sites contaminés et mises hors service d'immobilisations).

RÉSULTATS

Les autres frais ont totalisé 49,9 M\$ en 2024, soit un écart favorable de 0,7 M\$ (1,4 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 37 – Autres frais

(en M\$)

AUTRES FRAIS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
	2022	2023	2024			
Contingent	0,1	-	-	5,8	5,8	99,4 %
Mauvaises créances	0,5	0,9	0,8	0,9	0,1	11,1 %
Divers autres frais	22,2	38,7	49,1	43,9	-5,2	-11,8 %
Total autres frais	22,8	39,6	49,9	50,6	0,7	1,4 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
5,8 F Contingent	
	5,8 F Initialement budgété dans les autres frais, mais transféré en partie dans les unités administratives à la suite de transferts budgétaires
0,1 F Mauvaises créances	
	0,1 F Ajustements de la provision selon les estimations en vigueur
-5,2 D Divers autres frais	
	-5,3 D Ajustement des provisions pour indemnités, sites contaminés, sites d'enfouissement et provisions salariales selon les nouvelles estimations des risques effectuées par des experts, en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public
	0,1 F Autres éléments
0,7 F Autres frais	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES LIÉES AUX DÉPENSES



DÉPENSES PAR OBJET



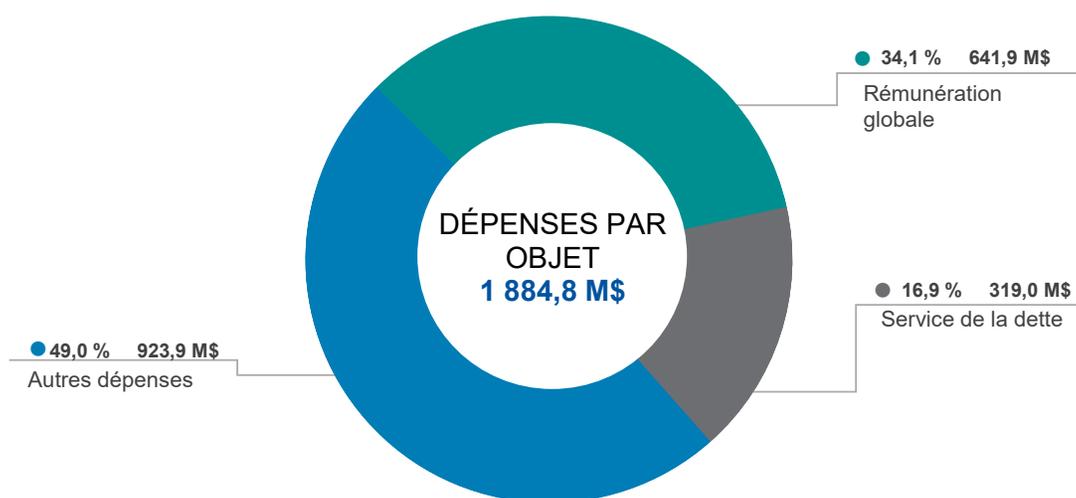
L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique « analyse des dépenses ».

Tableau 38 – Dépenses par objet
(en M\$)

DÉPENSES PAR OBJET pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	Réel 2023	2024
Rémunération globale	597,6	600,7	641,9
Service de la dette	297,8	306,4	319,0
Autres dépenses			
Transport et communications	16,8	20,0	23,3
Services professionnels, techniques et autres	237,9	270,3	266,8
Location, entretien et réparation	37,5	49,7	55,1
Fourniture de services publics	45,6	45,9	43,1
Biens non durables	44,3	45,1	51,7
Biens durables	12,8	18,8	18,2
Contributions à des organismes	192,5	197,8	219,9
Autres objets	18,3	36,1	13,9
Affectations	<u>160,8</u>	<u>182,2</u>	<u>231,9</u>
Total autres dépenses	766,5	865,8	923,9
Dépenses avant éléments extrabudgétaires	1 661,9	1 772,9	1 884,8
Éléments extrabudgétaires	35,2	20,1	12,6
Total dépenses	1 697,1	1 793,0	1 897,4

Ce système de classification permet de constater que la rémunération globale représente 34,1 % des dépenses de la Ville alors que les autres dépenses représentent 49,0 % et le service de la dette 16,9 %.

Graphique 16 – Dépenses par objet (avant éléments extrabudgétaires)
(en M\$)



RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.

La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 34,1 % des dépenses de fonctionnement avant éléments extrabudgétaires.



RÉSULTATS

La rémunération globale a atteint 641,9 M\$ en 2024, soit un écart favorable de 17,6 M\$ (2,7 %) avec les prévisions budgétaires. Il s'agit d'une hausse de 6,9 % par rapport à 2023.

Tableau 39 – Rémunération globale
(en M\$)

RÉMUNÉRATION GLOBALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget	Écart 2024	
	2022	2023	2024	2024	Budget-Réel	
RÉMUNÉRATION						
Rémunération régulière	371,0	388,0	427,1	460,7	33,6	7,3 %
Rémunération occasionnelle	<u>50,5</u>	<u>57,0</u>	<u>58,7</u>	<u>32,1</u>	<u>-26,6</u>	<u>-83,0 %</u>
Total rémunération rég. et occasionnelle	421,4	445,0	485,8	492,7	6,9	1,4 %
Autres rémunérations	48,7	49,2	52,9	37,9	-15,0	-39,6 %
Total rémunération	470,2	494,2	538,7	530,6	-8,1	-1,5 %
CHARGES DE L'EMPLOYEUR						
Charges sociales et autres cotisations	75,2	68,8	70,1	86,7	16,6	19,2 %
Régimes de retraite						
Charges des services courants	35,7	33,1	33,3	40,7	7,4	18,2 %
Charge d'équilibre	<u>16,5</u>	<u>4,6</u>	<u>-0,2</u>	<u>1,5</u>	<u>1,7</u>	<u>112,7 %</u>
Total régimes de retraite	52,2	37,7	33,1	42,2	9,1	21,6 %
Total charges de l'employeur	127,4	106,5	103,2	128,9	25,7	19,9 %
Total rémunération globale	597,6	600,7	641,9	659,5	17,6	2,7 %

RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulières, occasionnelles et supplémentaires, incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations traitées sous la rubrique « Autres frais ».

RÉSULTATS

La rémunération régulière et occasionnelle s'élève à 485,8 M\$ en 2024, soit un écart favorable de 6,9 M\$ (1,4 %) avec les prévisions budgétaires.

Les autres rémunérations regroupent les ajustements de provisions en lien avec la rémunération et les primes ainsi que la rémunération liée aux heures supplémentaires. Ce groupe de dépenses atteint 52,9 M\$ en 2024, soit un écart défavorable de -15,0 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Globalement, le total de la rémunération, avant les charges de l'employeur, est en hausse de 9,0 % par rapport à l'année précédente, passant de 494,2 M\$ à 538,7 M\$.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-8,1 D RÉMUNÉRATION	
26,1 F	Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite, des congés de maladie, des congés de maternité ou parentaux, des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants
-15,5 D	Embauche de personnel occasionnel pour pallier les délais de dotation du personnel régulier
-16,7 D	Heures supplémentaires et primes, principalement pour le bon déroulement des opérations policières et incendies
-2,0 D	Besoins supplémentaires de ressources occasionnelles au Service des loisirs, sports et vie communautaire pour répondre à la programmation, à l'ouverture des équipements de loisirs et au remplacement d'employés réguliers
-1,0 D	Rémunération supérieure aux prévisions suivant le volume de soutien accordé aux opérations d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et des voies de circulation
1,1 F	Remplacement des salaires des juges par des services facturés par le gouvernement
-0,1 D	Autres éléments
-8,1 D Total rémunération	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liée aux charges sociales.

RÉSULTATS

Les charges de l'employeur ont atteint 103,2 M\$ en 2024, soit un écart favorable de 25,7 M\$ (19,9 %) avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
25,7 F CHARGES DE L'EMPLOYEUR	
16,6 F Charges sociales et autres cotisations	
6,4 F Remises gouvernementales :	
F	Ajustement des remises gouvernementales suivant les mouvements de personnel
F	Ajustement selon l'expérience des dossiers dans le cadre du régime rétrospectif de la CNESST
2,7 F Assurances :	
F	Ajustement des assurances suivant les mouvements de personnel et les hypothèses projetées
7,5 F Avantages sociaux futurs :	
F	Impact des ajustements au régime d'assurance santé
9,1 F Régimes de retraite	
7,4 F Charges des services courants :	
F	Ajustement des provisions requises selon les estimations actuarielles
1,7 F Charges d'équilibre :	
F	Ajustement des provisions requises selon les estimations actuarielles
25,7 F Total charges de l'employeur	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés huit régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible.

La charge des services courants représente le coût des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction de ces hypothèses. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge d'équilibre est un montant déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Par ailleurs, depuis l'entrée en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, chapitre S-2.1.1) (la loi), des procédures ont été entamées par différentes associations et des démarches juridiques se sont succédées, lesquelles devaient permettre de statuer sur la constitutionnalité de certains articles de cette loi, de même que d'évaluer, le cas échéant, les mesures réparatrices à mettre en place en cas d'inconstitutionnalité. Par sa décision du 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a signifié la fin du débat portant sur la constitutionnalité de la loi et ainsi, à l'égard des participants retraités, a reconnu une obligation de restitution de l'indexation automatique de leurs rentes. En conséquence, lors de l'établissement de ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Ville de Québec a comptabilisé, en application du chapitre SP 3250 Avantages de retraite du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, un coût des services passés découlant de cette décision et, en contrepartie, des gains actuariels non amortis ont été constatés. Pour l'exercice 2024, la Ville a fait le choix de se prévaloir de la mesure d'allègement fiscal mise à la disposition des municipalités par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui visait à différer la taxation de l'impact net de cet ajustement comptable. Ainsi, l'impact sur les résultats pour la charge de retraite des exercices 2023 et 2024 est nul.

Tableau 40 – Régimes de retraite
(en M\$)

RÉGIMES DE RETRAITE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2023	2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Charge des services courants	35,7	33,1	33,3	40,7	7,4	18,2%
Charge d'équilibre						
Amortissement	1,3	-4,6	4,3	-6,1	-10,4	
Dépense d'intérêt	6,2	1,0	4,7	0,4	-4,3	
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	9,0	8,3	7,4	7,2	-0,2	
Mesure d'allègement fiscal (Loi 15)	-	-	-16,5	-	16,5	
Total charge d'équilibre	16,5	4,6	-0,2	1,5	1,7	112,7%
Total régimes de retraite (taxation de l'année)	52,2	37,7	33,1	42,2	9,1	21,6%

Les dépenses liées aux régimes de retraite s'établissent à 33,1 M\$ en 2024.

EFFECTIF

L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. L'effectif est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.



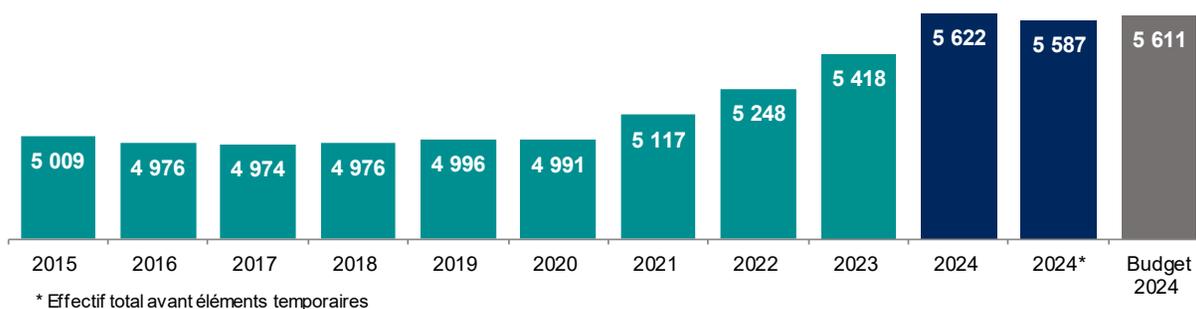
RÉSULTATS

L'effectif a atteint 5 622 p.a. en 2024, soit un écart défavorable de 11 p.a. (0,2 %) par rapport aux prévisions budgétaires. Par ailleurs, une fois pris en compte les ressources supplémentaires temporaires requises pour les escouades policières spéciales et pour le financement de ressources du tramway de Québec pendant la pause du projet, ce qui représente 35 p.a., il en résulte un écart favorable de 24 p.a. pour un effectif total de 5 587 p.a.

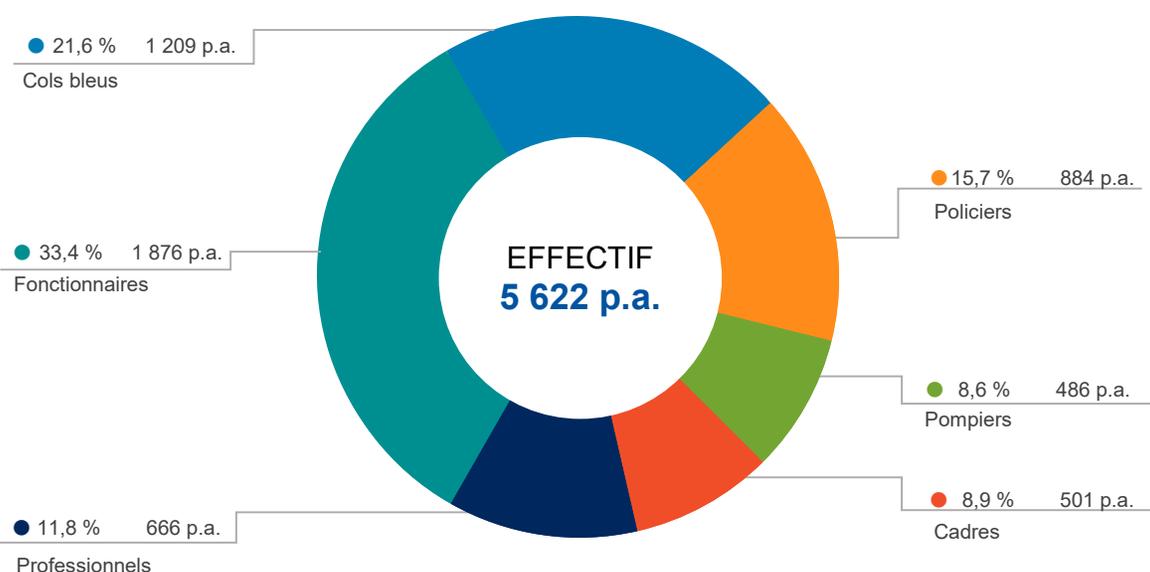
Tableau 41 – Effectif
(en personnes/année)

EFFECTIF pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2024	Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réel	
Régulier	4 679	5 065	-386	
Occasionnel	943	546	397	
Effectif total	5 622	5 611	11	0,2 %
Éléments temporaires non prévus :				
Ressources supplémentaires requises pour des escouades policières spéciales	-21	-	-21	
Financement de ressources du tramway de Québec pendant la pause du projet	-14	-	-14	
Sous-total	-35	-	-35	
Effectif total avant éléments temporaires	5 587	5 611	-24	-0,4 %

Graphique 17 – Évolution de l'effectif
(en personnes/année)



Graphique 18 – Répartition de l'effectif
(en personnes/année)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en p.a.)	Justifications
11 D Effectif	<ul style="list-style-type: none"> F Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite et des congés de maladie, de maternité ou parentaux ainsi que des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants D Embauche et besoins de personnel occasionnel pour pallier les délais de dotation du personnel régulier, pour le remplacement d'employés en congé ainsi que des affectations de ressources à des projets spécifiques D Besoins supplémentaires de ressources, principalement des employés occasionnels pour répondre à la programmation, à l'ouverture des équipements de loisirs et au remplacement d'employés réguliers D Besoins supplémentaires de ressources suivant le volume de soutien et d'interventions accordé, notamment aux opérations d'entretien des voies de circulation et des réseaux d'aqueduc et d'égout D Ressources supplémentaires requises pour des escouades policières spéciales, notamment pour la lutte contre la violence armée non prévu au budget D Financement de ressources du tramway de Québec pendant la pause du projet
11 D Effectif total	

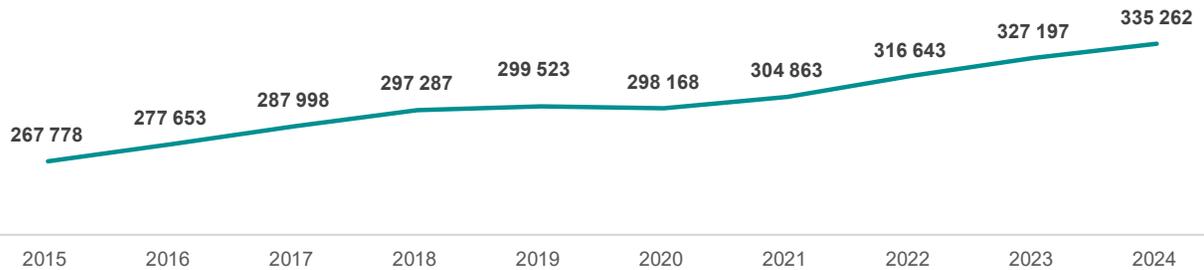
* F : écart favorable

D : écart défavorable

Mesure de rendement de l'effectif

En 2024, la Ville compte un employé par tranche de 335 262 \$ de dépenses, alors qu'en 2023, elle comptait un employé par tranche de 327 197 \$, soit une augmentation de la productivité de 2,5 %.

Graphique 19 – Mesure de rendement de l'effectif* (productivité)



* Dépenses totales excluant éléments extrabudgétaires / effectif



ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES

Les éléments extrabudgétaires présentent les résultats des projets recouvrables et des projets autofinancés. Ils n'ont pas ou peu d'incidences budgétaires étant donné qu'un revenu, au moins équivalant aux dépenses, est comptabilisé. Ces revenus et dépenses ne sont pas considérés lors de l'établissement du budget.

Les revenus provenant des éléments extrabudgétaires atteignent 14,2 M\$, alors que les dépenses afférentes à ceux-ci sont de 12,6 M\$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 1,6 M\$.

ANALYSE DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS

Ces excédents comprennent notamment les sommes dédiées à l'autoassurance, aux opérations de déneigement et à la prévoyance. Ils sont gérés en fonction des règles municipales et de la *Politique de gestion des excédents de fonctionnement*.

Selon cette politique, la prudence dans la gestion financière de la Ville implique de créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues. En ce sens, les excédents de fonctionnement affectés sont des sommes dédiées à des fins spécifiques.

Excédent de fonctionnement affecté à l'autoassurance Ces sommes servent uniquement à régler des réclamations pour lesquelles la Ville est identifiée comme responsable.	Excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement Des excédents de fonctionnement peuvent être appropriés lorsque les coûts réels des opérations de déneigement dépassent les budgets annuels approuvés pour ces activités et qu'il est impossible de combler l'excédent de dépenses par toute autre source de financement.	Excédent de fonctionnement affecté à la prévoyance contre les risques Événements ou dépenses liés à des conditions climatiques extrêmes, des catastrophes naturelles, des pandémies, des pressions inflationnistes, des fluctuations économiques et des risques technologiques.
Autoassurance Cible : 8,7 M\$ Réel : 8,7 M\$	Opérations de déneigement Cible : 20,0 M\$ Réel : 20,0 M\$	Prévoyance Cible : 20,0 M\$ Réel : 14,0 M\$

Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même les excédents non affectés, en précisant à quelles fins ces affectations sont créées.

Depuis l'adoption de la *Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés* en 2009, l'utilisation des réserves a été justifiée par les événements suivants :

Année	Utilisation des excédents de fonctionnement affectés
2015	Prévoyance Transbordement des matières résiduelles
2016	Déneigement Conditions climatiques hivernales très variables au cours de l'hiver 2016 (plus de 100 cm de neige sur une période de 3 semaines) et octroi de nouveaux contrats de déneigement
2017	Aucune utilisation
2018	Prévoyance Situation d'exception liée aux embâcles et aux inondations du secteur Duberger-Les Saules du 12 janvier 2018
2019	Déneigement Précipitations de neige les plus importantes depuis 2008 pour un total de 348 cm et hausse des prix des contrats de déneigement
2020	Prévoyance Situation d'exception liée à la pandémie
2021	Prévoyance Ajout du vote par correspondance aux électeurs de 70 ans et plus
2022	Prévoyance Inflation causée notamment par la hausse des prix de l'énergie et des produits de base ainsi que les difficultés liées aux chaînes d'approvisionnement Déneigement Hausse du prix du carburant et précipitations de neige supérieures à la moyenne
2023	Prévoyance Inflation et hausse des coûts d'entretien des véhicules
2024	Prévoyance Situations d'exceptions en lien avec le Service de la gestion des matières résiduelles et de la valorisation et pour des besoins au Service des ressources humaines

RÉSERVES FINANCIÈRES

Les réserves financières sont constituées dans le but de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement et sont créées par règlement du conseil (ex : Réserve financière pour la pérennité et le développement des infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques, Réserve financière visant à assurer la pérennité du Centre Vidéotron et des équipements s'y rattachant).

FONDS RÉSERVÉS

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation des deniers est prévue par des dispositions législatives (ex. : fonds local d'investissement, fonds de parcs et terrains de jeux).

Tableau 42 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés
(en M\$)

Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés pour l'exercice terminé le 31 décembre		2024
Excédents de fonctionnement affectés		
Anciennes villes		-
Nouvelle ville		
Déneigement		20,0
Autoassurance		8,7
Prévoyance		14,0
Équilibre budgétaire 2025		25,0
Programme décennal d'immobilisations 2025		7,5
Programme Rénovation Québec (PRQ)		6,6
Viabilité hivernale		4,1
Plan d'action solidaire de la Stratégie de développement durable		2,0
Cession autres actifs		0,4
Programme Accès Famille		-
Contribution Académie St-Louis		1,4
Dépôts à neige existants		0,5
Protection de la canopée		0,2
Total excédents de fonctionnement affectés		90,5
Réserves financières		
Déficit actuariel ex-Québec		316,8
Pérennité et développement des infrastructures et adaptation aux changements climatiques		45,4
Pérennité du Centre Vidéotron et de ses équipements		6,2
Païement de la dette		0,2
Total réserves financières		368,6
Fonds réservés		
Fonds local d'investissement		19,4
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		7,2
Fonds élections		4,4
Cession d'immeubles industriels		0,7
Fonds de parcs et de terrains de jeux		3,6
Fonds local de solidarité		0,3
Fonds stationnement		0,1
Total fonds réservés		35,7
Total excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés		494,8

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

L'excédent de fonctionnement non affecté est le surplus libre à la fin de l'exercice financier. Il s'agit de la somme des surplus constatés à la fin de chaque exercice financier, mais non affectés à des fins spécifiques.

Les résultats de l'année 2024 présentent un excédent de fonctionnement de 98,3 M\$. Il s'ajoute à l'excédent de fonctionnement non affecté projeté pour un total cumulé de 100,5 M\$.

Tableau 43 – Excédent de fonctionnement non affecté
(en M\$)

Excédent de fonctionnement non affecté pour l'exercice terminé le 31 décembre	2024
Excédent de fonctionnement non affecté au 1^{er} janvier 2024	102,6
Renflouement du fonds de prévoyance utilisé en 2023	-6,5
Budget 2025 :	
Affectation à l'équilibre budgétaire 2025	-25,0
Affectation au Programme décennal d'immobilisations 2025	-7,5
Redistribution du surplus d'agglomération 2023 en application du règlement R.A.V.Q. 1538	-2,6
Affectation au programme Accès Famille	-0,7
Utilisation pour l'acquisition d'un immeuble à des fins municipales	-1,9
Utilisation pour l'agrandissement d'un dépôt à neige	-0,2
Retours de financements non utilisés sur des projets	6,0
Excédent de fonctionnement avant résultats 2024	64,2
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2024	98,3
Excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2024	162,5
Recommandations quant à l'utilisation de l'excédent de fonctionnement non affecté* :	
Renflouement du fonds de prévoyance utilisé en 2024	-6,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté à la mobilité intégrée	-2,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté à la sécurité routière	-3,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté au programme Accès Famille	-1,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté au logement social	-25,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté à l'acquisition de terrains	-10,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté à des travaux au complexe de valorisation énergétique	-10,0
Somme réservée pour la diminution de la dette	-5,0
Excédent de fonctionnement non affecté projeté au 6 mai 2025	100,5

*Sous réserve de l'approbation des recommandations par les instances décisionnelles appropriées

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES

Le 1^{er} janvier 2006 marquait la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, on assistait, ce même jour, à la création de l'agglomération de Québec, formée de la Ville de Québec et des deux municipalités reconstituées. L'application de la loi a comme effet le partage de compétences entre les trois villes et la mise en commun de certaines autres.

Tableau 44 – Sommaire des résultats
(en M\$)

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024	Agglomération	Proximité	Global
REVENUS			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	3,8	1 427,3	1 431,1
Quotes-parts	840,4	-790,4	50,0
Transferts	54,7	73,3	128,0
Services rendus	58,9	33,1	92,0
Imposition de droits	0,1	96,9	97,0
Amendes et pénalités	9,9	9,4	19,3
Intérêts	18,0	24,1	42,1
Autres revenus	13,4	16,7	30,1
Affectations	21,1	70,8	91,9
Total revenus	1 020,2	961,3	1 981,5
DÉPENSES			
Dépenses des unités administratives			
Direction générale	45,9	47,2	93,1
Citoyen et vitalité urbaine	96,0	116,8	212,8
Services de proximité	54,9	278,9	333,8
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	251,4	15,5	266,9
Infrastructures durables	<u>158,9</u>	<u>97,0</u>	<u>255,9</u>
Total dépenses des unités administratives	607,1	555,4	1 162,5
Autres dépenses			
Charges de l'employeur	-19,4	1,0	-18,4
Contributions aux organismes	160,0	4,1	164,1
Autres frais	<u>19,7</u>	<u>30,2</u>	<u>49,9</u>
Total autres dépenses	160,3	35,3	195,6
Total dépenses avant dépenses de financement	767,4	590,7	1 358,1
Service de la dette	115,6	203,4	319,0
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	68,9	108,8	177,7
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	30,0	-	30,0
Total dépenses	981,9	902,9	1 884,8
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	38,3	58,4	96,7
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES			
Revenus	8,7	5,4	14,2
Dépenses	7,8	4,7	12,6
Écart des revenus sur les dépenses	0,9	0,7	1,6
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	39,2	59,1	98,3

Tableau 45 – Dépenses des unités administratives
(en M\$)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024	Agglomération	Proximité	Global
DIRECTION GÉNÉRALE			
Conseil municipal	-	6,2	6,3
Direction générale	1,3	1,9	3,2
Coordination stratégique et relations internationales	4,0	3,0	7,0
Vérificateur général	0,9	0,8	1,7
Bureau de l'ombudsman	0,2	0,2	0,4
Ressources humaines	10,3	9,8	20,0
Finances	5,5	6,6	12,1
Affaires juridiques	13,9	5,6	19,5
Greffe et archives	1,9	3,4	5,2
Développement économique et grands projets	8,0	9,7	17,7
TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE	45,9	47,2	93,1
CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE			
Technologies de l'information	28,7	25,6	54,3
Relations citoyennes et communications *	7,6	10,0	17,6
Culture et patrimoine **	9,4	34,7	44,1
Loisirs, sports et vie communautaire	5,3	45,0	50,3
Destination Québec cité	35,3	-	35,3
ExpoCité	9,7	1,5	11,2
TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	96,0	116,8	212,8
SERVICES DE PROXIMITÉ			
Évaluation	10,6	-	10,6
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,3	11,7	12,0
Arrondissement des Rivières	0,4	5,4	5,8
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	0,6	3,8	4,4
Arrondissement de Charlesbourg	-	5,4	5,4
Arrondissement de Beauport	0,5	3,2	3,7
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	-	4,9	4,9
Entretien des voies de circulation	15,6	121,2	136,8
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	4,8	38,9	43,7
Gestion des matières résiduelles	15,3	48,8	64,2
Gestion du territoire	0,5	16,5	17,0
Prévention et qualité du milieu	6,3	19,1	25,3
TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ	54,9	278,9	333,8

* Incorpore les données financières des services des Communications et de l'Interaction citoyenne

** Incorpore les données financières des services de la Culture et du patrimoine et du Bureau des grands événements

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Agglomération	Proximité	Global
AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE			
Protection contre l'incendie	79,6	0,3	79,9
Police	163,6	0,3	163,9
Bureau de la sécurité civile	1,3	0,9	2,2
Transport et mobilité intelligente	4,2	2,9	7,1
Planification de l'aménagement et de l'environnement	2,7	11,1	13,8
TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	251,4	15,5	266,9
INFRASTRUCTURES DURABLES			
Approvisionnements	4,9	4,7	9,6
Traitement des eaux	40,9	0,5	41,4
Ingénierie	4,9	9,4	14,3
Gestion des immeubles	40,1	51,6	91,7
Gestion des équipements motorisés	13,8	30,3	44,1
Projets industriels et valorisation	54,3	0,6	54,9
TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES	158,9	97,0	255,9
TOTAL DES DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	607,1	555,4	1 162,5

CONCILIATION DES RÉSULTATS VILLE – RAPPORT FINANCIER VS REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

Alors que le format du rapport financier est encadré par les normes de présentation de l'information financière municipale, la reddition de comptes financière, de son côté, explique les résultats détaillés de l'administration municipale sur la base du budget adopté, selon la structure organisationnelle, soit par unité administrative ainsi que par poste budgétaire. Le tableau suivant concilie les deux rapports.

Tableau 46 – Conciliation du rapport financier et de la reddition de comptes financière
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024	Rapport financier	Ajustements	Reddition de comptes financière
REVENUS			
Revenus de fonctionnement	2 008,4	-25,9	1 982,5
Éléments fiscaux	125,9	-112,7	13,2
Total revenus*	2 134,3	-138,6	1 995,7
DÉPENSES			
Dépenses de fonctionnement	1 920,7	-40,6	1 880,1
Éléments fiscaux	115,4	-98,0	17,4
Total dépenses*	2 036,0	-138,6	1 897,4
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	98,3	-	98,3

* incluant les éléments extrabudgétaires

Les éléments fiscaux des revenus totalisent 125,9 M\$ et comprennent :

- Les revenus en lien avec les immobilisations et les propriétés destinées à la revente tels que les produits de cession d'actifs, les réductions de valeur et le coût des propriétés vendues pour un montant de 60,3 M\$
- Les revenus provenant des prêts tels que les remboursements et les gains sur remboursement pour un montant de 10,9 M\$
- Les revenus de financement à long terme des activités de fonctionnement pour un montant de -171,3 M\$
- Les revenus d'affectations relatifs aux activités d'investissement, aux réserves financières et aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant de 226,0 M\$

Les éléments fiscaux des dépenses totalisent 115,4 M\$ et comprennent :

- La charge d'amortissement et autres éléments liés aux immobilisations et aux propriétés destinées à la revente pour un montant de -290,4 M\$
- Les dépenses provenant des prêts telles que la provision pour moins-value pour un montant de -0,5 M\$
- Le remboursement de la dette à long terme pour un montant de 206,7 M\$
- Les autres éléments liés au financement à long terme des activités de fonctionnement pour un montant de -167,4 M\$
- Les dépenses d'affectation relatives aux activités d'investissements, à l'excédent de fonctionnement, aux réserves financières et aux fonds réservés ainsi qu'aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant de 366,9 M\$

Enfin, les ajustements des revenus et des dépenses de 138,6 M\$ comprennent des transactions réciproques sans incidence sur le surplus de l'exercice et sont, de ce fait, éliminés.

Investissements et dette



INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Le Programme décennal d'immobilisations (PDI) regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des dix prochaines années pour réaliser la réfection de ses infrastructures, favoriser le développement économique, social et culturel et améliorer la qualité de vie des citoyens par une mobilité accrue et un meilleur aménagement urbain.

Le PDI de la Ville de Québec (excluant le RTC) totalisait 5 580,1 M\$ pour 2024-2033, dont 1 027,3 M\$ pour l'année 2024.

La mise à niveau des infrastructures de la Ville et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer des équipements municipaux de valeur aux générations futures.

La valeur des actifs de la Ville est estimée à 22 821,8 M\$ au 31 décembre 2024.

Valeur des actifs de la Ville
(excluant le transport collectif)

22 821,8 M\$

Au 31 décembre 2024

Tableau 47 – Budget d'investissement 2024 (Programme décennal d'immobilisations 2024-2033)
(en M\$)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2024	2025	2026	2027	2028	Total 2024 - 2028	2029-2033	Total 2024 - 2033	
INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC	1 027,3	659,4	579,3	521,5	481,9	3 269,3	2 310,8	5 580,1	100,0 %
FINANCEMENT VILLE DE QUÉBEC									
Financement externe	486,6	162,3	97,2	81,8	75,7	903,7	294,2	1 197,9	21,5 %
Emprunts par obligations	320,7	324,2	312,2	274,4	242,5	1 474,0	1 208,1	2 682,1	48,1 %
Paiement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	788,5	1 577,0	28,3 %
Fonds de parcs, fonds carrières et sablières et autres	62,3	15,2	12,2	7,5	6,0	103,1	20,0	123,1	2,2 %
Financement total	1 027,3	659,4	579,3	521,5	481,9	3 269,3	2 310,8	5 580,1	100,0 %

Les investissements sont des dépenses effectuées en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation. Ces derniers sont classés sous sept catégories : infrastructures, bâtiments, véhicules, ameublement et équipement de bureau, machinerie, outillage et équipement divers, terrains et autres.

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS

En 2024, les sommes investies par la Ville (excluant le RTC) atteignent 754,5 M\$, excluant les cessions, échanges et autres éléments financiers, affichant un niveau de réalisation en baisse de -2,9 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique notamment par des investissements relatifs au tramway de Québec qui ont été mis sur pause. Cette baisse est contrebalancée en partie par des investissements additionnels requis, notamment pour des infrastructures municipales et des véhicules en sécurité publique.

Les investissements se répartissent en deux catégories, soit le maintien de la pérennité pour 332,4 M\$ (44,1 %) et le développement pour 422,1 M\$ (55,9 %).

Tableau 48 – Réalisation des investissements
(en M\$)

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	2021	2022	2023	2024	
Infrastructures	273,1	405,4	365,7	395,3	426,1	56,5 %
Bâtiments	70,8	80,4	112,0	99,2	47,2	6,3 %
Véhicules	9,6	13,0	12,2	9,6	16,1	2,1 %
Ameublement et équipement de bureau	26,4	29,5	26,6	27,8	31,1	4,1 %
Machinerie, outillage et équipements divers	5,1	7,1	5,4	17,3	22,1	2,9 %
Terrains	34,1	26,8	35,6	66,0	29,1	3,9 %
Actifs incorporels*	-	-	-	-	2,7	0,3 %
Sous-total immobilisations**	419,0	562,2	557,5	615,2	574,4**	76,1 %
Dépenses non capitalisables***	43,0	40,6	81,0	156,5	167,4	22,2 %
Sous-total immo. incluant non capitalisables	462,0	602,8	638,5	771,7	741,8	98,3 %
Propriétés destinées à la revente	25,9	5,5	8,1	5,2	12,7	1,7 %
Sous-total immo. incluant non capitalisables et propriétés destinées à la revente	487,9	608,3	646,6	776,9	754,5	100,0 %
Cessions, échanges et autres éléments financiers****	11,8	10,2	22,6	36,2	15,4	
Total investissements	499,7	618,5	669,2	813,1	769,9	

* Nouvelle note d'orientation (NOSP-08) sur les éléments incorporels achetés qui doivent désormais être enregistrés dans les états financiers. Ce sont principalement des licences informatiques

** Le total des investissements pour le tramway de Québec pour 2024 représente 58,7 M\$

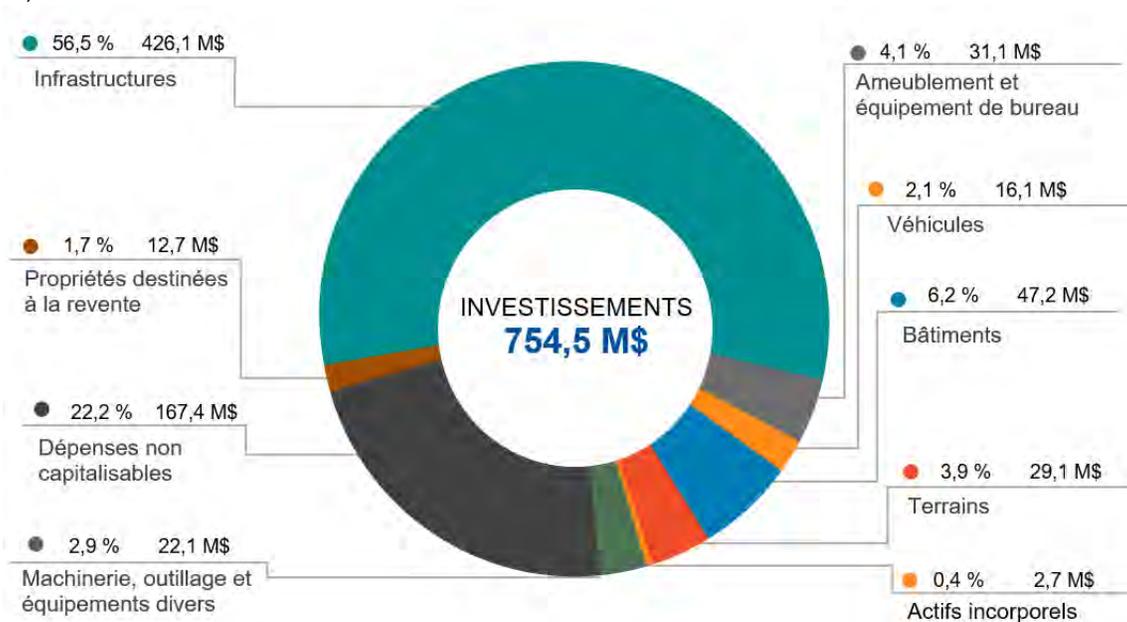
*** Les dépenses non capitalisables font référence aux contributions financières ou à l'exploitation, l'entretien, la réhabilitation et le renouvellement d'une partie d'un actif

**** Les éléments constituant ce poste incluent des cessions de promoteurs, des échanges de terrains et des reclassements financiers

COMPOSITION DES INVESTISSEMENTS

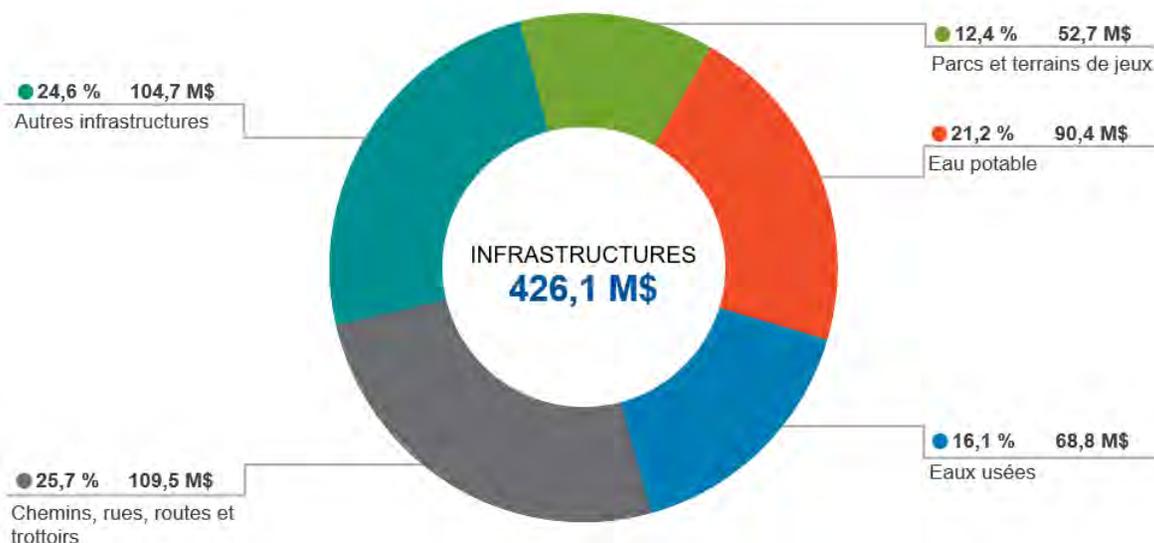
Les investissements réalisés totalisent 754,5 M\$. Une grande portion de ceux-ci est consacrée aux infrastructures municipales qui comptent pour 56,5 % des investissements totaux, soit 426,1 M\$.

Graphique 20 – Composition des investissements totaux
(en M\$)



Dans les investissements en infrastructures municipales, 37,3 % sont réalisés en accord avec la poursuite du *Programme de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout*, dont 21,2 % pour la gestion des eaux potables et 16,1 % pour les eaux usées. De plus, la catégorie « chemins, rues, routes et trottoirs » occupe 25,7 % et la catégorie parcs et terrains de jeux représente 12,4 %. Finalement, dans la catégorie « autres investissements » représentant 24,6 %, ce sont les investissements pour les équipements de valorisation des matières résiduelles, les aires de stationnement et le tramway de Québec qui en composent la majeure partie.

Graphique 21 – Composition des investissements en infrastructures municipales
(en M\$)



Le tableau suivant présente les investissements réalisés par unité administrative.

Tableau 49 – Réalisation des investissements des unités administratives
(en M\$)

INVESTISSEMENTS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	2023	2024
Technologies de l'information	27,4	33,8
Culture et patrimoine	48,9	35,2
Loisirs, sports et vie communautaire	24,5	34,9
Développement économique et grands projets	20,8	25,2
Transport et mobilité intelligente	34,3	47,9
Planification de l'aménagement et de l'environnement	129,3	168,2
Traitement des eaux	32,3	33,9
Ingénierie	102,6	165,4
Gestion des immeubles	87,5	53,7
Gestion des équipements motorisés	16,2	23,9
Projets industriels et valorisation	33,9	20,0
ExpoCité	-	2,1
Entretien des voies de circulation	0,6	10,3
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	5,5	7,2
Gestion des matières résiduelles	4,7	4,3
Prévention et qualité du milieu	10,6	14,4
Direction générale	2,1	2,8
Tramway de Québec	190,5	58,7
Total réalisation des investissements par les unités administratives	771,7	741,8
Propriétés destinées à la revente	5,2	12,7
Total réalisation des investissements par les unités administratives, incluant les propriétés destinées à la revente	776,9	754,5
Cessions, échanges et autres éléments financiers	36,2	15,4
Total réalisation des investissements	813,1	769,9

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2024

148,6 M\$		Projets d'INGÉNIERIE, notamment la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
60,1 M\$		Développement de LOGEMENTS SOCIAUX (44,2 M\$) et d'HABITATIONS ABORDABLES (8,5 M\$), programme RÉNOVATION QUÉBEC (5,7 M\$), programme ACCÈS FAMILLE (1,7 M\$)
58,7 M\$		Tramway de Québec
32,7 M\$		Gestion de l'eau : OUVRAGES et ÉQUIPEMENTS (13,2 M\$), USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy (9,2 M\$), augmentation de la réserve d'eau potable de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec (7,0 M\$) et protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles (3,3 M\$)
28,8 M\$		Mise en œuvre de la Vision de la MOBILITÉ ACTIVE 2023-2027
25,4 M\$		Projets liés à l'Entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville (24,0 M\$) et VISIONS CULTURELLES (1,4 M\$)
18,9 M\$		Acquisitions et remplacements de divers véhicules, incluant les véhicules électriques et les bornes de recharge
18,6 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
18,2 M\$		PLAN DE TRANSITION et D'ACTION CLIMATIQUE
17,9 M\$		Travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE (14,6 M\$) et travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES (3,3 M\$)
14,5 M\$		Mise à niveau des équipements récréatifs, sportifs et de plein air, notamment les aires de PLANCHE À ROULETTES, les terrains de TENNIS et de PICKLEBALL, les terrains de BASKETBALL, les terrains de BASEBALL, les terrains de VOLLEYBALL DE PLAGE, les surfaces MULTISPORTS et les terrains de surfaces synthétiques de SOCCER
13,7 M\$		Travaux au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec
13,0 M\$		Réfection du pont d'ÉTAGEMENT de la 18 ^e Rue
10,3 M\$		Travaux d'aménagement aux DÉPÔTS À NEIGE
9,6 M\$		Bassins aquatiques et JEUX D'EAU
9,2 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE

6,6 M\$		Plantation d'ARBRES et autres végétaux
5,9 M\$		Patinoire BLEU BLANC BOUGE
5,6 M\$		Acquisitions et remplacements de VÉHICULES au Service de la protection contre les incendies (5,4 M\$) et au Service de police (0,2 M\$)
5,6 M\$		Acquisition de terrains pour des projets de LOGEMENTS SOCIAUX
5,4 M\$		Réfection de la bibliothèque GABRIELLE-ROY
5,1 M\$		Développement de l'ÉCOQUARTIER de la Pointe-aux-Lièvres (4,0 M\$) et D'Estimauville (1,1 M\$)
4,4 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS, AIRES DE JEUX et PARCS-ÉCOLES
4,1 M\$		Réfection du STATIONNEMENT souterrain place Jacques-Cartier et de celui de l'hôtel de ville, réalisation de stationnements rue Prince-Édouard
3,2 M\$		Mise en œuvre du PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PMGMR)
3,0 M\$		Pôle d'innovation de l'Est
3,0 M\$		Réaménagement routier - AVENUE DES HÔTELS
2,2 M\$		Programme de remplacement des lignes de SERVICE EN PLOMB
2,0 M\$		Programme de COMPENSATION aux entreprises
1,7 M\$		Centre MULTIFONCTIONNEL de curling
1,5 M\$		Réfection du STADE CANAC
1,3 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES et de LOISIRS, notamment Pointe-de-Sainte-Foy
1,2 M\$		Relocalisation de la COUR MUNICIPALE (édifice F.-X.-Drolet)
194,3 M\$		Autres projets 2024 au Programme décennal d'immobilisations
754,5 M\$		INVESTISSEMENTS TOTAUX 2024

CADRE FINANCIER, POLITIQUES FINANCIÈRES ET DETTE



La Ville de Québec accorde une importance primordiale à la gestion financière des fonds publics. Pour gérer adéquatement les finances municipales, une approche méthodique de planification et de prise de décisions est requise.

Les principaux objectifs du cadre financier sont :

- Respecter l'encadrement légal
- Intégrer des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans tous les processus d'analyse financière, en conformité avec la *Stratégie de développement durable*
- Maintenir l'équilibre budgétaire
- Préserver un niveau de taxation approprié
- Assurer le financement de services municipaux de qualité
- Contrôler l'endettement
- Adopter les meilleures pratiques en matière de gestion durable des actifs
- Maintenir un niveau de liquidité optimal
- Mettre en application les politiques financières et en assurer le suivi

Champ d'application

Le cadre financier s'applique à l'ensemble des employés des unités administratives et aux élus formant les instances décisionnelles de la Ville.

Les politiques financières encadrent la gestion financière de la Ville. Elles font l'objet d'un processus d'amélioration continue en termes de rigueur, de transparence et de performance. Elles contribuent aux conditions de succès du maintien de la notation de crédit de haute qualité de la Ville. Elles permettent également de se prémunir contre les effets des cycles économiques et leurs répercussions conjoncturelles sur l'équilibre budgétaire et le maintien des services publics.

Le cadre financier prend également en compte le contexte juridique spécifique à la Ville, notamment en ce qui a trait à la nature des dépenses, soit d'agglomération, mixte ou de proximité.

Le cadre financier regroupe les politiques suivantes :

- La gestion des revenus
- La gestion des dépenses
- L'équilibre budgétaire
- La gestion de la dette
- La gestion durable des actifs
- La gestion de l'excédent accumulé
- La gestion des liquidités

CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent le cadre financier et se résument ainsi :

Tableau 50 – Cadre financier

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
DETTE NETTE CONSOLIDÉE REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS	Solde de la dette nette consolidée ¹ par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés ¹	Limiter l'endettement	≤ 70,0 % en 2032
SERVICE DE LA DETTE NETTE REVENUS DE FONCTIONNEMENT	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux revenus de fonctionnement	Mesurer l'ampleur des remboursements annuels de la Ville Un ratio se rapprochant de la cible permet de dégager de la latitude pour la réalisation de nouveaux services aux citoyens	≤ 10,0 % en 2032
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières	Réserver les sommes suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$
RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Mode de financement employé qui vise à établir et à maintenir une réserve pour infrastructures qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville une plus grande flexibilité dans la réalisation de ses projets	+ 15 M\$/an ⇒ Cible : 300 M\$
PAIEMENTS COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette en payant comptant des immobilisations	⇒ Maintien du niveau ⇒ 157,7 M\$/an récurrent
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	⇒ Maintien du niveau ⇒ 50,0 M\$/an récurrent
RÉMUNÉRATION GLOBALE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Rémunération globale (rémunération et charges de l'employeur) de la Ville par rapport aux dépenses de fonctionnement	Maintenir le ratio de la rémunération globale à un niveau optimal pour la Ville	≤ 40 %
LIQUIDITÉS DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements de portefeuille excluant la réserve financière de l'ex-Québec	Assurer une flexibilité financière à la Ville	≥ 20 %

¹ Soit ceux de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

Le tableau ci-dessous présente les résultats pour 2024 en lien avec l'atteinte des objectifs du cadre financier :

Cadre financier	Budget 2024	Réel 2024
Dettes nettes consolidées par rapport aux revenus de fonctionnement Cible : ≤ 70,0 % en 2032	86,9 %	78,7 %
Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement Cible : ≤ 10,0 % en 2032	13,7 %	13,2 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques + 15,0 M\$ par an Cible : 300,0 M\$	30,0 M\$	30,0 M\$
Paiement comptant d'immobilisations (PCI) Cible : 157,7 M\$ récurrent	157,7 M\$	177,7 M\$
Réserve financière pour le paiement de la dette Cible : 50,0 M\$ récurrent	50,0 M\$	50,0 M\$
Rémunération globale Cible : ≤ 40,0 %	34,6 %	34,1 %



PLAN DE GESTION DE LA DETTE

Le cadre financier de la Ville comprend entre autres un plan de gestion de la dette sur 10 ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation de réserves financières et de la maximisation des financements à la charge de tiers. L'un des principaux objectifs vise à diminuer le poids de la dette. Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement, afin que le Programme décennal d'immobilisations et le budget de fonctionnement respectent ces engagements.

NOTATION DE CRÉDIT

En 2011, la stratégie financière de la Ville a permis l'obtention de la notation de crédit Aa2 avec une perspective stable de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote de haute qualité que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2024, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en septembre 2024, la firme de notation Moody's souligne une fois de plus le cadre robuste de gouvernance et de gestion de la Ville ainsi que l'application de politiques financières rigoureuses en matière de gestion de la dette. La firme mentionne également que la perspective stable associée à la notation repose sur la bonne gestion financière qui devrait permettre à la Ville de faire face à toute pression sur le budget de fonctionnement et sur les dépenses en immobilisations. La firme Moody's évalue également l'exposition de la Ville aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). À cet égard, la Ville obtient la note d'impact de crédit CIS-2, reflétant ainsi la faible exposition aux risques environnementaux et sociaux et les solides pratiques de gouvernance.

Bénéficiaire d'une cote de crédit de haute qualité, la Ville a accès à un plus vaste réseau d'investisseurs pour la vente de ses obligations, permettant ainsi l'obtention de taux d'intérêt plus avantageux pour ses emprunts sur le marché obligataire. À ce jour, elle a permis à la Ville d'économiser près de 23,0 M\$ en intérêts sur le service de la dette.

En 2024, la Ville a procédé à quatre émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant total de 375 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 4,1 %. À cet effet, la Ville maintient sur son site Web une section dédiée aux relations avec les investisseurs et un feuillet regroupant les principales informations financières.

DETTE

La dette de la Ville exclut celles du RTC et de la SOMHAC et comprend les sommes dues à ses créanciers. Il s'agit d'un poste de passif à « l'état de la situation financière » de la Ville.



Une part importante des investissements de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits au plan d'immobilisations.

La dette brute comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers, principalement des subventions gouvernementales.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers, principalement des subventions gouvernementales et des sommes accumulées pour son remboursement.

RÉSULTATS

En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette poursuit sa diminution. Elle totalise 1 523,7 M\$, soit un écart favorable de 5,3 M\$ (0,3 %) avec les prévisions budgétaires. Elle est en baisse de -10,9 M\$ (-0,7 %) par rapport à 2023 et de -146,8 M\$ par rapport à 2015.

Tableau 51 – Dette

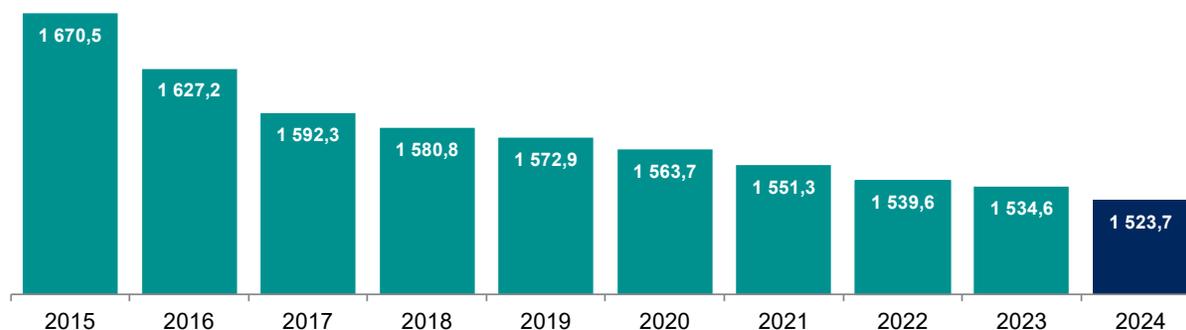
(en M\$)

DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2024	Écart 2024 Budget-Réal	
	2022	2023	2024			
Dette brute	2 028,3	2 025,1	2 020,5	2 027,9	7,4	0,4 %
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette*	488,7	490,5	496,8	498,9	2,1	0,4 %
Dette nette	1 539,6	1 534,6	1 523,7	1 529,0	5,3	0,3 %

* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette brute

Graphique 22 – Dette nette

(en M\$)



VARIATIONS DE LA DETTE NETTE

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
5,3 F Dette nette	
	2,7 F Effet de la synchronisation des remboursements de capital à la charge de tiers
	2,6 F Remboursement de la dette en lien avec les équipements du centre de tri
5,3 F Dette nette	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

POIDS DE LA DETTE

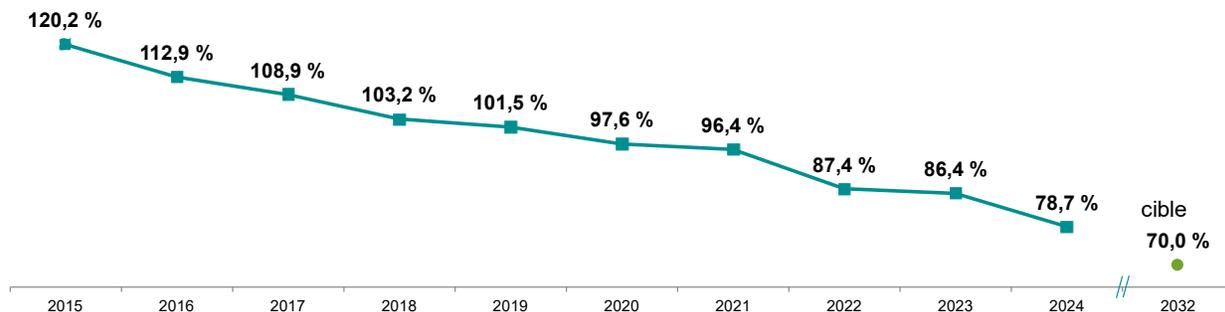
DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS

Dans un souci de réduire le poids de la dette, il est prévu que le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés soit réduit graduellement pour se situer à 70,0 % d'ici 2032.

La dette nette consolidée comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable². Les revenus totaux de fonctionnement consolidés représentent les revenus de fonctionnement de la Ville ainsi que ceux des organismes compris dans son périmètre comptable².

En 2024, le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés s'établit à 78,7 %, en baisse de -7,7 % par rapport à 2023.

Graphique 23 – Dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés²

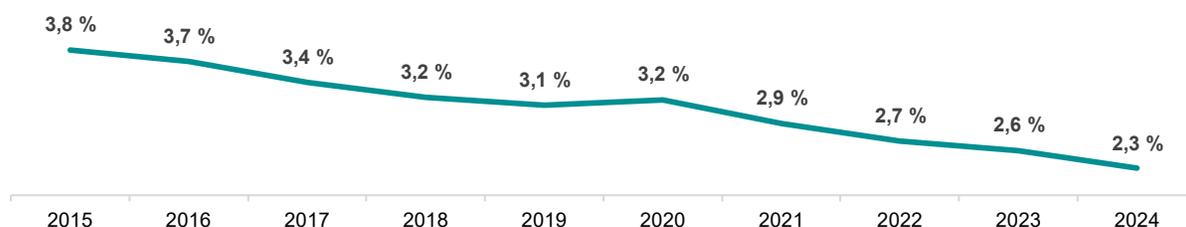


DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Le ratio de la dette nette consolidée sur le produit intérieur brut (PIB) est l'approche privilégiée des administrations publiques pour mesurer le fardeau de la dette en la comparant à la taille de son économie. Il s'agit d'une autre façon de voir si les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place portent leurs fruits.

En 2024, le ratio poursuit sa diminution pour se situer à 2,3 %, en baisse de -0,3 %. Cette baisse est causée principalement par l'augmentation du PIB nominal, combinée à la réduction de la dette.

Graphique 24 – Dette nette consolidée² par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec



Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

² Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

Annexes



HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

(en M\$)

HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS pour l'exercice terminé le 31 déc.	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
REVENUS											
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	613,4	644,3	681,1	714,4	727,5	766,7	775,4	813,1	864,4	899,1	948,2
Autres revenus	158,9	175,1	183,2	206,2	277,0	209,6	252,3	268,6	286,4	317,7	323,1
Total revenus	772,3	819,4	864,3	920,6	1 004,5	976,3	1 027,7	1 081,7	1 150,8	1 216,8	1 271,3
DÉPENSES PAR OBJET											
Rémunération globale	304,0	312,6	334,1	364,8	414,0	408,6	408,4	424,6	459,5	483,3	492,7
Service de la dette	216,4	221,7	227,2	240,8	252,5	221,7	235,3	246,6	255,5	275,1	272,5
Autres dépenses	247,5	270,5	288,8	306,5	350,2	319,0	370,7	377,1	415,8	456,7	489,9
Total dépenses	767,9	804,8	850,1	912,1	1 016,7	949,3	1 014,4	1 048,3	1 130,8	1 215,1	1 255,1
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	4,4	14,6	14,2	8,5	-12,2	27,0	13,3	33,4	20,0	1,7	16,2
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES											
Revenus	9,4	8,9	9,5	8,5	10,2	8,8	18,1	18,5	16,9	16,9	15,8
Dépenses	<u>11,8</u>	<u>8,1</u>	<u>7,9</u>	<u>7,8</u>	<u>10,4</u>	<u>9,0</u>	<u>16,2</u>	<u>18,6</u>	<u>16,6</u>	<u>16,6</u>	<u>14,9</u>
Écart des revenus sur les dépenses	-2,4	0,8	1,6	0,7	-0,2	-0,2	1,9	-0,1	0,3	0,3	0,9
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	2,0	15,4	15,8	9,2	-12,4	26,8	15,2	33,3	20,3	2,0	17,1

HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS pour l'exercice terminé le 31 déc.	2013	2014	2015*	2016*	2017*	2018*	2019	2020	2021	2022	2023	2024
REVENUS												
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	995,8	1 046,2	1 067,5	1 108,7	1 132,0	1 154,8	1 195,2	1 235,3	1 245,6	1 305,6	1 364,3	1 431,1
Autres revenus	326,8	305,1	291,1	311,5	320,3	365,2	355,4	374,5	370,4	421,2	453,0	550,4
Total revenus	1 322,6	1 351,3	1 358,6	1 420,2	1 452,3	1 520,0	1 550,6	1 609,8	1 616,0	1 726,8	1 817,3	1 981,5
DÉPENSES PAR OBJET												
Rémunération globale	517,6	529,3	554,3	564,2	569,7	547,9	566,1	559,5	581,3	597,6	600,7	641,9
Service de la dette	281,2	288,5	270,3	286,0	305,2	305,2	296,7	289,0	282,4	297,8	306,4	319,0
Autres dépenses	519,6	518,9	516,7	531,4	557,6	626,2	633,7	639,7	696,3	766,5	865,8	923,9
Total dépenses	1 318,4	1 336,7	1 341,3	1 381,6	1 432,5	1 479,3	1 496,5	1 488,2	1 560,0	1 661,9	1 772,9	1 884,8
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	4,2	14,6	17,3	38,6	19,8	40,7	54,1	121,6	56,0	64,9	44,4	96,7
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES												
Revenus	17,9	10,4	14,0	15,4	23,3	31,8	25,9	29,6	32,5	36,0	21,9	14,2
Dépenses	<u>17,0</u>	<u>9,4</u>	<u>12,5</u>	<u>14,5</u>	<u>22,5</u>	<u>30,8</u>	<u>26,7</u>	<u>29,3</u>	<u>32,0</u>	<u>35,2</u>	<u>20,1</u>	<u>12,6</u>
Écart des revenus sur les dépenses	0,9	1,0	1,5	0,9	0,8	1,0	-0,8	0,3	0,5	0,8	1,8	1,6
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	5,1	15,6	18,8	39,5	20,6	41,7	53,3	121,9	56,5	65,7	46,2	98,3

*Résultats redressés en 2015 afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$ au service de la dette brute, haussant l'excédent de fonctionnement de 13,7 M\$ à 18,8 M\$. Résultats redressés en 2016, 2017 et 2018 suivant l'harmonisation du service de la dette

GLOSSAIRE

Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la Ville de Québec et des deux villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeuse de l'ancienne Communauté urbaine de Québec. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'un décaissement et cette dépense n'a pas d'impact sur la taxation.

(Finances) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

Budget

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

Capital

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge d'équilibre

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour s'acquitter des obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Compensation tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Contingent

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dettes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement des subventions gouvernementales). Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celles du RTC et de la SOMHAC.

Dettes nettes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

Dettes nettes consolidées

Elle comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Droits sur mutation

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Fardeau fiscal

Ensemble des taxes municipales auxquelles est assujetti un contribuable.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (exemples : emprunt, subvention, paiement comptant).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonds de parcs et de terrains de jeux

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

Immobilisations (actifs)

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités

Infrastructures

Installations publiques telles que, mais sans s'y limiter, les routes, les ponts, les conduites d'eau et les infrastructures technologiques.

Investissements

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'années.

Maintien de la pérennité

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

Personnes/année (p.a.)

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

Produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

Programme décennal d'immobilisations

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des dix prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain.

Proximité (compétences/services)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

Refinancement

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Emprunt qui sert généralement à financer des dépenses d'investissements dont la durée de vie dépasse l'exercice financier en cours.

Réserve financière pour le paiement de la dette

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

Richesse foncière uniformisée

Évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

Rôle d'évaluation foncière

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

Service de la dette

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

CBAQ

Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

CBMO

Centre de biométhanisation des matières organiques

CRMO

Centre de récupération des matières organiques

CVÉ

Complexe de valorisation énergétique

IPC

Indice des prix à la consommation

MAMH

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MTMD

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

NCSP

Normes comptables pour le secteur public

OMHQ

Office municipal d'habitation de Québec

P.A.

Personnes/année

PCI

Paiement comptant d'immobilisations

PDI

Programme décennal d'immobilisations

PIB

Produit intérieur brut

RFU

Richesse foncière uniformisée

RMR

Région métropolitaine de recensement

RTC

Réseau de transport de la Capitale

SOMHAC

Société municipale d'habitation Champlain

